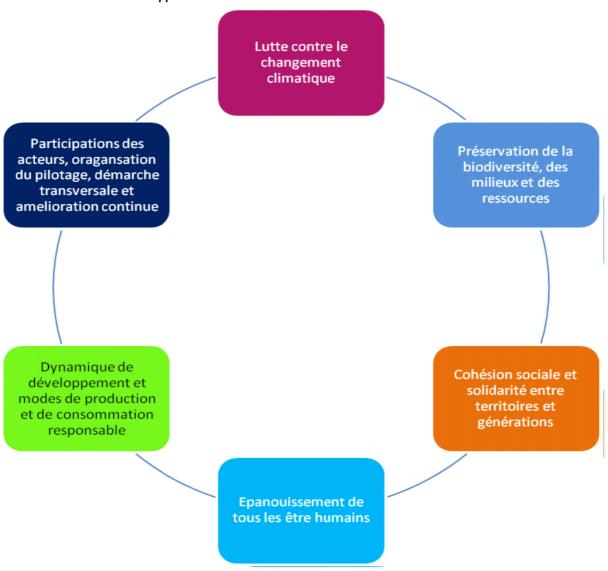




Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE, Avenue René Cassin Moufia BP 67190 97801 SAINT-DENIS CEDEX 9

Tél: 0262 48 70 00 – Télécopieur: 0262 48 70 71 – Mèl: region.reunion@cr-reunion.fr

#### Les 5 finalités du développement durable



Comment lire le rapport ?

## Les 5 premiers chapitres correspondent aux 5 finalités du développement durable.

Le 6<sup>ème</sup> et dernier chapitre regroupe les 5 éléments déterminants de méthode du développement durable.

Chaque chapitre présente dans un premier temps une analyse sous l'angle développement durable de l'action régionale à travers **ses politiques territoriales** (selon une structure identique d'un chapitre à l'autre) puis l'étude des actions de l'institution pour l'intégration du développement durable dans **son fonctionnement interne**.

Dans chaque chapitre, six points sont développés : 1 <u>Définition de la finalité</u> ou des éléments de méthode et du contexte ; 2 <u>Objectifs</u> : Redéfinition des objectifs de la Région vis-à-vis de la finalité ou des éléments de méthode ; 3 <u>Politiques menées sur le territoire</u> : Situation de la Région par rapport à la finalité ou l'élément de méthode (indicateurs de performance et d'avancement appropriés) ; 4 <u>Indicateurs et Axes de progrès</u> des politiques territoriales ; 5 <u>Fonctionnement de la collectivité</u>, objectifs, actions mises en place; 6 <u>Indicateurs et Axes de progrès</u> du fonctionnement interne de la collectivité.

Dans chaque chapitre, six points sont développés : 1 Définition de la finalité ou des éléments de méthode et du contexte ; 2 Objectifs : Redéfinition des objectifs de la Région vis-à-vis de la finalité ou des éléments de méthode ; 3 Politiques menées sur le territoire : Situation de la Région par rapport à la finalité ou l'élément de méthode (indicateurs de performance et d'avancement appropriés) ; 4 Indicateurs et Axes de progrès des politiques territoriales ; 5 Fonctionnement de la collectivité, objectifs, actions mises en place; 6 Indicateurs et Axes de progrès du fonctionnement interne de la collectivité......1 La lutte contre le changement climatique......8 Politiques menées sur le territoire .......10 1. La Région a intégré la prise en compte de la lutte contre le changement climatique dans l'ensemble de sa politique La mise en œuvre du SAR en 2014 ......10 2. La Région a précisé son cadre d'intervention sur les questions énergie-climat à travers la mise en œuvre du Le volet adaptation du SRCAE : limiter la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels.......10 Le volet atténuation du SRCAE : développement des Énergies Renouvelables (EnR) et de la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE)......11 L'action de la Région dans le cadre du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT)......13 Maîtriser les consommations énergétiques du patrimoine régional .......18 Compenser volontairement l'impact carbone de l'Hôtel de Région ..........18 L'impact environnemental des bâtiments réduit, grâce au plan de rénovation du bâti......19 Améliorer la performance énergétique des déplacements des agents du Conseil régional......19 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources......21 Le Parc national de La Réunion......22 Exemplarité du chantier de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) pour réduire les impacts sur l'environnement....23 La Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (DAUPI) sur le réseau routier de La Réunion ......24 Le projet Ecoex, « plate-forme mutualisée d'innovation pour la valorisation des bioressources tropicales »...25 Développement touristique 25 Aménagement des dispositifs financiers permettant d'accompagner les entreprises touristiques dans la mise en place d'actions favorisant le développement durable ......25

construction de bassins de baignade, en visant la réduction des impacts sur l'environnement La Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien (SEAS OI) : Dé	
la Zone océan Indien d'un outil d'aide à la décision	
Soutenir la recherche et l'innovation visant à préserver la biodiversité des Régions et territoire	
Soutenir les études scientifiques sur le milieu marin	
Valoriser et de diffuser des connaissances sur les reptiles exotiques et indigènes de La Réunie	
Accompagner la mise en œuvre du projet ISLANDS de la COI	
3. Promouvoir la sauvegarde du patrimoine naturel réunionnais	
Restaurer et protéger les écosystèmes terrestres	
Entretenir et protéger les milieux naturels source d'emplois	30
Sensibiliser aux milieux d'eau douce	
Restructurer et développer l'action de sauvetage des pétrels et puffins de La Réunion	30
Le Pandathlon	30
Indicateurs de suivi	
Axes de progrès	
Fonctionnement de la collectivité	
La réduction de la consommation des ressources naturelles et énergétiques	33
Les Green Days	33
Monitoring des compteurs d'eau	
cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	
ObjectifsObjectifs	
Politiques menées sur le territoire	
1. Renforcer la cohésion de la société réunionnaise dans un contexte de plus en plus urbain	
2. Redynamiser le territoire	
Le Plan de Relance Régional en faveur des Communes	35
Les schémas culturels régionaux	
Le Schéma Régional des Équipements Sportifs	
Programme de Développement des Hauts Ruraux	
3. Lutter contre les exclusions et les inégalités de façon innovante et volontariste à La Réunion et d	
Favoriser l'accès de toutes et de tous au savoir	
Construction d'un nouveau Lycée à Saint-Denis	
Programmes de réhabilitation des centres pédagogiques du CRR et des musées	
Favoriser le tourisme pour tous	
4. Préparer l'insertion des publics en difficulté	
Module Préparatoire à l'Apprentissage (MPA)	
Actions individualisées : les formations courtes	
Emplois d'avenir	
Les emplois verts	
5. Réinsérer professionnellement grâce aux TIC	
Animateurs numériques du territoire	
6. Développer les partenariats interrégionaux	
Développer la coopération économique entre les territoires et consolider le tissu économique	-
Développer les actions de coopération dans le domaine de l'environnement	
Développer la coopération scientifique régionale en télédétection	
7. Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes Réunionnais dans le cadre de projets de coopéra	-
Indicateurs de suivi	

Axes de progrès  Fonctionnement de la collectivité	
Poursuivre les efforts engagés en mati	
Assurer la continuité du suivi médical	0 1
prévention	46
Intégrer et accompagner les collaborat	teurs en situation de handicap
Actions proposées dans le cadre du co	omité des Œuvres Sociales et
Culturelles des Agents de la Région (Control de la Region (Control	OSCAR)46
Favoriser l'insertion professionnelle en	n interne des directions de la Régio
panouissement de tous les êtres humains	
Objectifs	
Politiques menées sur le territoire	
1. Augmenter le niveau de qualification professionnelle des réunior	•
futurs des entreprises	
La formation continue tout au long de la vie	
2. Favoriser la formation et la professionnalisation des acteurs culti	
Soutien aux projets de résidences et stages de formation	
Département Art et Culture de la Coopérative d'Activités et d'E	•
L'enseignement artistique en direction de la jeunesse, pour ur	
talents	
3. Favoriser l'égalité des chances	
Une politique de développement culturel structurante et adapt	
Des schémas régionaux pour affirmer le rôle de la culture com	
l'île et garantir les droits culturels des populations	
Les aides en faveur de la protection et de la valorisation du pa	trimoine culturel52
Les événements culturels	
4. Favoriser la mobilité et assurer l'autonomie des jeunes	
Inciter à la mobilité des jeunes dans le cadre de leur formation	
L'aide à la continuité territoriale	
Favoriser la mobilité du mouvement sportif et socio-éducatif	
Favoriser la mobilité des acteurs culturels	
6. Garantir santé et bien être	
Participer à la prévention face aux risques environnementaux	•
Poursuivre l'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'	,
Assurer la viabilité des routes nationales	
Améliorer le cadre de vie pour les utilisateurs du patrimoine ba	
Favoriser l'organisation d'activités et d'épreuves sportives	
Activités sportives de pleine nature pour les lycées profession	
Épreuves sportives	
7. Soutenir la recherche locale et interrégionale	
Allocations de recherche et post-doctorat	

ent de la collectivité Prendre en compte les souhaits		
	des agents dans le lieu d'affec	
	des agents dans le nea a arrec	, tuti 011
Améliorer le statut des agents	63	
Renforcer le plan de formation	des agents63	
Améliorer le cadre de travail de	e l'ensemble des agents de la c	ollectivité
minimiser les déplacements int	er entreprises63	
	_	-
	·	
•		
• • •	` ,	
. •		-
	The state of the s	
•		
et notamment de déchets routiers à travers	s la construction de la nouvelle Route du	littoral. Cela s
	,	
etrepalite	Renforcer le plan de formation  Améliorer le cadre de travail de minimiser les déplacements int  de développement suivant des modes de minimiser les déplacements int  de développement suivant des modes de menées sur le territoire menforcer l'économie de l'excellence sur les renforcer l'économie de l'emploi local grâce au pement de spécialisations intelligentes magner les structures employeuses de l'Économie de promotion touristique, renforcement de la magnerinte écologique liée aux déchets magnerinte écologique liée aux déchets dans at la gestion des déchets dans at la Région agit au niveau de son fonctionner les et notamment de déchets routiers à travers ar ment de la collectivité mine d'Appui Réunionnais au Développement le suivi ment de la collectivité ment de	Renforcer le plan de formation des agents

L'organisation et la structuration de l'information géographique à l'échelon territorial passe par des systèmes et des informations, notamment avec l'acquisition concertée avec l'ensemble de	
référentiels et la mutualisation de l'ingénierie, pour garantir l'interopérabilité des systèmes d'inf	ormation. Pour
répondre à cela, la Région en partenariat avec l'État et le Département, a confié à l'AGORAH d	qui est une
instance partenariale, la mise en œuvre et l'animation de la plate-forme PEIGEO	76
2. Mettre en place des outils de suivi permettant l'évaluation des politiques territoriales	76
Un service dédié au suivi et à l'évaluation des engagements de la collectivité	76
La mise en place d'indicateurs de suivi	76
3. Intégrer une approche transversale pour mettre en cohérence les politiques territoriales	76
Démarche suivie pour la rédaction du rapport faisant état de la situation régionale en matière d durable	de développement
Indicateurs de suivi	77
Axes de progrès	78
Fonctionnement de la collectivité	79
Renforcer l'engagement sociétal de la Collectivité79	
Renforcer les outils de gouvernance79	
Encourager une culture du suivi et de l'évaluation80	
L'équilibre budgétaire en matière de gestion du patrimoine	80
Annexe I. Liste des actions figurant dans le rapport 2014 et leur contribution aux finalités du dé	
Annexe II. Liste des indicateurs de suivi et d'évaluation de la politique territoriale et du fonctionr la Région au titre du développement durable	
Nombre de projets culturels favorisant l'accès à l'art et à la culture dans les hauts (Leader) [a	
(Leader) [a	.,
Annexe III. Synthèse des axes de progrès	101
, ,	

Finalité 1	
du développement durable	La lutte contre le changement climatique

Depuis plusieurs années et suite aux travaux du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), le constat s'impose à tous : nos activités ont un impact significatif sur l'augmentation des températures, la raréfaction des ressources en eau et la fréquence des tempêtes. Ainsi, le territoire de La Réunion est à l'origine de 4,5¹millions de tonnes équivalent (teq) CO<sub>2</sub> hors UTCF² et hors transport aérien soit 4,89 teq CO<sub>2</sub> /an/habitant en 2010 contre 7,7 teq CO<sub>2</sub> /an/habitant au niveau national³.

Malgré un taux par habitant inférieur à la moyenne nationale, La Réunion doit réaliser un effort important pour répondre aux enjeux climatiques afin d'atteindre l'objectif national<sup>4</sup> des 2 teq CO<sub>2</sub>/an/habitant d'ici 2050, hors trafic aérien. L'industrie de l'énergie, en particulier la consommation de combustibles fossiles pour la production d'énergie électrique, et les transports, notamment aériens (8 % des émissions en 2009 soit 363 kteqCO<sub>2</sub>) et routiers (29 % des émissions soit 1,2 Mteq CO<sub>2</sub>), constituent les deux principales sources d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à La Réunion.

Certains leviers existent à l'échelle des territoires, à l'image du Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) qui constitue la déclinaison régionale de la stratégie nationale en matière de lutte contre le changement climatique, et du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT) en matière de mobilité durable. Ces documents s'articulent par ailleurs avec le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) qui doit prendre en compte les évolutions climatiques et leur impact sur le territoire réunionnais dans ses orientations stratégiques.

De plus, la stratégie de spécialisation intelligente accorde une place importante aux énergies renouvelables, avec une spécialité permettant de faire de La Réunion « une plate-forme agile de transformation vers une économie de la connaissance, numérique et décarbonée ».

#### Objectifs

Pour réduire son impact sur le changement climatique et s'adapter à ses conséquences, la Région Réunion décline à l'échelle régionale, à travers des documents d'orientations stratégiques les lignes directrices définies à l'échelle mondiale, européenne et nationale. Elle a intégré la prise en compte de la lutte contre le changement climatique dans l'ensemble de ses politiques.

En outre, l'énergie et les transports étant les deux principaux émetteurs de GES, l'objectif de la Région est de mettre en œuvre les orientations du SRCAE et du SRIT, pour agir principalement sur ces deux domaines.

#### 1. Le Schéma d'Aménagement Régional

Conformément à la loi N°84-747 du 2 août 1984, la Région Réunion a élaboré un Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Le SAR est un document stratégique de planification et d'aménagement du territoire, qui fixe les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable, de mise en valeur du territoire et de protection de l'environnement. Il contient également un chapitre individualisé valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SNVM), qui précise les vocations sur les différentes parties du littoral.

À travers ces orientations structurelles, le SAR pose les bases d'un développement durable de La Réunion, dans la mesure où la vulnérabilité des infrastructures, la mauvaise gestion des pollutions et des déchets, la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> IEGES 2010 - SRCAE 2013

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Utilisation de la Terre, son Changement et la Forêt

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Mise en œuvre de la SNDD 2010-2013

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> D'après le livre blanc des énergies renouvelables des choix qui fondent notre avenir établi par le Syndicat des Énergies Renouvelables en janvier 2012

surconsommation des ressources pourraient devenir des facteurs limitants du développement de l'île. La parfaite intégration en termes d'aménagement de ces contraintes impose toutefois une approche prospective tenant compte des changements climatiques pour :

- ✓ Sécuriser le fonctionnement du territoire par une gestion préventive des risques ;
- ✓ Préserver les ressources en eau et en matériaux pour répondre durablement aux besoins d'une population croissante ;
- ✓ Sécuriser les réseaux permettant l'approvisionnement énergétique et permettre le développement des énergies renouvelables ;
- ✓ Faciliter la maîtrise des pollutions et des nuisances, par notamment la mise en œuvre des équipements de traitement et d'élimination des déchets.

#### 2. Le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)

Le SRCAE a été approuvé en Assemblée Plénière du Conseil Régional le 7 novembre 2013 puis arrêté par le Préfet le 18 décembre 2013.

A travers le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE), la Région (en partenariat avec l'État) a précisé son cadre d'intervention sur les questions énergie-climat. Le SRCAE est un document d'orientations qui traduit les engagements nationaux et européens sur le climat, l'énergie et la qualité de l'air à l'échelle régionale. Il se compose d'un volet Air, d'un volet Atténuation de gaz à effet de serre et d'un volet Adaptation au changement climatique. Le SRCAE fixe plusieurs objectifs chiffrés de réduction de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2020 par rapport à la situation actuelle, grâce à des actions de maîtrise de la demande en énergie et de développement des énergies renouvelables. Ceci afin d'atteindre l'autonomie électrique à l'horizon 2030.

Les orientations du SRCAE (conformément à l'article 68 de la loi Grenelle II) consistent à :

- ✓ Développer les énergies renouvelables avec l'objectif d'atteindre 50 % du mix électrique en ENR d'ici 2020, puis l'autonomie électrique en 2030 ;
- ✓ Réduire des émissions de GES de 10 % en 2020 par rapport à 2011 ;
- ✓ Maîtriser la demande en énergie en réduisant de 10 % la consommation électrique en 2020 par rapport à 2011 et 20 % en 2030 par rapport à 2011 ;
- ✓ Diminuer de 10 % la consommation de carburants pour le transport de personnes en 2020 par rapport à 2011 ;
- ✓ Atteindre 70 % de logements équipés en Chauffe-Eau Solaires thermiques (CES) en 2020 et 80 % en 2030 :
- ✓ Lutter contre la pollution atmosphérique en augmentant les stations d'observation pour veiller au respect des normes réglementaires ;
- ✓ S'adapter au changement climatique grâce à l'amélioration des connaissances, la prise en compte des zones à risque dans les documents d'urbanisme et la sécurisation des infrastructures vis-à-vis des aléas climatiques.

#### 3. Le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT)

Le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports a été arrêté lors de l'Assemblée plénière du Conseil régional du 17 octobre 2014. Sa validation définitive se fera après la réalisation de l'évaluation environnementale du plan d'actions du SRIT et après la mise à disposition du public du document qui aura lieu au premier semestre de l'année 2015.

Il établit, à l'horizon 2020-2030, les grandes orientations des schémas d'infrastructures et de transports afin de répondre à des objectifs de mobilité durable, notamment une augmentation significative de la part modale des transports en commun (15 % en 2030 au lieu de 6 % en 2011).

Les grandes orientations du SRIT sont les suivantes :

- ✓ Diminuer notre dépendance aux énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre ;
- ✓ Disposer d'une offre mieux équilibrée entre transport individuel et transport collectif;

- ✓ Maîtriser la congestion routière ;
- ✓ Améliorer l'offre en infrastructures pour le vélo et les piétons ;
- ✓ Décliner un plan d'actions réaliste, financé et contrôlé pour toutes les infrastructures, routières, maritimes, aéroportuaires.

#### Politiques menées sur le territoire

# 1. La Région a intégré la prise en compte de la lutte contre le changement climatique dans l'ensemble de sa politique d'aménagement du territoire

#### La mise en œuvre du SAR en 2014

Les orientations d'aménagement proposées par le SAR répondent aux enjeux majeurs de l'accueil d'un million d'habitants, du développement économique et du respect des équilibres entre les espaces urbains et naturels.

Afin de favoriser la compréhension et l'appropriation du SAR, un guide méthodologique ainsi qu'un vade-mecum ont été élaborés et diffusés en 2013.

Les modalités de gouvernance d'animation et de suivi des 23 indicateurs d'impact environnemental du SAR ont été définies afin d'impliquer l'ensemble des acteurs, à construire à travers le SAR, un aménagement durable de notre territoire. La commission de suivi du SAR a été installée le 6 décembre 2012. Elle s'est réunie de nouveau le 4 décembre 2014.

La tenue de la commission technique de suivi du SAR a permis d'examiner les valeurs de suivi des 23 indicateurs d'impact environnemental du schéma sur trois années de référence. Les modalités de gouvernance, d'animation et de suivi de ces indicateurs ont été définies de manière à impliquer l'ensemble des acteurs pour la construction d'un aménagement durable de notre territoire.

#### 2. La Région a précisé son cadre d'intervention sur les questions énergie-climat à travers la mise en œuvre du Schéma Régional Climat Air Énergie

## Le volet adaptation du SRCAE : limiter la vulnérabilité du territoire face aux risques naturels

Le SRCAE poursuit trois objectifs :

- ✓ L'anticipation des effets du changement climatique en améliorant la connaissance liée à son impact sur les enjeux du territoire, et notamment sur les risques naturels ;
- ✓ La maîtrise de l'urbanisme permettant de concilier la croissance démographique à l'horizon 2030, et la limitation de l'augmentation de la consommation d'énergie, tout en permettant la préservation des milieux naturels et agricoles dans un contexte de changement climatique ;
- ✓ L'amélioration de la résilience du territoire notamment en sécurisant les infrastructures face aux évolutions climatiques.

#### Les risques naturels

Face à la répétition des catastrophes naturelles dans l'histoire de La Réunion et en réponse à l'attente d'information des élus en charge de l'aménagement du territoire et des populations, le Conseil Régional a contribué à la création d'un Observatoire Régional des Risques Naturels (ORN) qui est rattaché à l'AGORAH. Depuis 2012, la Collectivité soutient l'AGORAH pour la mise en œuvre de cet outil, qui s'est traduite notamment par la mise en place de la gouvernance et la reprise du site Internet « risquesnaturels.re ».

De plus, au cours de l'année 2014 la Région a poursuivi son soutien pour :

✓ Les actions mises en œuvre par le BRGM avec l'aide financière de la Région en particulier le projet de levé électromagnétique et magnétique aéroporté de la Réunion.

✓ L'endiguement des ravines (financé par l'État, la Région et le FEDER dans le cadre du POE 2007-2013, pour ce qui concerne le risque inondation⁵). En 2013, notre Collectivité a participé au financement à côté des fonds européens des travaux de la Rivière des Marsouins et l'étude de conception de l'endiguement de la Rivière des Pluies. En 2014,elle a assuré le suivi administratif et financier de ces études.

Aussi, l'observatoire des risques naturels porté par l'AGORAH devra veiller à l'animation auprès des collectivités de la mise en œuvre du Plan d'actions du PGRI.

#### La gestion des risques naturels

Face aux menaces de catastrophes naturelles, La Réunion dispose d'une **Plate-Forme Régionale d'Intervention pour l'Océan Indien (PIROI)** intégrée dans son environnement régional, et qui permet de concentrer les compétences et les moyens au plus près des zones vulnérables et ainsi d'augmenter la réactivité et la flexibilité face aux catastrophes.

Avec l'appui de l'Europe et de la Région, la PIROI mène des activités de préparation et de réponses aux catastrophes à travers la formation d'équipes de réponse aux urgences et le pré-positionnement de matériel (six entrepôts dans la zone), l'appui au développement des capacités des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la sensibilisation aux risques ainsi que le renforcement des capacités des communautés.

En 2014, la Région aura ainsi continué à soutenir le programme de la PIROI, à travers un cofinancement de près de 120 000 €.

Le **SAR** a pour objectif de limiter l'exposition de la population aux risques naturels en anticipation aux changements climatiques. Des indicateurs de suivi sont renseignés annuellement dans le cadre du suivi du SAR.

ENJEUX	INDICATEURS DE SUIVI DU SAR	VALEUR DE REFERENCE (2014)
LIMITATION DE L'EXPOSITION DE LA POPULATION" AUX RISQUES NATURELS	perficie de bâtiments et nombre Aléas moyen : abitants en zone inondable d'aléa 27 059 habitants yen et fort Aléas forts : 29 030 hectares 69 746 habitants	
	Pourcentage de la population couverte par un plan de prévention des risques inondations (PPRI)	54 % de la population soit 12 communes / 24, représentant 452 032 habitants

# Le volet atténuation du SRCAE : développement des Énergies Renouvelables (EnR) et de la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE)

La part des énergies renouvelables dans le mix électrique de La Réunion s'élève aujourd'hui à plus de 30 % contre 15 % en France métropolitaine<sup>6</sup> alors que l'Europe se fixe un objectif de 20 % d'ici 2020. Or les ambitions de La Réunion sont d'autant plus fortes que l'objectif d'autonomie électrique à atteindre prévoit une part de 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2020, et 100 % d'ici 2030.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Le Programme de Gestion du Risque Inondation (PGRI) est un programme d'actions sur les rivières à enjeux avec une déclinaison opérationnelle sous forme d'ouvrages de protection des lieux habités si nécessaire. Au préalable, à la réalisation des travaux d'endiguement, un « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI) entre les Collectivités territoriales concernées, l'État, la Région doit être conclu.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>D'après le livre blanc des énergies renouvelables des choix qui fondent notre avenir établi par le Syndicat des Énergies Renouvelables en janvier 2012

#### La réhabilitation des centrales hydrauliques

L'enjeu principal consiste à améliorer la performance énergétique des centrales hydrauliques appartenant à la collectivité. La réhabilitation de ces centrales a commencé en 2012. Une remise en service partielle des microcentrales a eu lieu en cours d'année 2014. cependant le très faible pluviométrie n'a pas permis de tester toutes les configurations de fonctionnement. Ces deux microcentrales représentent une puissance de 2,2 MégaWatts (MW) sur les 135 MW de puissance hydroélectrique réunionnaise.

#### Le solaire photovoltaïque

Depuis la suspension temporaire du tarif d'achat décidée par le Gouvernement en fin d'année 2010, la filière du solaire photovoltaïque rencontre des difficultés pour se maintenir. Aussi, la Collectivité a décidé, en 2011, de mettre en place un dispositif d'aide en faveur des particuliers qui souhaitent s'équiper d'une centrale photovoltaïque individuelle. La Région a ainsi défini un système d'aides s'appuyant sur :

✓ Un dispositif d'aide à l'acquisition (de 3 000 ou 6 000 euros) dont la mise en œuvre est effective depuis début 2012. Ce sont plus de 820 ménages qui en ont bénéficié dont X ménages en 2014 ;

#### La biomasse

La valorisation de la biomasse est une des thématiques principales sur laquelle s'est centrée l'action de la Région depuis 2010, suite aux orientations de la collectivité dans ce domaine. Ainsi la recherche et le développement de projets en matière de biomasse ont permis, en 2014, de mettre en œuvre les projets suivants :

- ✓ Convention de mandat de la Région avec la SPLR Énergies Réunion, pour la réalisation du projet de plate-forme d'expérimentation de la gazéification, adossé à un programme de recherche, en partenariats avec les principaux acteurs de la recherche locale (Université LE2P, Cirad, Téréos, Séchilienne Sidec) et des acteurs nationaux tels qu'Armine, XYLOWATT ;
- ✓ Convention de mandat de la Région avec la SPLR Energies Réunion, pour la réalisation du projet de méthanisation sur le site du lycée agricole de Saint-Joseph en faveur de deux petits projets de méthanisation mobile au sein des lycées agricoles de Saint-Joseph et de Saint-Paul. Ces projets à vocation démonstrative et pédagogique permettront de valoriser les déchets organiques d'origine agricole ;
- ✓ Accompagnement et finalisation du projet Orchyre porté par l'entreprise Enertime pour le développement de solutions hybride biomasse solaire pour la production d'électricité par le procédé ORC (Organic Rankine Cycle).
- ✓ Finalisation et validation sous la maîtrise d'ouvrage de la Région, d'une étude de faisabilité d'une filière Bois Énergie structurée à La Réunion ;
- ✓ Soutien apporté à la Ville de Saint-Pierre pour son projet d'élimination et de valorisation par méthanisation des boues de Station d'Épuration par un accompagnement de la SPL Énergies.

#### Les énergies marines

La collectivité a poursuivi son positionnement sur deux projets en 2014 :

- L'amélioration des possibilités d'insertion sur le réseau de l'énergie qui pourrait être produite par la technologie Pelamis. Ce travail de recherche développement qui vise à mettre en place un système de conversion de l'énergie de la houle dans le Sud est porté par le groupe Seawatt en association avec plusieurs universités et/ou organismes de recherche. Un prototype du système de stockage de l'énergie à air comprimé sera acheminé sur l'île en 2015. Cependant la réalisation d'un système productif ne paraît plus à l'ordre du jour compte tenu des coûts du système qui ne sont pas en adéquation avec les tarifs d'achat de l'énergie.
- ✓ Un projet de valorisation de l'Énergie Thermique de la Mer (ETM) en partenariat avec le groupe DCNS passe par l'exploitation du prototype de l'IUT de Saint-Pierre afin de tester différents types d'échangeurs pour mesurer les performances de production énergétique d'ETM. Les négociations menées entre la Région Réunion, DCNS et l'Université de La Réunion ont permis la réalisation d'une série de tests sur le prototype à terre, installé à l'IUT de Saint Pierre. Ces essais ont été réalisés conjointement par les chercheurs de DCNS, les agents de la SPL Énergies Réunion et de l'Université de La Réunion. Ils ont permis d'optimiser certains sous-systèmes de la technologie (échangeurs notamment) pour en augmenter le rendement ;

Le retour d'expérience sur le projet Houles Australes a permis de montrer l'importance de connaître outre les houles cycloniques et extrêmes, celles de moins fortes intensités mais susceptibles de générer des ruptures de fatigue sur les installations.

#### La maîtrise des consommations énergétiques

La collectivité a fait de la maîtrise de l'énergie (MDE) une priorité pour La Réunion. Plusieurs actions auprès du secteur tertiaire et des ménages ont été conduites au cours de l'année 2014 :

- ✓ Participation au financement du projet de Sea Water Air Conditionning (SWAC). Le SWAC, porté par le Groupe GDF Suez, délégataire du SIDEO (Syndicat intercommunal des villes de Saint-Denis et Sainte-Marie), est un projet d'envergure qui consiste à valoriser l'eau froide des profondeurs de l'océan Indien en remplacement de la climatisation pour les bâtiments tertiaires. Ce procédé concerne notamment la ZA du Chaudron, les bâtiments de la Technopôle, l'Université, le Conseil Régional, le Pôle Océan et l'Hôpital de Bellepierre. L'ensemble des autorisations a désormais été obtenu et les premiers travaux doivent débuter en fin 2015, pour une opérationnalité des services à partir de 2017-2018;
- ✓ Financement avec l'ADEME de la mise en place de chauffe-eau solaires sur 840 logements sociaux, soit 3 340 m² de capteurs ;
- ✓ Poursuite de l'engagement sur le projet « Réunion île solaire » par une aide à l'achat de chauffe-eau solaires pour les familles à faibles revenus à travers le projet « Eco solidaire ». Au total, prés de 900 foyers modestes ont bénéficié de ce dispositif. Ce projet a été financé par la Région, les communes et EDF.
- Mise en œuvre d'un programme de coordination des acteurs et de conseil aux personnes en situation de précarité énergétique (SLIME) visant à toucher 1500 foyers jusqu'à juin 2015. Pour l'année 2014, X familles ont bénéficié cet audit.

#### 3. Dans le domaine des transports

#### L'action de la Région dans le cadre du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (SRIT)

Conformément à l'article 14-1 de la LOTI modifié par l'article 17 de la loi du 13 août 2004, la Région, en association avec l'État et dans le respect des compétences du Département, et en concertation avec les communes et les intercommunalités est chargée de l'élaboration du SRIT (Schémas Régionaux des Infrastructures et des Transports ) de La Réunion. Ce rôle de coordination a été renforcé par la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale qui donne à la Région le rôle de chef de file dans le domaine de l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transports. C'est donc à ce titre, que La Région Réunion et ses partenaires réalisent le SRIT pour faciliter les déplacements des personnes et des biens avec une volonté d'aboutir à une mobilité durable.

Le principal objectif du S.R.I.T. est d'établir de grandes orientations, des schémas d'infrastructures et de transports, des actions ciblées sur les transports individuels et collectifs des biens et des personnes afin de développer une mobilité durable pour l'île de la Réunion à l'horizon 2020 - 2030.

Le S.R.I.T. se décline en 7 objectifs, qui se découpent en 12 actions.

Le 1er objectif porte sur **l'amélioration de l'offre de transport en commun**, dont une des actions est la mise en œuvre du programme Trans Eco Express (TEE). Le TEE vise à proposer une alternative crédible au tout-automobile en dotant progressivement toute La Réunion d'un réseau de transport en commun à haut niveau de service, doté d'un parc de bus propres, c'est-à-dire peu émetteurs de CO<sub>2</sub>.

Ce programme se décline en plusieurs volets :

✓ La réalisation de voies réservées à la circulation des transports en commun, afin de garantir leur régularité, les rendre compétitifs en termes de temps de parcours face à la voiture et encourager ainsi les usagers de voitures particulières à prendre les transports en commun. La Collectivité aménage des voies réservées sur les routes nationales chaque fois que nécessaire (notamment aux entrées/sorties d'agglomération), et apporte un soutien technique et financier aux projets de T.C.S.P. portés par les E.P.C.I. Ainsi, ce sont 71 opérations qui ont été lancées, soit plus de 170 km de TCSP qui sont en études ou en travaux, financées par une enveloppe de 250 M€ issue des Accords de Matignon répartie comme suit :

Région	101 M€
FEDER	80 M€
FCTVA	39 M€
État	30 M€
Total	250 M€

#### L'année 2014 a principalement vu :

 La livraison du chantier relatif à l'aménagement de l'Entrée Est de Saint-Denis (Radier du Chaudron) suivie de celui de l'aménagement de voies réservées aux bus au niveau de la Chaussée Royale à Saint-Paul, et la création de shunt bus aux échangeurs du Sacré Coeur et de Savanna.

Ce volet infrastructures comprend également l'accompagnement financier des AOT dans leurs projets de réalisation ou de rénovation d'abris-voyageurs et de pôles d'échanges. Ainsi, depuis 2012, 718 abris-voyageurs, 1 pôle d'échanges et 1 réhabilitation de gare routière ont fait l'objet d'un engagement financier de la Région.

- La mise en place d'un parc de bus et cars moins polluants, afin de réduire sensiblement l'impact environnemental des transports, en favorisant l'acquisition de véhicules moins consommateurs de carburants. En 2014, 6 bus hydrides (véhicules de 18m sur le territoire de la CINOR), et 16 bus équipés répondant aux normes EEV (dont 10 minibus affectés à la mise en place d'un service de transport dédié aux personnes à mobilité réduite et 6 véhicules de 18m sur le territoire de la CINOR), subventionnés par la Région, ont été mis en circulation. On estime qu'en moyenne un bus hybride consomme jusqu'à 18 % de carburant en moins qu'un bus classique à moteur thermique. L'ensemble des bus livrés sont équipés de porte-vélos.;
- ✓ La mise en place d'une gouvernance concertée des transports de l'île, en associant l'ensemble des acteurs publics autour du même objectif qui est d'améliorer les conditions d'utilisation des transports en commun. Cela s'est traduit, dans un premier temps, par la signature de la convention cadre du Trans Eco Express en 2011 et en 2013 par la création du Syndicat Mixte des Transports de La Réunion (SMTR). En 2014, la directrice du SMTR a été nommée et une carte de libre circulation (Réuni' Pass) a été mise en place afin de permettre aux usagers d'emprunter différents réseaux avec le même titre de transport..

D'autre part, le SRIT prévoit une action spécifique dédiée aux modes doux et plus particulièrement prône le développement du vélo parmi les autres moyens de déplacement au quotidien et quelque en soit le motif. Cette action porte notamment sur l'élaboration du Plan Régional Vélo (PRV) qui a pour objectifs de :

- Faire de La Réunion une île cyclable et du vélo un outil d'aménagement durable tant en milieu urbain qu'en périurbain et sur les grands axes structurants (suivant le tracé de la Voie Vélo Régionale);
- ✓ Placer le vélo au rang des autres moyens de déplacement et lutter contre l'usage dominant de la voiture du particulier;
- Proposer un programme d'actions dégageant une vision plus globale, cohérente et prospective pour la pratique du vélo en urbain, périurbain, interurbain et à l'échelle régionale (avec la VVR), et renforcer les activités de loisirs et touristiques alliant le vélo;

Un diagnostic de la situation de la pratique du vélo dans notre île a été réalisé en 2013 et un plan d'actions comprenant 20 orientations a été élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels et le monde associatif. Des boucles de loisir et des boucles urbaines ont également été identifiées. En 2014, un séminaire réunissant les acteurs de la pratique du vélo (institutionnels, associations, experts, etc.) a été organisé afin de présenter le PRV et une manifestation grand public « Tous à vélo » a été organisée afin de sensibiliser la population aux bienfaits de la pratique du vélo, aussi bien dans nos déplacements que sur notre santé. Le PRV a été arrêté lors de l'Assemblée plénière du Conseil régional du 17 octobre 2014. Sa validation définitive se fera après la réalisation de l'évaluation environnementale du plan d'actions et après la mise à disposition du public du document qui aura lieu au premier semestre de l'année 2015.

Une des actions du SRIT porte sur la mise en œuvre de technologies innovantes telles que le transport par câble (téléphérique, télécabine...), qui se présente comme une alternative possible dans les secteurs contraints où les transports collectifs « classiques « sont, de fait, de capacité et de niveau de service limités. Par ailleurs, le transport par câble présente l'avantage d'avoir une faible consommation énergétique et de limiter les impacts chantiers. Des projets sont en cours d'étude, l'objectif étant de réaliser 4km de liaison câblée à horizon 2020. La Région a ainsi lancé une réflexion pour desservir les cirques de Cilaos et de Salazie avec des transports par câble qui compléteraient l'offre de transport en commun et apporteraient une solution aux problèmes de sécurité rencontrées sur les tronçons actuels. Les études seront réalisées en 2015.

Le SRIT encourage également la réalisation des Plans de Déplacements Entreprises et Administrations (PDE/ PDA) et les mesures associées : pratique du co-voiturage, du télétravail....

En 2014, pour promouvoir le covoiturage comme mode alternatif à la voiture particulière, la Région a mis en place un site internet, véritable plate-forme d'échange entre co-voitureurs, à destination des agents de la collectivité, et à organiser un séminaire sur la pratique afin d'y sensibiliser les acteurs du monde économique et administratif.

Deux consultations ont également été lancées pour ces mêmes salariés : l'une afin de mettre à leur disposition 12 vélos à assistance électrique (VAE) aussi bien pour les déplacements domicile-travail que pour les déplacements professionnels ; l'autre concerne l'aménagement d'une ombrière photovoltaïque pour l'alimentation de ces VAE.

Dans le cadre de ses réflexions sur la mise en place d'actions stratégiques volontaristes en faveur du développement énergétique durable de notre île, la Région, en partenariat avec l'ADEME (300 000€ par financeur), a également lancé en fin d'année 2014, un Appel à projet « Mobilité électrique », à destination des organismes publics et privés, pour le financement :

- √ des véhicules électriques (VE) propres (chargés essentiellement avec de l'électricité d'origine renouvelable)
- ✓ des infrastructures de charge associées.

L'objectif de celui-ci est de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de mobilité durable et de créer une dynamique fédératrice autour de cette problématique, en finançant des opérations exemplaires de développement de véhicules électriques sur le territoire. Les projets devaient s'inscrire dans l'un des axes suivants afin de promouvoir un développement raisonné du véhicule électrique sur l'île, au regard du mix énergétique actuel : les flottes captives, les transports collectifs, le déplacement du dernier kilomètre, la logistique urbaine. Les projets retenus par le jury seront mis en œuvre durant l'année 2015.

Les actions relatives à la Voie Vélo Régionale sont développées dans la finalité 5 au chapitre « Développer la mobilité durable ».

## Éclairage budgétaire sur la lutte contre le changement climatique

En 2014, la Région a subventionné (seule ou en partenariat) de nombreuses actions en faveur de la lutte contre le changement climatique pour un total de l'ordre de 25 M€

#### Indicateurs de suivi

Les indicateurs représentant l'action de la Région pour participer à la lutte contre le changement climatique sont détaillés cidessous :

Indicateur	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Maîtrise de la demande en énergie (Cumul éco solidaire + CES logements collectifs)[a]	DEE	Nbr total de CES installés/objectif de l'année 636 / 1350 (47%)	2535 / 2100 ( <b>120%</b> )	2815 /2500 ( <b>112%</b> )	1600/2400 ( <b>66%</b> )	1700/1900 <b>(89%)</b>
Production d'EnR photovoltaïque : Chèques énergie		Nbr total de centrales photovoltaïques		260/500 ( <b>52%</b> )	200/500 ( <b>40</b> %)	250/300 ( <b>83%</b> )

Indicateur	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
		installées/objecti f de l'année Pas d'actualité				
Nombre de bus propres achetés durant l'année (électriques /hybrides / filtres à particules)		0	0	21	41	
Linéaire de TCSP [b]	STD	0	1,2 km	0,4 km	1,4 km (DRR : TCSP mis en service par la Région)	1,3 km de TCSP mis en service par la Région)
La fréquentation des réseaux de TC			41 893 361 voyages	43 572 674 voyages	43 608 850 voyages	
Linéaire de VVR	DRR	(2010 : 0 / 20	26,2 km (2010 : 0 / 2011 : 5,97 km / 2012 : 20,22 km)		3,4 km	0,3 km + 3 km réhabilités
Pourcentage de la population couverte par un plan de prévention des risques inondations (PPRI) [c]	DADT				42 % de la population soit 11 communes / 24, représentant 348 000 habitants	

<sup>[</sup>a] Entre 2010 et 2013, le nombre de CES installés a augmenté.

**[b]** Le linéaire de TCSP réalisé selon les années en raison de l'importance des études avant-projet à réaliser et de la durée des procédures administratives. Ainsi, la mise en place des TCSP se fait de façon progressive.

En 2014, le linéaire de TCSP mis en service par la Région est de 1,3 km au niveau de la gare routière de Saint Paul, des shunt bus de Savanna et de Sacré Coeur

La fréquentation des réseaux de TC a sensiblement augmenté entre 2010 et 2013. Les chiffres pour 2014 seront connus en cours d'année 2015 et devraient confirmer cette tendance.

Pour ce qui concerne la VVR le bilan est le suivant

- de 2010 à 2013, 29,6 km de Voies Vélos Régionales ont été réalisées, et 8,4 km réhabilités
- Pour 2014 : 0,3 km réalisés et 3 km réhabilités (revêtement et coloration)

soit de 2010 à 2014 : un total de 29,9 km réalisés et 11,4 km réhabilités.

[c] Enjeu : limitation de l'exposition de la population aux risques naturels

## Axes de progrès

Afin de renforcer son action en matière de lutte contre le changement climatique, la collectivité souhaiterait :

- ✓ Suivre l'évolution des indicateurs du SAR en déterminant les actions à mettre en place pour permettre de maîtriser cette évolution.
- ✓ Poursuivre la réflexion sur la sécurisation des infrastructures au regard des évolutions climatiques (Les études de suppression de quatre radiers sur routes nationales sont en cours et les travaux doivent être lancés en 2015.);
- ✓ Étudier la mise en place de modes de déplacement décarbonés (transport par câble) et VE;

- ✓ Élaborer le PCET « Patrimoine et Compétences » de la Collectivité;
   ✓ Pérenniser la politique d'entretien de la VVR;
   ✓ Mettre en place une logique de « clients légers<sup>7</sup> » dans les lycées en remplacement du parc informatique actuel (AMO de maintenance et de gestion du parc informatique lancée en ce sens en 2013);
- ✓ Généraliser la mise en place d'optimiseurs énergétiques dans les cantines des lycées.

<sup>7</sup> Il s'agit d'un poste informatique composé uniquement d'un clavier et d'un écran- (les logiciels et données étant stockés sur un serveur externe)

#### Fonctionnement de la Collectivité

#### Objectifs

Conformément à la loi dite « Grenelle II », qui prévoit la réduction des 75 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2050, la Région s'est engagée à réduire ses émissions dans le cadre de son fonctionnement interne en poursuivant les objectifs suivants :

- ✓ Réduire de 40 % la consommation énergétique de ses bâtiments d'ici 2020 par rapport à 2011 ;
- ✓ Réduire de 75 % ses émissions de GES d'ici 2020 par rapport à 2011 ;
- ✓ Mettre en œuvre des normes « bâtiments basse consommation » et à « énergie positive» d'ici 2020;
- Moderniser les procédures administratives (dématérialisation du courrier, la gestion électronique de documents, moderniser des processus d'achat, dématérialisation des délibérations).

#### Actions mises en place en interne

#### Maîtriser les consommations énergétiques du patrimoine régional

- ✓ Analyse et étude des installations électriques dans les lycées pour mettre en place des sous-compteurs afin de suivre plus finement les consommations en eau et électricité ;
- ✓ Mise en place et instruction des demandes de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) : 2 nouveaux dossiers ont été instruits en 2014 : pour la résidence d'acueil étudiants du Tampon : (5360 Kwh Cumac en attente de rachat sur le site Emmy) et pour l'Antenne Est du Conseil Région al (736 Kwh Cumac).
- ✓ Mise en place de la démarche ISO 50001 relative au management de l'énergie, au sein de la Direction Bâtiment (objectif : atteindre 60 Kw/m² d'énergie finale pour les constructions neuves et diminuer les consommations énergétiques de 15 % sur le patrimoine existant). Périmètre d'étude : 14 sites identifiés et suivis grâce à des carnets de suivi énergétiques ; 7 sites font l'objet d'un plan d'actions.
- √ Réhabilitation des centrales photovoltaiques de la Région : 4 sites existent Lycée Mahatma Gandhi et Pierre Lagourgue(fonctionnels et raccordés au réseau EDF) ainsi qu'au CPOI et à l'Hôtel de Région dont la mise en route sera effectuée en 2015.
- ✓ Démarche HQE (Haute qualité Energétique) : La nouvelle construction du lycée Nord à Saint-Denis et la réhabilitation du CFA de Saint-André, l'annexe du bâtiment de la Région à Saint-Denis ont été réalisés selon cette démarche.
- ✓ Dans le cadre de la réduction de consommation énergétique, la Direction des Systèmes d'Information a remplacé l'ensemble des ordinateurs « classiques » par des « clients légers », beaucoup moins énergivores. Les outils informatiques sont réduits au maximum (écran, clavier, souris) et les informations et les logiciels sont stockés sur des serveurs extérieurs.
- ✓ Parallèlement, la Collectivité a installé des « prises-éco » afin de contrôler et diminuer au maximum l'énergie utilisée lors du fonctionnement des équipements informatiquesLa diminution des équipements d'impression avec la mise en réseau de matériels centralisant les demandes, tant au niveau des impressions que des numérisations, contribue également à réduire la consommation énergétique de la Collectivité.
- ✓ La notion de télétravail est aujourd'hui d'actualité. Suivant une volonté régionale, la Direction des Systèmes d'Information propose une solution répondant à cette demande. Des ordinateurs portables ont été configurés avec les éléments nécessaires afin de « délocaliser » le bureau de l'agent. Cette mesure permet de réduire considérablement les déplacements, notamment pour les agents habitant loin de leur lieu de travail.

#### Compenser volontairement l'impact carbone de l'Hôtel de Région

Les 2 045 teq CO<sub>2</sub> émises par l'Hôtel de Région ont fait l'objet d'une démarche de compensation volontaire depuis 2013 par des actions de (re)plantations d'espèces végétales indigènes au sein de plusieurs lycées de La Réunion dans le cadre des Green Days.

Ces actions qui permettent non seulement la création de puits de carbone, mais qui sont également l'occasion de sensibiliser les lycéens à la préservation de la biodiversité (*finalité* 2) ont été poursuivies en 2014.

#### L'impact environnemental des bâtiments réduit, grâce au plan de rénovation du bâti

La réduction des consommations énergétiques des bâtiments dont la Région est propriétaire constitue une priorité.

Le Conseil régional poursuit la mise en œuvre du plan de rénovation thermique du bâti. L'objectif est de diminuer de 20 % les consommations électriques des bâtiments appartenant à la Région.

La maîtrise des consommations s'est poursuivie en 2014 avec notamment :

- ✓ Un nouvel éclairage LED au MOCA et à la Région ;
- ✓ L'optimisation de l'énergie dans les travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduites au MOCA:
- ✓ L'amélioration de l'efficience de la production d'eau chaude sanitaire par panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des lycées (diagnostic, préconisations). Plusieurs études de faisabilité sont en cours pour à titre expérimental, augmenter l'autonomie énergétique du lycée Georges Brassens et expérimenter l'installation de climatisation alimentée par des panneaux photovoltaïques (lycées Le Verger et Lepervenche)

#### Améliorer la performance énergétique des déplacements des agents du Conseil régional

La mise en place des actions du Plan de Déplacement Inter Administrations et entreprises (PDIA) (comprenant 40 actions) et validé en 2012, s'est poursuivi. Ce plan vise à optimiser l'accessibilité du site du Moufia pour les salariés du secteur tout en favorisant l'utilisation des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

En 2014, le site intranet créé pour organiser le covoiturage sur le site de la Région fonctionne,

La réflexion se poursuit sur les possibilités de télétravail et sur la sensibilisation à l'utilisation du vélo à assistance électrique. La collectivité prévoit d'acquérir une douzaine de ces vélos qui pourraient être utilisés tant pour les déplacements domiciletravail, que pour les déplacements professionnels, et seraient rechargés grâce à des ombrières photovoltaïques.

#### Indicateurs de suivi

Les indicateurs représentant l'action de la Région pour participer à la lutte contre le changement climatique en interne sont détaillés ci-dessous :

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Production d'électricité à partir d'ENR (photovoltaïque et centrales hydrauliques)	DEE	1,31 GWh	0,94 GWh	0,92 GWh0,28 GWh 0,55 GWh		

La majeure partie de l'énergie produite provient des centrales hydrauliques. Cette dernière est très largement dépendante de la pluviométrie. Suite à des travaux de réhabilitation les microcentrales du Bras des Lianes ont été remise en service partiel en cours d'année justifiant une production qui reste faible en 2014.

#### Axes de progrès

#### Suivi des émissions de Gaz à Effet de Serre

✓ Élaborer le Bilan de Gaz à Effet de Serre et le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de la collectivité, sur son Patrimoine et ses Compétences.

#### <u>Bâtiment</u>

✓ Suivre et optimiser les consommations électriques du patrimoine bâti de la collectivité.

#### Maîtrise de la demande en énergie

- Réduire les consommations énergétiques du parc informatique en remplaçant les ordinateurs actuels par des « clients légers » : les outils informatiques seront réduits au maximum (écran, clavier, souris) et les informations et les logiciels sont stockés sur des serveurs extérieurs ;
- ✓ Améliorer la consommation de l'hôtel de Région par une meilleure gestion de la climatisation notamment en période de nuit (arrêt).

## Déplacements des agents

- ✓ Mettre en œuvre l'expérimentation du télétravail;
- ✓ Inciter les agents au covoiturage grâce au site intranet créé à cet effet ;
- ✓ Mettre à disposition sur ce site des Vélos à Assistance Électrique à recharge photovoltaïque (type ombrières photovoltaïques);
- Poursuivre l'évolution de la nature du parc de véhicules (acquisition de véhicules hybrides, vélos électriques) lors du renouvellement :
- ✓ Suivre les consommations en carburant des véhicules de service (État 0 : données de 2009 collectées dans le cadre du Bilan Carbone).

Ces actions répondent également à la finalité 5 relative à une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

#### Réduction des déchets et dématérialisation

- ✓ Faire récupérer les ordinateurs usagés par une ressourcerie ;
- ✓ Accélérer les procédures d'archivage électronique :
- ✓ Mettre en place une plate-forme individuelle de visioconférence ;
- ✓ Généraliser la procédure de dématérialisation des marchés aux procédures internes ;
- ✓ Poursuivre la migration de la téléphonie classique vers le réseau internet (téléphonie IP).

Ces actions répondent également à la finalité 5 relative à une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

Finalité 2	
du développement durable	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

L'étude et la compréhension du fonctionnement des écosystèmes a permis de prendre conscience de l'importance de leur conservation pour un développement durable. La réglementation a considérablement évolué depuis les années 90 pour une meilleure protection de la biodiversité des milieux et des ressources naturelles en France métropolitaine et en outre-mer. Sur les 34 points chauds (« hot spot ») de la biodiversité mondiale, sept se trouvent en France dont quatre en outre-mer. La Réunion en fait partie.

Les caractéristiques géologiques et hydromorphologiques, combinées à la présence de microclimats expliquent la multiplicité des écosystèmes de l'île qui ne compte pas moins de 239 postes typologiques, identifiés au sein de la Typologie Descriptive des Habitats naturels et semi-naturels de La Réunion<sup>8</sup>. La topographie de La Réunion est composée de nombreuses ravines qui relient les Hauts et le littoral ainsi que de hauts sommets dont le point culminant dépasse les 3 000 m. Aussi La Réunion bénéficie d'un paysage unique, caractérisé par un relief escarpé : pitons, cirques et remparts sont intégrés au Parc national de La Réunion depuis 2007 et inscrits au patrimoine mondial de l'humanité depuis 2010. Sur la côte ouest, le littoral possède des récifs coralliens de grande valeur gérés, depuis 2007, par la Réserve Naturelle Marine. La Réunion, en tant que hot spot de biodiversité, doit faire preuve d'une politique exemplaire en termes de préservation et de mise en valeur de la diversité biologique. En effet, l'île fait partie des territoires d'outre-mer présentant un fort taux d'endémisme, menacé par la présence des 100 espèces exotiques les plus envahissantes recensées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), et la destruction de ses habitats naturels.

Aussi, la protection des écosystèmes réunionnais sous-entend une modification des comportements, ainsi que des choix économiques et politiques forts, afin de trouver un équilibre permettant de concilier accroissement de la population, développement économique et utilisation durable des ressources naturelles. La préservation de la biodiversité fait partie des priorités de la Région Réunion.

Cette orientation stratégique fait écho à la récente loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014, qui clarifie les compétences des collectivités territoriales ainsi que la coordination des acteurs, et érige ainsi la région en chef de file notamment en matière de protection de la biodiversité.

Cette nouvelle organisation s'articule avec le volet 2 de l'Acte III de la décentralisation, qui renforce les compétences et les responsabilités des régions et prévoit le pouvoir réglementaire de celles-ci.

#### **Objectifs**

Ayant conscience de ces enjeux fondamentaux et de la richesse de son patrimoine naturel, la Région Réunion s'est fixée plusieurs objectifs :

- 1. Concilier protection des milieux naturels et développement économique ;
- 2. Développer la connaissance des milieux naturels et la biodiversité ;
- 3. Promouvoir la sauvegarde du patrimoine naturel réunionnais.

Ces différents objectifs participent à la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Réunionnaise pour la Biodiversité 2011-2020 (SRB) portée par l'État, et visant à :

- ✓ Créer une instance de gouvernance politique forte, afin que les actions de la SRB soient partagées par tous les acteurs et portées collectivement :
- ✓ Prévoir des modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre, mais également communiquer les résultats et les données recueillies tout au long de la mise en place des actions de la stratégie ;

\_

<sup>8</sup> LACOSTE et al. 2011

✓ Satisfaire de manière générale aux attentes du Grenelle Environnement, en mettant en place la trame verte et bleue et en poursuivant la mise en place d'actions pour la conservation de la biodiversité réunionnaise.

Le SAR a pour objectif de préserver la biodiversité du territoire face aux pressions en la considérant comme un enjeu à part entière de l'aménagement du territoire. Des indicateurs de suivi sont ainsi renseignés annuellement.

Les indicateurs représentant l'action de la Région pour participer à protéger et valoriser la biodiversité sont détaillés cidessous :

ENJEUX	INDICATEURS DE SUIVI DU SAR	VALEUR DE REFERENCE 2014
FAIRE DE LA BIODIVERSITE UN ENJEU	Espace urbain « zone dense »	5466 ha (2011)
A PART ENTIERE DANS	Espace urbain « zone étalée »	40.0571 (0044)
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Espace urbain « zone dispersée »	16 857 ha (2011) 6 432 ha (2011)
	Espace naturel – forte valeur	0 102 Ha (2011)
	Espace naturel – moindre valeur	en cours
	Part des espaces de continuité écologique protégée dans les PLU	en cours 27 % (2013)
	Part des nouveaux espaces de protection forte protégée dans les PLU	56 % (2013)
	Part des coupures d'urbanisation protégée dans les PLU	70 % (2013)
	Espaces agricoles	EQ 200 (2040)
	Part des espaces agricoles du SAR protégée dans les PLU	52 392 (2010) 86 % (2013)
	Taux d'artificialisation du trait de côte	70 (2010)
	Linéaire routier	67,3 % (2011)
		6471 km (2013)

## Politiques menées sur le territoire

#### 1. Concilier protection des milieux naturels et développement économique

#### Le Parc national de La Réunion

La gestion des routes nationales en traversée de cœur du Parc National (concerne la RN2 et la RN3) nécessite une adaptation des pratiques d'entretien des abords de route pour en limiter l'impact aussi bien sur le paysage (limitation du nombre de panneaux et d'équipements, abandon de l'utilisation de lamiers) que sur les végétaux (adaptation des techniques, abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires). Par ailleurs, afin de lutter contre les dépôts sauvages d'ordures, une gestion ciblée des délaissés routiers a été décidée en collaboration étroite avec les équipes du Parc National, la plupart ayant été fermés à la circulation routière.

#### Exemplarité du chantier de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) pour réduire les impacts sur l'environnement

Dans le cadre du projet de la Nouvelle Route du Littoral (NRL), la Région s'est engagée à mener une démarche ambitieuse d'évitement, de réduction et de compensation environnementale.

Pour mémoire, une analyse approfondie des enjeux environnementaux a tout d'abord été réalisée au travers d'états des lieux précis et actualisés réalisés de 2011 à 2013 pendant la phase de conception détaillée des ouvrages. Ces derniers portaient notamment sur les milieux aquatiques, les espèces protégées (faune et flore) et leurs habitats.

Au cours du dernier trimestre 2013, les arrêtés (loi sur l'eau, « espèces protégées », « DPM ») autorisants les travaux de construction de la Nouvelle Route du Littoral ont été signés.

En 2014, les premiers travaux ont débutés (à l'exception des travaux de la digue entre la Grande Chaloupe et La Possession dont le marché de travaux n°5.2 n'a été attribué que fin 2014). Les principaux accès ont été créés (lots du marché de travaux n°1), la construction de l'échangeur de La Possession (marché de travaux n°2), du viaduc de la Grande Chaloupe (marché de travaux n°4) et des 4 sections de digues raccordant les viaducs à la terre (marché de travaux n°5.1) ont débutés en 2014 après des périodes de préparations de plusieurs mois. Les travaux du viaduc principal entre Saint-Denis et La Grande Chaloupe sont quant à eux toujours dans leur phase préparatoire.

D'un point de vue environnemental, un grand nombre d'actions ont été mises en œuvre par la Région notamment en 2014 :

- les mesures d'évitement (réalisées en 2012-2013) ont été mises en œuvre au stade de la phase PROJET sur proposition d'EGIS, Maître d'œuvre. Elles portent principalement sur l'implantation des piles du viaduc hors zones à substrat dur favorables aux coraux, la réduction de la vitesse de 100 km/h à 90 km/h pour réduire les emprises sur le milieu marin, et éviter les emprises directes sur le banc corallien des Lataniers;
- <u>les mesures de réduction</u> ont été majoritairement intégrées dans les marchés de travaux des entreprises, attribués en 2013. A l'issue de leurs périodes de préparation, les entreprises ont donc débuté leur mise en œuvre. Ainsi les divers documents d'organisation et d'intervention ont été élaborés (référent environnement sur le chantier, système d'organisation, de gestion et d'élimination des déchets, gestion des pollutions...). Les zones sensibles maritimes ont été balisées et protégées par des barrages anti matières en suspension et des systèmes de mesures surveillent différents paramètres sensibles du chantier (turbidité de l'eau, bruits sous-marins...). Des dispositions spécifiques sont mises en place sur les éclairages pour réduire les risques d'échouages d'oiseaux marins (couleur des éclairages et période d'interdiction d'éclairage).
- <u>les mesures dites de suivi</u> consistent à s'assurer que les mesures d'évitement et de réduction atteignent les objectifs escomptés. Ces mesures sont principalement mises en œuvre par le Maître d'Ouvrage dans le cadre que des marchés de contrôles extérieurs et concernent notamment la qualité de l'eau, le bruit, l'acoustique sousmarine, la détection et le suivi des mammifères marins, les biocénoses marines, la faune et la flore terrestres (4 marchés d'une durée de 72 mois attribués en 2014).
- Les mesures de compensation et d'accompagnement, constituent un programme cohérent élaboré et concerté pour répondre précisément aux impacts résiduels du projet sur des espèces ou des habitats à forts enjeux. La pertinence et l'efficacité des mesures de réduction, de compensation, d'accompagnement et de suivis sont évaluées par un comité scientifique créé spécifiquement pour le projet de Nouvelle Route du Littoral. En 2014 les modalités pratiques de mise en œuvre de ces mesures ont été précisées et concertées avec les acteurs concernés (associations, services de l'Etat ...). On distingue 3 types de mesures :
- Les <u>mesures « territoriales »</u>, qui portent sur un espace donné et s'appuient sur des actions de maîtrise foncière et/ou de protection réglementaire, d'aménagement / gestion / restauration et de suivi d'un espace naturel, dans une logique de fonctionnalité et de continuités écologiques.
- Les <u>mesures « espèces »</u>, notamment via l'élaboration et surtout la mise en œuvre d'actions concrètes de Plans Nationaux d'Actions ou de Plans Directeurs de Conservation.
- Les <u>mesures « études et approfondissement des connaissances », c</u>es mesures sont à considérer comme des mesures compensatoires, au regard du contexte réunionnais où la manque de connaissances sur certains groupes constituent une lacune pour définir de facon précise des mesures de compensation adaptées.

Enfin, il faut signaler la mise en place d'un programme de formations spécifiques au volet environnemental de la NRL, destiné à prévoir les compétences nécessaires pour la gestion des mesures environnementales pendant et après la construction de la route (voir finalité 4 – Zoom sur le programme de formations BTP/grands chantiers).

#### Les emplois verts

Élaboré à l'initiative de la Région en partenariat avec l'État, ce dispositif a pour objectif de créer des emplois d'insertion, de dispenser une formation au public bénéficiaire, et de conduire des actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

La Région a souhaité donner une nouvelle impulsion à ce dispositif, avec l'objectif d'atteindre 10 000 emplois verts sur la période 2010-2014. Ainsi, le dispositif Emplois verts a été amplifié, en particulier dans les secteurs de l'environnement et du tourisme, visant l'entretien et l'embellissement des sentiers touristiques, des espaces remarquables, des ravines ou encore des opérations de reforestation. Ce dispositif contribue notamment à :

- l'entretien et à la mise en valeur des aires de repos du réseau route nationale,
- l'entretien des sites et des équipements d'intérêt régional sur le plan touristique, patrimonial architectural et patrimonial naturel.

Les projets financés répondent aux critères suivants :

- Les activités se déroulent sur des sites publics ou privés qui présentent un intérêt sur le plan touristique, patrimonial ou environnemental;
- les projets sont présentés par des associations qui bénéficient de la prise en charge :
  - o du résiduel des salaires des emplois aidés ;
  - o du salaire des encadrants
  - o des frais de fonctionnement et matériel
- les projets émargent à une politique de formation des emplois verts, la collectivité participant financièrement à hauteur de 1,82 % aux OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)

De 2010 à 2013, de nouvelles modalités ont été définies afin d'améliorer le dispositif. Ainsi dès 2010, la Région a affirmé sa volonté de donner à ce secteur une nouvelle impulsion contribuant à un nouvel élan économique en faveur de l'emploi. En 2011, dans la poursuite de l'objectif fixé, la Collectivité a progressivement doté le dispositif d'outils d'accompagnement. En 2012, une mission de contrôle a été instaurée, un observatoire du dispositif piloté par la cellule de contrôle audit a été créé, une dynamique de professionnalisation a été mise en œuvre. En 2013 la Collectivité a souhaité stabiliser le nombre d'emplois et faire évoluer le dispositif, par la mise en place d'un partenariat entre la Région et la Plate-Forme des associations Emplois Verts. Celui-ci a permis la réalisation de la journée des Emplois Verts, ainsi que des actions de formation en faveur des encadrants du dispositif sur les activités de lutte anti-vectorielle.

En 2014, la Collectivité a affirmé sa volonté de soutenir l'économie sociale et solidaire, en renforçant sensiblement le nombre d'emplois, se traduisant par une subvention globale de 21 240 872,00 €, permettant la mise en œuvre de 173 chantiers portés par 70 associations et le recrutement de 2 260 personnes, dont 2 023 en contrats aidés et 237 encadrants.

#### Valorisation économique des espèces végétales

#### La Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (DAUPI) sur le réseau routier de La Réunion

En 2012, le projet DAUPI « Démarche Aménagements Urbains et Plantes Indigènes » a été retenu dans le cadre de l'appel à projets de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB 2011-2020), qui a bénéficié d'un cofinancement à parité, de l'État et de la Région Réunion.

En 2013, la Région a réalisé le suivi administratif et financier de ce projet, porté par le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM), qui vise à proposer des outils pour favoriser le développement de filières locales de production et

d'utilisation de plantes indigènes dans les aménagements urbains et péri-urbains. Une liste d'espèces végétales recommandées dans les aménagements a été mise à disposition fin 2014.

Par ailleurs, l'étude paysagère globale du réseau routier national de La Réunion lancée par la Région en 2012 s'est poursuivie. L'objectif étant de définir une palette végétale adaptée aux conditions climatiques et à la typologie des différents secteurs entretenus. Cette liste de végétaux sera ensuite intégrée dans les cahiers des charges destinés aux concepteurs d'aménagement paysagers routiers. La mise en œuvre de cette étude devrait également permettre de répondre à de multiples enjeux touristiques : l'intégration des infrastructures routières dans le paysage permettant d'offrir aux touristes un environnement accueillant).

L'année 2014 a été consacrée à la finalisation des perspectives paysagères et à l'élaboration de l'Avant-Projet Sommaire (APS).

#### Le projet Ecoex, « plate-forme mutualisée d'innovation pour la valorisation des bioressources tropicales »

Avec l'aide du pôle de compétitivité Qualitropic, les acteurs locaux ont porté un projet d'éco-extraction qui permettra d'identifier et de synthétiser les principes actifs issus de la biodiversité terrestre, aquatique ou maritimes. Cette plate-forme privée à laquelle la Région a affiché son soutien, a été retenue fin 2013 dans le cadre de l'appel à projets « plate-forme mutualisée d'innovation » du Programme des Investissements d'Avenir.

Ecoex présente de multiples finalités :

- ✓ Alimentaires (compléments notamment issus des micro-algues...);
- Médicales (exploration du potentiel des plantes indigènes locales dans le traitement de pathologies telles que le diabète, l'obésité et les maladies cardio-vasculaires; identification de molécules « candidats-médicaments » vendues aux laboratoires pharmaceutiques);
- ✓ Chimiques (identification d'agents de lutte biologique, de pesticides biologiques ; chimie verte, issue notamment de la canne à sucre) ;
- ✓ Cosmétiques (valorisation de micro-algues par exemple).

#### Développement touristique

# Aménagement des dispositifs financiers permettant d'accompagner les entreprises touristiques dans la mise en place d'actions favorisant le développement durable

À la suite de la réforme des aides publiques régionales aux entreprises touristiques intervenue en 2010, les dispositifs en vigueur ont été orientés afin d'encourager les démarches visant le développement durable. Les secteurs concernés sont l'hébergement, la restauration et les loisirs touristiques.

L'adaptation des dispositifs a ainsi consisté à prendre en compte le critère développement durable dans les investissements réalisés, en tenant compte de 7 items : intégration paysagère, architecture bioclimatique, gestion et maîtrise de l'énergie, recours à des chauffe-eau solaires, énergies renouvelables et gestion de l'eau. Une bonification des subventions régionales et européennes allant jusqu'à 10 points, a été ainsi mise en place, dès lors que ces éléments étaient pris en compte dans les opérations.

C'est dans ce contexte, qu'en 2014, 21 projets touristiques représentant 33,5 M€ d'investissement, ont pu bénéficier d'un taux d'intervention financier bonifié de 10 points, de la part de la Collectivité Régionale et de l'Union Européenne.

# Repenser l'offre pour les activités balnéaires et les loisirs nautiques, par un programme de réhabilitation et de construction de bassins de baignade, en visant la réduction des impacts sur l'environnement.

L'activité balnéaire à La Réunion est concentrée majoritairement au niveau des plages coralliennes de la côte Ouest et Sud de l'île. Cette zone présente des formations récifales qui protègent le littoral des fortes houles, et un linéaire de plages de 25 kms, soit 12 % seulement des côtes. La région Ouest concentre la majorité d'entre elles (Saint-Gilles, Trois-Bassins, Saint-Leu ...), se situant dans la Réserve Nationale Marine où les enjeux de protection de la biodiversité et des habitats marins sont importants.

En dehors de ces zones, les possibilités d'activités balnéaires sont réduites. Parallèlement, les pics de fréquentation démontrent une saturation potentielle des plages coralliennes, avec une orientation des loisirs des résidents vers la mer et le

développement de l'activité touristique. C'est pourquoi le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) adopté par la Région, préconise parmi ses axes stratégiques le développement d'une offre balnéaire à travers la création de bassins de baignade en mer, mais également en rivière et en milieu terrestre. L'objectif est à la fois de renforcer l'attractivité touristique de La Réunion et de satisfaire les attentes des résidents, tout en répondant au besoin d'adaptation des opérations aux seuils de capacité d'accueil des sites, en particulier ceux sensibles au plan écologique. Parallèlement, et sur le plan réglementaire, le chapitre valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) du Schéma d'Aménagement Régional (SAR), prévoit à cet effet, la création de 25 Zones d'Aménagement liées à la mer et 7 bassins de baignade à étendre et à créer ( au Port, Petite-lle, Saint-Paul, Saint-Pierre, Saint-Joseph ...).

L'objectif d'étoffer l'offre balnéaire de La Réunion par la réalisation de bassins de baignade, est exacerbé par la « crise requin » qui affecte la destination ces dernières années. La prise en compte de ce phénomène, dont les impacts sont préjudiciables à l'économie touristique de l'île, implique d'accélérer le développement de sites de baignade sécurisés, d'autant plus que la pression sur les milieux sensibles augmente avec les fermetures (provisoires) de certains lieux de baignade. L'aménagement de nouvelles zones balnéaires offre donc une bonne alternative à la forte fréquentation de certaines sections de lagon de grande sensibilité écologique, et permet d'accroître le potentiel de baignade et de pratiques d'activités diversifiées dans des conditions sécurisées. Les effets de ces aménagements peuvent être variables en fonction des sites. Ils sont directement liés à l'implantation du bassin, au traitement paysager du projet dans son ensemble (bassin et accès), à son emprise en mer et aux principes d'insertion retenus du bassin sur le rivage.

Dans ce cadre, la Collectivité Régionale s'est vue confier fin 2012 par le Comité d'Orientation Stratégique du Tourisme (COST) présidé par le Préfet, la Présidente du Département et le Président de la Région, la réalisation d'un plan d'actions visant la rénovation et la création de bassins de baignade. Ce dernier se décompose en deux volets : dans un premier temps la réhabilitation des infrastructures existantes, peu ou plus adaptées aux pratiques, et à moyen/long terme, la création de nouveaux sites de baignade à inscrire dans le prochain SAR, en s'appuyant sur l'étude confiée en 2004 par la Région au BRGM qui avait identifié 16 sites potentiels.

#### L'intervention de la Collectivité s'est concrétisée ainsi :

- ✓ Une mission confiée à la SPLA régionale MARAINA et le BRGM pour la conduite d'une mission d'assistance à la Collectivité pour la mise en œuvre du volet 1 du plan d'action. Un état des lieux/diagnostic précis des bassins existants a été conduit, accompagné d'expertises techniques de certains d'entre eux, afin de déterminer les possibilités de réhabilitation ou d'extension. Les maîtres d'ouvrage souhaitant s'engager dans les études de faisabilité correspondantes, ont bénéficié d'un accompagnement de la SPLA et du BRGM pour la définition des cahiers des charges.
  - Les sites concernés par ce premier volet du plan d'actions sont Boucan-Canot, Manapany, Gand-Anse, Grand-Bois et le Baril. Ce dernier site a fait l'objet d'une étude de faisabilité technique conduite par la SPLA MARAINA afin de déterminer et de chiffrer précisément les travaux de réhabilitation à conduire, ainsi que les aménagements connexes destinés à l'accueil du public. Les résultats seront disponibles courant 2014.
  - Enfin, une identification des projets de création de nouveaux bassins dans l'île et de leur état d'avancement a été également opérée.
- ✓ Une aide financière, avec l'appui des fonds européens aux premières réalisations en termes de réhabilitation. La commune de Saint-Joseph a ainsi bénéficié d'une subvention régionale et du FEDER pour les travaux d'aménagement du bassin de baignade de Manapany.

## La Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien (SEAS OI) : Développement dans la Zone océan Indien d'un outil d'aide à la décision

La plate-forme technologique SEAS-OI (Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien) installée à La Réunion, doit permettre de développer un pôle d'excellence en télédétection, véritable observatoire du développement durable dans le Sud-Ouest de l'océan Indien.

Cette station permet de réceptionner les images satellites hautes résolutions d'observation de la terre (Optique, SPOT5 et Radar, RADARSAT 2) dans un **rayon d'environ 2500 Km autour de La Réunion** couvrant ainsi l'ensemble des Zones Économiques et Exclusives (ZEE) des pays de la Commission de l'Océan Indien et au moins en partie certains pays d'Afrique australe et orientale et notamment le Mozambique, la Tanzanie, le Malawi et le Zimbabwe.

La station est opérationnelle depuis juillet 2012. SEAS-OI ouvre de nouvelles perspectives dans le domaine de la haute résolution spatiale notamment comme outil d'aide à la décision et à la gestion des territoires terrestres et océaniques. Il constitue un outil collectif à l'usage de toute la région pour parvenir au codéveloppement durable des îles de la zone océan Indien.

Les applications de l'imagerie satellitaire sont nombreuses, et sont principalement orientées sur des besoins stratégiques :

- ✓ Aménagement du territoire ;
- ✓ Surveillance maritime (pêche et transport) ;
- ✓ Surveillance épidémiologique (maladies émergentes) ;
- ✓ Préservation de la biodiversité ;
- ✓ Définition et suivi d'indicateurs climatiques et gestion des risques (incendies, cyclones, tsunamis...).

Les images acquises par la station SEAS-OI sont d'ores et déjà financées pour une durée de trois ans et mises à la disposition des partenaires publics présents sur le cercle de visibilité.

Nous disposons ainsi d'une source d'images importantes permettant de développer des actions de coopération avec nos partenaires de la zone océan Indien. Plus de 70 partenaires réunionnais et/ou de la zone OI ont bénéficié des images de la station SEAS OI depuis 2012.

Ce programme s'inscrit pleinement dans le cadre de coopération régionale que ce soit dans un cadre bilatéral et ou multilatéral. Les équipements de la station SEAS OI sont financés au titre de la mesure 1.07 « station de réception de données satellites d'observation de la Terre» du POCT 2007-2013. En 2013, le cadre d'intervention a été modifié afin d'ouvrir la mesure au financement de projets de valorisation, de diffusion d'information et de mise en place de programmes d'actions utilisant la très haute résolution spatiales (THRS). Dans le cadre du volet 2 de la mesure, deux projets ont été financés et sont développés dans la *finalité 3 « cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations »*.

État	2,1 M€
Région	1,9 M€
FEDER POE convergence	0,8 M€
FEDER POCT (coopération)	5,2 M€
Commune de Saint Pierre (FdC)	0,21 M€
Total Financement HT	10,21 M€

SEAS OI constitue ainsi pour la Réunion, une plate-forme technologique majeure pour mettre en œuvre des actions de coopération régionale dans la zone océan Indien. Dans le cadre de la convention de gouvernance SEAS-OI signée en juin 2012, la Région Réunion s'est vue confiée le mandat relatif à la valorisation en coopération régionale avec les pays de la zone océan Indien en continuité à la convention cadre initiale. La Région Réunion a organisé en 2014, 35 visites de la station totalisant plus de 265 participants issus d'horizons divers (secteur économique, diplomatique, scientifique, ...).

## 2. Développer la connaissance des milieux naturels et de la biodiversité

## Soutenir la recherche et l'innovation visant à préserver la biodiversité des Régions et territoires d'Outre-Mer

Net-Biome est une action de coordination de la recherche en biodiversité impulsée par la Région Réunion et financée par la DG Recherche de la Commission Européenne. Ainsi l'ERAnet NetBiome a été mis en œuvre du 1er mars 2007 au 29 février 2012 selon un financement du 6<sup>ème</sup> PCRDT<sup>9</sup>. Il est poursuivi depuis le 02 mai 2013 dans le cadre d'un nouveau projet intitulé NetBiome-CSA, coordonné par les Açores et financé pour 3 ans (2013-2016) sur le 7<sup>ème</sup> PCRDT.

<sup>9</sup> PCRDT : Programme Cadre de Recherche et Développement Technologique de l'Union Européenne – l'ERANet (Européen Research Area Networking) et le CSA (Coordination and Support actions) sont deux outils de coordination du PCRDT

L'ERANet NetBiome a permis le lancement d'un appel à projets de recherche fin novembre 2010. La Région Réunion participe au co-financement de 6 projets, sur les 7 sélectionnés, au bénéfice de 7 équipes de recherche réunionnaises.

NetBiome-CSA vise à renforcer la coopération entre les acteurs de la recherche. Ce projet, coordonné par les Acores, a obtenu un financement de 999 615 €. dont 99 402 € au bénéfice de la Région Réunion. Il renforcera et ouvrira le partenariat de recherche et de coopération dans le domaine de la gestion durable de la biodiversité dans les RUP et PTOM, en mobilisant toutes les parties prenantes (scientifiques, décideurs, acteurs privés, société civile) à la gestion et valorisation durable de la biodiversité tropicale et subtropicale en appui au développement intégré des régions, pays et territoires de l'Outre-Mer européen. Il a établi en 2014 quatre grands défis en matière de recherche en biodiversité : 1. La meilleure intégration des valeurs de la biodiversité dans les politiques et pratiques d'aménagement du territoire, 2. Des pratiques plus durables pour l'agriculture et la foresterie, 3. Des écosystèmes et habitats mieux conservés, 4. L'utilisation de la connaissance pour les prises de décision sur les problématiques d'ordre marin et côtier.

#### Zoom: Net-Biome

L'évaluation des 35 projets soumis a permis le financement de 7 projets trans-régionaux, pour lesquels on comptabilise la participation de 52 équipes de recherche.

La Région Réunion participe au co-financement de 6 projets (sur les 7 sélectionnés) au bénéfice de 7 équipes de recherche réunionnaises de l'UMR PVBMT de l'Université de la Réunion (3 équipes), du CIRAD, du LCSNSA de l'UR, du CBNM et de l'ARVAM. Il s'agit de :

- ✓ ISLAND-BIODIV: Mieux comprendre la dynamique de la biodiversité dans les îles tropicales et subtropicales pour faciliter le développement de stratégies de conservation;
- MOVECLIM: La végétation de montagne comme sentinelle du changement climatique;
- SafePGR: Amélioration du diagnostic viral pour sécuriser les ressources génétiques végétales;
- VABIOME: Caractérisation, protection, utilisation durable et valorisation de la biodiversité des vanilliers dans les régions tropicales de l'UE;
- ✓ POMARE : Invertébrés marins benthiques de Polynésie, Martinique et Réunion : interactions et évaluation de la chimiodiversité pour un usage durable de la biodiversité ;
- SEAPROLIF: Diversité et fonctionnement des biomes marins littoraux de 3 océans sous la prolifération algale.

Les projets ont démarré en février-mars 2012. Une conférence de bilan à mi-parcours a été organisée le 20 octobre 2014 en Guadeloupe.

## Soutenir les études scientifiques sur le milieu marin

Dans le cadre de la préservation et de la gestion des zones récifales à La Réunion, le décret de création de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion est paru en février 2007 et un Groupement d'Intérêt Public a été constitué en octobre 2007, pour sa gestion. L'État en assure la présidence. La Région, membre du GIP, est représentée au niveau de la vice-présidence. La Région y participe en tant que membre du Conseil d'Administration et du Comité Consultatif. Depuis 2009, la Région participe au financement du fonctionnement du GIP, afin de permettre la consolidation et la pérennisation de l'équipe technique, la mise en œuvre du plan de gestion finalisé en 2012, et la poursuite des missions (surveillance, sensibilisation, éducation, entretien des aménagements, connaissance et suivi du milieu). Le plan de gestion de la Réserve a été validé par son conseil d'administration en 2012.

Les résultats de l'étude pilotée par la Région, sur les dispositifs de protection liés au risque requins à La Réunion, dont le séminaire de restitution a réuni en octobre 2012, l'ensemble des acteurs locaux et des experts internationaux concernés par cette problématique (Afrique du Sud, Australie), a permis notamment d'alimenter la réflexion menée sur l'implication de la Région dans la gestion du risque requins. En 2013, la Région a initié un cadre de financement en faveur des dispositifs de protection et de surveillance pour gérer le risque requins, avec une priorité accordée aux projets technologiques innovants ayant un faible impact sur l'environnement et pouvant être lancés à court terme. La Collectivité s'est ainsi engagée afin de positionner La Réunion comme un site pilote en matière d'innovation dans la gestion de la réduction du risque requins.

En 2014, la Région a réalisé le suivi des projets soutenus, dont :

- Le projet «Vigies requins renforcées» piloté par la ligue réunionnaise de surf. Il s'agit d'apporter un soutien technologique innovant visant à renforcer la sécurité des vigies par un dispositif d'observation sous-marin, intégrant la protection de l'activité sous-marine des vigies avec un rideau vidéo assisté d'un logiciel de reconnaissance des requins.
- Le projet CAPREQUINS (Compréhension de la CAPturabilité des REQUINS côtiers pour une gestion du risque par la pêche professionnelle à Saint-Paul), porté par Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de La Réunion, visant à compléter le programme d'évaluation du risque sanitaire lié à la ciguatera ;

- La circonscription des zones de baignade surveillée de Roches Noires et de Boucan Canot, en rajoutant des tronçons de filet en direction de la plage et en améliorant les dispositifs de fixation des filets pour éviter leur enlèvement par la houle. Cette opération est gérée par la commune de St-Paul ;
- La sécurisation du périmètre de la zone de baignade de la plage de l'Etang-Salé, par l'installation de filets et porté par la CIVIS :
- Le programme CHARC, mené par l'IRD, lié aux connaissances de l'écologie et de l'Habitat de deux espèces de Requins Côtiers sur la côte Ouest de La Réunion), et dont l'objectif principal est d'améliorer la connaissance sur la population de requins tigre et bouledogue présente à La Réunion.

La Région soutient les associations GLOBICE (Groupe Local d'Observation et d'Identification des Cétacés) et Abyss dans l'acquisition de nouvelles données, afin de mieux préserver les milieux marins. En 2014, les études menées par GLOBICE ont notamment permis d'assurer une continuité dans la collecte de données et le suivi des espèces côtières, pour une surveillance à long terme des populations et leur évolution.

#### Valoriser et de diffuser des connaissances sur les reptiles exotiques et indigènes de La Réunion

En 2014, la Région a réalisé le suivi du projet de valorisation et de diffusion des connaissances sur les reptiles exotiques et indigènes de La Réunion, porté par l'association Nature Océan Indien (NOI). Ce projet d'une durée de 24 mois est localisé sur l'ensemble des communes de l'île et s'articule autour de deux actions principales : une 1<sup>ère</sup> action axée sur l'amélioration de la connaissance et une 2<sup>nde</sup> action ciblée sur la vulgarisation, la communication et la sensibilisation. L'objectif de cette dernière action est de mettre en valeur les données scientifiques produites grâce à différents outils : la communication dans la presse locale et nationale, mais aussi la diffusion d'au moins deux affiches sur les espèces ciblées.

#### Accompagner la mise en œuvre du projet ISLANDS de la COI

Démarré en août 2011, le projet "Petits États Insulaires en Développement" de la COI, désormais intitulé ISLANDS, a pour objectifs d'identifier et de soutenir des bonnes pratiques en matière de développement durable dans les pays de la COI et Zanzibar. Quatre thèmes phares ont été retenus dont la mise en place d'une plate-forme technique régionale sur les récifs coralliens dont le pilotage a été confiée à la France/Réunion. Ce projet est financé par le 10ème FED de l'UE. Les premiers travaux ont porté sur le montage financier FED/FEDER, pour lequel une mesure du POCT 2007-2013 a été créée. Les premiers financements qui en découlent ont été engagés en 2012 et se sont poursuivis en 2013.

La Région, Point Focal National Suppléant du projet, s'est vue confiée ce pilotage compte tenu de son expertise sur cette thématique.

En 2014, notre Collectivité a donc poursuivi son implication dans la mise en œuvre du projet, à travers les actions qu'elle porte directement et en soutenant les projets du GIP Réserve Marine et de l'IRD.

#### 3. Promouvoir la sauvegarde du patrimoine naturel réunionnais

#### Restaurer et protéger les écosystèmes terrestres

Les actions mises en œuvre dans le cadre du projet « Conservation, restauration et reconstitution des habitats semixérophiles du massif de la Montagne sur l'île de La Réunion » (COREXERUN), porté par le Parc national de La Réunion, et retenu au titre du programme LIFE+ « Biodiversité » 2007 par la Commission Européenne, ont été finalisées en 2014. Ces actions consistent notamment en la replantation d'espèces de forêt semi-xérophiles (ou forêt semi-sèche), sur le massif de la Montagne, grâce notamment à l'intégralité des fonds collectés lors du Pandathlon.

Le Conservatoire du Littoral, le Département, la Région et l'État apportent une aide financière et sont impliqués dans la mise en œuvre du projet. Initialement prévu sur une durée de 5 ans, la Commission Européenne a autorisé son prolongement pour une année supplémentaire. En 2014, la Région a participé aux réunions du comité de pilotage du projet et la mise en œuvre des actions du projet s'est poursuivie, visant la restauration et la reconstitution des habitats semi-xérophiles, dont les derniers vestiges sont présents dans le Massif de La Montagne.

Suite aux résultats très encourageants du projet LIFE+ COREXERUN, un second projet intitulé LIFE+ Forêt Sèche a été lancé en 2014. L'objectif du 2<sup>nd</sup> projet LIFE+, soutenu par la Collectivité, est de conserver la forêt semi-xérophile à La

Réunion et de rétablir les connectivités entre parcelles restaurées et les reliques. Dans ce but, un ensemble d'actions techniques de démonstration et d'approches innovantes seront mises en œuvre de façon coordonnée et intégrée pour agir de manière directe et indirecte (par la réduction des coûts avec un objectif de réduction de 20 %) au profit de la conservation pérenne de la forêt semi-sèche de La Réunion.

Par ailleurs, une réflexion est en cours entre la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, le Parc national de La Réunion, l'Office National des Forêts, Office de l'Eau et le Conseil général pour la création d'une retenue collinaire de grande capacité. La Région y apporte son soutien financier au titre des financements européens.

#### Entretenir et protéger les milieux naturels source d'emplois

La Région a participé au financement d'une vingtaine de postes d'éco-gardes, dont le rôle est de sensibiliser le public, de surveiller et de protéger les espaces présentant un risque d'incendie sur le territoire du Parc national de La Réunion, , mis en place à la suite des incendies du Maïdo en 2011. En 2014, l'engagement de la Région en faveur de la lutte contre le risque incendies, s'est traduit par la prorogation de la convention avec le Parc national pour poursuivre le financement des éco-gardes.

L'entretien et la mise en valeur des sites touristiques et des milieux naturels sont réalisés par les associations bénéficiant d'emploi aidés, dans le cadre du dispositif emploi-vert. Ce dispositif, dont l'objectif premier est de créer des emplois d'insertion et de dispenser une formation au public bénéficiaire, participe à améliorer le cadre de vie grâce à :

- ✓ L'entretien et à la mise en valeur des aires de repos du réseau de routes nationales ;
- ✓ L'entretien des sites et des équipements d'intérêt régional sur le plan touristique, patrimonial, architectural et naturel.

Les contrats aidés participent également à assurer la cohésion sociale et la solidarité entre les individus (*Finalité 3 : La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations*).

#### Sensibiliser aux milieux d'eau douce

A travers son École de l'eau, l'Association Réunionnaise de Développement de l'Aquaculture (ARDA) mène des actions de sensibilisation en faveur de la préservation des milieux d'eau douce auprès des écoles, collèges et lycées dont elle accueille les élèves dans son centre. Le Lab'Eau est un laboratoire d'observation et de manipulation spécialement équipé pour les séances de travaux pratiques incluses dans les parcours pédagogiques (paillasses avec loupes binoculaires et microscopes, micro-caméra reliée à des moniteurs, aquariums pédagogiques...). En 2014, la Région a poursuivi sa participation au financement du fonctionnement de l'École de l'Eau.

#### Restructurer et développer l'action de sauvetage des pétrels et puffins de La Réunion

La SEOR (Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion), a bénéficié d'un financement de la Région (2012) pour son projet relatif à l'avifaune endémique protégée : « Restructuration et développement de l'action de sauvetage des pétrels et puffins de La Réunion », dont la mise en œuvre a démarré en 2013. La contribution régionale concerne en particulier l'élaboration d'une base de données sur les échouages de pétrels, permettant d'acquérir une image nocturne satellitaire ou aérienne de La Réunion des zones les plus touchées, dont les actions se sont poursuivies sur l'année 2014.

#### Le Pandathlon

Le 30 novembre 2012, la Région Réunion a signé, dans le cadre de "2012, Année de l'écologie" une convention avec WWF France, première organisation mondiale de protection de la nature. Un accord cadre signé entre la Présidente Isabelle Autissier et le Président Didier Robert dans lequel les partenaires s'engagent à mettre en place des événements de sensibilisation et de mobilisation des populations visant à préserver et valoriser la biodiversité réunionnaise, tout en suscitant une modification des comportements environnementaux et faisant la promotion d'écogestes citoyens.

Le Pandathlon, formidable élan de générosité écologique et belle aventure humaine, s'inscrit dans cette démarche. Il est aussi l'occasion de diffuser une image dynamique de notre île, fière de ses atouts naturels et de son engagement au service du développement durable. L'activité de randonnées et de plein air participe naturellement à la valorisation touristique et économique de notre territoire. L'idée est de proposer une marche conviviale et familiale à travers 4 types de circuits adaptés à différents publics (enfants, sportifs et passionnés de randonnées). La totalité des fonds récoltés sont reversés au

profit d'un projet environnemental) La manifestation réunit des partenaires institutionnels engagés le Conseil Général, le Parc National, l'ONF, l'IRT, le CROS, etc, et des partenaires médias.

Près de 2 000 personnes ont participé à l'édition 2014 organisée sur le site de la forêt de Trois Bassins au Maïdo.

## Éclairage budgétaire sur la préservation de la biodiversité

En 2014, la Région a subventionné (seule ou en partenariat) de nombreuses actions en faveur de la protection de la biodiversité et des ressources naturelles pour un total de l'ordre de 40 M€

## Indicateurs de suivi

Les indicateurs représentant l'action de la Région pour participer à protéger et valoriser la biodiversité sont détaillés cidessous :

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Coût des mesures environnemental es dans le cadre du chantier de la Nouvelle Route du Littoral (13km de route)		Projet en cours de redéfinition	pour les mesures environnementale s : phase études/ inventaires : 417k€	Montant dépensé pour les mesures environnementales : phase études/ inventaires: 1533k€ Mesures ERC: 60 M€	phase études/ inventaires : 123k€ Mesures ERC et	Taux de consommation financière: - mesures suivis:     15 %; - mesures réduction: 10 % - mesures compensation <1 %

## Axes de progrès

Afin de renforcer son action de protection de la biodiversité, la Région souhaiterait aller plus loin et :

- ✓ Préciser les actions prioritaires définies dans la Stratégie Réunionnaise sur la Biodiversité ;
- ✓ Prendre en compte de façon volontariste le développement économique et touristique dans le cadre de la préservation de la biodiversité ;Intégrer le suivi des hectares entretenus par les emplois verts dans les indicateurs de suivi régionaux ;
- ✓ Suivre l'évolution des indicateurs du SAR en déterminant les actions à mettre en place pour permettre de maîtriser cette évolution ;
- ✓ Poursuivre la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des routes nationales et de leurs abords.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup>Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation

#### Fonctionnement de la collectivité

#### Objectifs

La Région souhaite limiter son impact sur la consommation des ressources et son impact carbone par des opérations de replantations d'espèces indigènes.

#### Actions mises en place en interne

#### La réduction de la consommation des ressources naturelles et énergétiques

Se référer aux actions menées au titre du fonctionnement interne de la collectivité dans le cadre de la lutte contre le changement climatique (finalité 1, paragraphes «La dématérialisation des procédures administratives fait partie des actions prioritaires pour la Région», «L'impact environnemental des bâtiments, réduit par un plan de rénovation du bâti », « Améliorer la performance énergétique des déplacements des agents du Conseil régional » ) et de la dynamique de développement selon des modes de production et de consommations responsables (finalité 5, paragraphes «Limiter le déplacement des agents », « Gérer de façon responsable ses déchets » ).

#### Les Green Days

Les « Green Days, nous sommes tous écolos » sont des journées de sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel réunionnais organisées à destination des lycéens portées par la Région et l'Éducation Nationale. Lancées en 2012, les objectifs de ces journées étaient doubles : d'une part il s'agissait de sensibiliser les lycéens à leur impact sur l'environnement et aux moyens dont ils disposent pour réduire leur empreinte écologique, et d'autre part de compenser les émissions de GES de l'Hôtel de Région (2 045 tonnes équivalent carbone).

Comme en 2013, tout au long de l'année 2014, plusieurs opérations de plantation d'arboretum au sein des lycées, accompagnées d'une sensibilisation des jeunes à la lecture des paysages réunionnais se sont déroulées avec des lycéens issus des quatre bassins géographiques de l'Île.

#### Monitoring des compteurs d'eau

En 2014, ont été mis en place des outils de mesures pour évaluer la consommation d'eau sur les 14 sites faisant l'objet d'un suivi de consommation énergétique. Au delà des mesures de la consommation en eau, ce travail permet de limiter par ailleurs les déperditions et fuites d'eau.

## Indicateurs de suivi

#### Propositions:

- √ Nombre d'arbres plantés annuellement grâce à des subventions régionales,
- ✓ Suivi des consommations en eau de la collectivité sur son patrimoine bâti

#### Axes de progrès

Afin d'améliorer la prise en compte de la protection de la biodiversité dans son fonctionnement interne, la Région souhaite :

✓ Avancer sur la norme ISO 50 001 en mettant l'accent sur les aspects environnementaux

Finalité 3	La cohésion	sociale	et	la	solidarité	entre	les	territoires	et	les
du développement durable	générations									

La cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable », selon la définition donnée par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. La recherche d'une meilleure cohésion sociale et d'une plus grande solidarité entre les territoires et les générations apparaît comme une stratégie nécessaire pour assurer un développement plus juste et plus humain.

Au regard de la situation de l'emploi à La Réunion (on dénombre 102 000 chômeurs au sens du BIT, soit un taux de chômage global de 29 %, et un taux de chômage des jeunes de moins de 26 ans de 58,6 %), la Collectivité inscrit la formation des jeunes parmi ses priorités.

Favoriser l'égalité des chances pour l'ensemble des concitoyens constitue un des axes majeurs du projet de mandature de la Région. Cette ambition poursuit plusieurs objectifs : la maîtrise des savoirs fondamentaux, afin de prévenir l'exclusion des plus démunis, l'accès à la qualification professionnelle notamment pour les publics les plus éloignés de l'emploi, et l'accès à l'emploi pour tous.

Ainsi, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) de La Réunion (2011-2015) s'efforce de centrer au mieux la formation sur l'emploi, en permettant à chaque Réunionnais d'être acteur de son avenir avec un mot d'ordre : « Offrir de plus grandes chances de qualifications aux jeunes Réunionnais pour une insertion professionnelle réussie ».

Consciente de l'impérieuse nécessité d'ouvrir de nouvelles opportunités d'insertion en faveur des jeunes, la collectivité multiplie les partenariats avec les États voisins. La Région Réunion positionne par ailleurs l'innovation au cœur de sa stratégie de développement et vise un modèle économique dont le marché est à l'échelle de la zone intertropicale.

#### **Objectifs**

La population réunionnaise, constituée à 40 % par les moins de 25 ans, se révèle un atout pour le développement de La Réunion mais également un enjeu en termes d'aménagement du territoire, de formation et d'emploi. A travers le SAR et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations, la Région inscrit sa stratégie de formation et d'insertion professionnelle, garantissant l'égalité de tous à la connaissance et à la qualification.

Les objectifs de la Région en matière de cohésion sociale et de solidarité entre les territoires et les générations sont les suivants :

- 1. Renforcer la cohésion dans un contexte de plus en plus urbain ;
- 2. Redynamiser le territoire ;
- 3. Lutter contre l'exclusion et les inégalités de façon innovante et volontariste ;
- 4. Préparer l'insertion des publics en difficulté ;
- 5. Réinsérer professionnellement grâce aux filières vertes ;
- 6. Développer les partenariats interrégionaux ;
- 7. Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes réunionnais dans la zone océan Indien.

#### 1. Renforcer la cohésion de la société réunionnaise dans un contexte de plus en plus urbain

La situation économique et sociale de l'île reste fragile compte tenu de ses caractéristiques et des phénomènes récurrents liés aux problématiques de logement et de l'emploi. À la fragilité économique, s'ajoute le manque criant de logements sociaux : ils constituent des facteurs alarmants de précarité et d'exclusion d'une part importante de la population.

Face à cette situation, la cohésion sociale doit être un axe majeur de toute politique publique. À l'échelle du SAR, cette cohésion repose sur :

- ✓ Une meilleure articulation des politiques liées au logement social pour s'assurer que l'offre soit adaptée aux attentes de la population ;
- ✓ La prise en compte dans l'aménagement du territoire de la dimension culturelle ;
- ✓ La mise en valeur des atouts patrimoniaux, en empêchant notamment la banalisation des paysages.

#### 2. Redynamiser le territoire

#### Le Plan de Relance Régional en faveur des Communes

Un cadre d'intervention a été intégré en 2011 au sein d'un dispositif global d'intervention en faveur des communes et de leurs groupements intitulés « Plan de Relance Régional », qui propose d'accompagner ces collectivités dans la réalisation et la modernisation d'équipements publics, à travers la mise en œuvre de plusieurs volets thématiques :

#### Le volet « Aménagement »

Dans le cadre du « Plan de Relance Régional », un volet relatif à l'aménagement a été intégré en 2012 conformément aux préconisations du SAR.

Les bâtiments ainsi financés dans le cadre de ce plan de relance devraient intégrer des éléments de Haute Qualité Environnementale (HQE), ce qui contribue à promouvoir la finalité 5 relative à la dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Depuis 2012, l'intervention de la Région à hauteur de 22,3 M€ a permis de financer des opérations d'aménagement pour la construction de 1 888 logements sociaux. Le montant engagé en 2014 s'élève à 3 444 491 € et le montant mandaté à 1 434 178 €.

#### Le volet «rénovation des équipements sportifs »

L'effort financier de la Région, en matière de soutien aux équipements sportifs des communes, a concerné 27 sites sur l'ensemble de l'île à hauteur de 18 M€ dont la construction de deux piscines qui ont fait l'objet d'un financement sur des petites communes dépourvues de structures adaptées, à St-Philippe et Salazie.

En perspective des Jeux des lles de l'Océan Indien (JIOI) qui se dérouleront en 2015, une attention particulière a été apportée aux demandes des communes qui accueilleront les disciplines retenues pour ces olympiades. Les neuf communes concernées ont été financées pour la réhabilitation de leurs équipements sportifs pour un total de 4,1 M€ de subventions. Cet événement sportif majeur est un facteur de cohésion, à l'échelle de la région mais également à l'échelle du bassin india-océanique.

La Maison régionale des sports (MRS) située sur St-Denis, qui regroupe l'essentiel des ligues et comités, a bénéficié également d'un soutien financier pour les travaux d'extension à hauteur de 1,6 M€.

#### Le volet «Restauration et valorisation du patrimoine culturel »

Le volet patrimonial du Plan régional d'aide aux communes et à leurs groupements permet la restauration, la réutilisation et la valorisation du patrimoine bâti ayant un intérêt historique et/ou architectural. Il s'agit de contribuer à la préservation des biens culturels et architecturaux qui témoignent de l'histoire, du mode de vie et des savoir-faire des Réunionnais.

Les dépenses éligibles sont liées à la restauration, l'investissement et à l'aménagement, mais également aux études préalables de sites ou de bâtiments démontrant un intérêt historique et/ou architectural.

Dans ce cadre en en 2014, la Région Réunion a accompagné **2 projets** dans le domaine du patrimoine culturel, pour un montant de **1 614 237 € HT.** Ces opérations ont concerné les 2 communes suivantes : **Sainte-Rose et Saint-Pierre**.

#### Le volet «travaux dans les écoles du premier degré »

Les écoles du 1<sup>er</sup> degré représentent à la Réunion un patrimoine bâti important qui nécessitent des travaux lourds de réhabilitation. En 2014, 28 opérations ont été retenues pour un volume d'investissements de 26,5 M€.

La majorité de ces travaux porte sur de la réhabilitation du bâti et la remise aux normes des restaurants scolaires. Plusieurs projets de construction ont été également financés :

- Construction d'une cuisine centrale à l'école Ma Pensée à Bras-Panon,
- Construction de l'école ZAC entrée de ville à Ste-Suzanne (18 classes),
- Reconstruction de l'école Denise Salaï à St-Benoît (12 classes maternelles).
- Reconstruction de l'école Estella Clain à La Chaloupe St-Leu (10 classes),
- Reconstruction de l'école de Grand Ilet à Salazie (10 classes).

#### Les schémas culturels régionaux

La Région Réunion souhaite garantir la cohérence, la diversité, la complémentarité de l'offre culturelle sur le territoire, et ce dans une exigence d'égal accès de tous à l'art et à la culture.

Ces schémas culturels régionaux, dont les principaux axes seront détaillés au sein de la finalité 4 « Épanouissement de tous les être humains » portent sur :

- ✓ La Lecture Publique et la Littérature Réunionnaise ;
- ✓ Les Enseignements Artistiques :
- ✓ Les Lieux de Diffusion et de Création.

#### Le Schéma Régional des Équipements Sportifs

La mise en œuvre du Schéma Régional des Équipements Sportifs permettra d'apporter des éléments de cohérence et d'opportunité sur les investissements sportifs à réaliser afin de tenter de réduire d'une part les espaces géographiques les moins pourvus, et de préparer d'autre part, dans les meilleures conditions, l'organisation de la 9e édition des Jeux des Îles de l'Océan Indien qui aura lieu à La Réunion en 2015.

#### Programme de Développement des Hauts Ruraux

La Région souhaite développer et pérenniser les activités économiques des Hauts de La Réunion. Elle a inscrit sa stratégie dans le Programme de Développement des Hauts Ruraux (PDHR), pour les territoires qui ne relèvent pas de la charte du Parc national. Ce programme a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs. L'année 2014 est la septième année pleine de sa mise en œuvre.

Il s'agit désormais, dans le cadre de la préparation des nouveaux programmes européens pour la période 2014-2020, d'impulser et de relancer la dynamique de développement des Hauts.

Dans ce cadre, les associations locales bénéficient de deux types d'accompagnement, dispensés par l'Association du Développement Rural de La Réunion (AD2R) :

- ✓ Pour la mise en réseau, le suivi des projets ;
- ✓ Pour le partage des connaissances, conseils sur les formations.

En 2014, 499 porteurs de projets ont été accompagnés, et 115 projets ont bénéficié d'une aide financière régionale, ce qui a permis de consolider ou de créer 352 emplois au total. Une seconde approche est plus localisée grâce à des groupes d'action locale.

L'AD2R et la Maison de la Montagne et de la Mer mettent en place une stratégie locale de développement pour les territoires des Hauts situés hors du Parc. L'objectif est de consolider le réseau d'associations dans le cadre de la « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » (LEADER). En 2014, 215 projets ont bénéficié d'une aide financière.

Il est à noter que pour le PO FEADER -LEADER 2007/2013, 616 projets ont été financés dont 284 pris en charge par la Région.

Par ailleurs, en 2014, il a été décidé de mettre en place un schéma de gouvernance partagée pour les Hauts, composé des instances suivantes :

Une instance de pilotage politique et stratégique du Cadre Stratégique pour les Hauts composée des trois partenaires que sont l'État, la Région et le Département. Cette instance se dotera, d'un comité de pilotage technique composé des trois partenaires précités, et d'un représentant du Parc National, qui suivra de manière rapprochée les activités du Secrétariat Général des Hauts.

Un Comité d'Orientation Stratégique pour le Développement et l'Aménagement des Hauts (COSDAH) composé des trois partenaires précités, du président du parc national, des présidents des intercommunalités de l'Île, et des principaux représentants des acteurs socio-économiques des Hauts. Ce comité assure le suivi régulier de la mise en œuvre du cadre stratégique partagé. Il est un lieu de débats, d'échange et de productions d'idées. Il se réunit au moins trois fois par an. Un Secrétariat Général des Hauts, qui constitue l'outil commun de mise en œuvre au quotidien des actions et projets arrêtés dans le cadre stratégique partagé. Le Secrétariat Général des Hauts remplacera dès le début 2015 le Commissaire à l'Aménagement des Hauts. Il sera composé à minima de six agents qui seront mis à disposition par les partenaires.

#### 3. Lutter contre les exclusions et les inégalités de façon innovante et volontariste à La Réunion et dans la zone Ol

La Région Réunion mène, depuis 2012, des actions de sensibilisation à destination des lycéens sur l'égalité des chances et l'orientation professionnelle. Ces actions sont souvent réalisées avec d'autres acteurs. La collectivité régionale s'engage par ailleurs, en favorisant l'intégration de personnes en situation de handicap et apporte son soutien aux populations de la zone OI.

#### Favoriser l'accès de toutes et de tous au savoir

#### Construction d'un nouveau Lycée à Saint-Denis

La Direction Bâtiment et Architecture participe à cet objectif par le suivi de l'opération de construction d'un nouveau lycée sur le secteur de Bois de Nèfles à Saint-Denis. Ce lycée a été en 2013 en phase de conception. Il présentera une capacité d'accueil de 1200 élèves avec une dominante professionnelle orientée vers l'audio visuelle qui apportera une offre diversifiée des formations supérieures au niveau académique de La Réunion.

Il permettra par ailleurs de désengorger les autres lycées de l'arrondissement nord et d'améliorer la qualité d'accueil de ces autres établissements.

#### Programmes de réhabilitation des centres pédagogiques du CRR et des musées

Les centres pédagogiques du Conservatoire de Saint-Pierre et Saint-Denis font actuellement l'objet de programmes de réhabilitation et d'équipement dans une perspective d'amélioration des conditions d'enseignement et de développement des activités. Les travaux engagés concernent notamment la mise aux normes techniques, la sécurité et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Compte tenu de l'état vieillissant et l'exiguïté des locaux mis à disposition par la ville pour le **Centre Pédagogique de Saint-Paul**, et pour permettre aux élèves, enseignants et agents de travailler dans des conditions optimales, le principe de localiser ce centre dans le futur bâtiment de la médiathèque de Saint-Paul est en cours d'acquisition.

Le Centre pédagogique de Saint-Benoît situé à Bras Fusil existe depuis 2007. Ce centre comprend une salle de spectacles de 600 places qui a vu son taux d'occupation évoluer quantitativement ces dernières années, compte tenu de la volonté d'ouvrir le lieu aux organismes et au public pour l'organisation de diverses manifestations. En 2013, a été amorcée l'étude des besoins en aménagement et équipement de la salle afin qu'elle soit mieux adaptée à la configuration d'accueil de spectacles. L'arrivée d'un régisseur de la salle, recruté en janvier 2015, permettra d'actualiser le cahier des charges et de relancer le marché d'acquisition. Par ailleurs, les travaux de mise au norme PMR, d'étanchéité et de sécurité n'ayant pu être réalisés en 2014, une planification pluriannuelle des travaux sera réalisée à partir de 2015.

Le projet de remise à niveau du Centre pédagogique de Saint-Pierre comprend la réhabilitation du centre Jules Joron dans son intégralité ainsi que la construction délocalisée du pôle danse sur le site de la Région, à l'arrière de l'antenne Sud. Ce projet d'un coût global de **8 200 000** € a fait l'objet d'une consultation pour le choix des entreprises de travaux en 2013. L'infructuosité de certains lots a eu pour conséquence de reporter le démarrage des travaux. Le volet B (pôle danse) sera mis en chantier au premier trimestre 2015 et le volet A au deuxième trimestre 2015.

Le projet de réhabilitation du centre de Saint-Denis d'un coût global de 6 110 428 € a fait l'objet d'une consultation pour le choix des entreprises de travaux en 2013. L'infructuosité dûe à un dépassement de l'enveloppe financière a nécessité de revoir le projet pour respecter ce budget, et a retardé en conséquence le démarrage des travaux. Une nouvelle consultation a été relancée au cours du deuxième trimestre 2014 pour une mise en chantier au premier trimestre 2015.

(Se rapporte également à la Finalité 4 : épanouissement de tous les êtres humains).

En 2014, 2 projets engagés au titre du Plan de Relance Régional, ont concerné la Culture pour un montant de 576,99 € HT et deux le Patrimoine culturel pour un montant de 1 614 237 € HT. La politique muséale de la collectivité, axée sur la mise en valeur des équipements muséographiques régionaux, a pour but de transmettre à chaque visiteur, réunionnais ou touriste, des éléments d'explication sur notre histoire, l'origine de notre identité plurielle, et notre métissage.

La Cité du Volcan : Projet phare de la mandature en matière de mise en valeur des équipements culturels régionaux, au regard de sa position stratégique en terme d'attractivité touristique, la réhabilitation de la Cité du Volcan d'un coût global de 13 M€ a été lancée en 2010. Les travaux ont débuté en 2012 et se sont achevés en 2014, avec une ouverture au public le 05 août. Durant les 5 mois d'activités en 2014, le site a accueilli près de

• 99 000 visiteurs, confirmant ainsi le fort potentiel de fréquentation de ce lieu emblématique, et une perspective de développement certaine.

Deuxième projet de réhabilitation de la mandature, celui du **musée Stella Matutina** a été lancé en 2010, pour un coût global de 46 M€. Les premiers travaux ont démarré en Juillet 2011. Après une période de ralentissement du chantier consécutive à la découverte de polluants et aux procédures de dépollution des sols, les travaux ont pu reprendre au début de l'année 2013. Cependant, suite à de nombreux retards liés notamment aux difficultés économiques rencontrées par certaines entreprises, la livraison est aujourd'hui prévue pour la fin du 1er semestre 2015.Parallèlement, l'ensemble des éléments qui compose les contenus de l'exposition permanente tels que la rédaction des textes, la disposition des objets dans les vitrines, les productions multimédia, la restauration des pièces de collection, sont réalisés et sont prêts à prendre place dans le musée. L'équipe projet a préparé la transmission du musée au futur gestionnaire en réalisant un document regroupant la totalité des contenus ainsi que plusieurs visites du site. Un cycle de formation de la future équipe de médiateurs a été entamé, permettant de poser les bases de la nouvelle offre culturelle, et d'approfondir les principales thématiques proposées en médiation.

Le positionnement stratégique de la Cité du Volcan et du musée Stella Matutina, participe à l'attractivité touristique du territoire. Par ailleurs, la question de l'accessibilité des parcours muséographiques aux personnes en situation de handicap a été traitée avec une attention particulière. En effet, les parcours ont été pensés en prenant en compte les quatre catégories de handicap. L'objectif est de rendre la visite la plus accessible et la plus autonome possible pour ces publics (accessibilité sensorielle). Concrètement, les parcours de visite sont complétés de dispositifs sonores, de supports tactiles, de marquage podotactile et d'audioguides. Ces dispositifs permettront de renforcer la compréhension de certains contenus.

**Kélonia**: la Région a équipé la structure d'appareils d'audioguide (en plusieurs langues) permettant d'élargir l'accès aux informations et à la muséographie de Kélonia aux visiteurs étrangers, sans oublier le public porteur de handicaps sensoriels et visuels (malvoyants et non-voyants). Les plages de ponte ont été restaurées et des balises aros posées sur des tortues afin d'étudier leurs déplacements.

Le Centre des Eaux douces – Terrdo, Le projet de construction d'un centre scientifique et technique d'interprétation du Territoire, sur le site de l'ARDA dans la Commune de l'Etang est dans l'attente du confortement de son plan de financement, dans le cadre notamment d'une participation de l'Europe. En 2015, une première tranche minimale de travaux sera lancée pour permettre de reloger les services de l'ARDA actuellement hébergés sur le site dans des locaux vétustes (1,5 M€).

#### La Société Publique Locale Réunion des Musées Régionaux (RMR)

Pour cette deuxième année d'exercice, RMR a poursuivi les actions scientifiques, muséales, et pédagogiques engagées sur le **Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien (MADOI) et sur Kélonia.** Des manifestations culturelles ont eu lieu et une communication événementielle adaptée ont contribué à l'attractivité des sites.

Kélonia : chiffres de fréquentation 115 000 visiteurs MADOI : chiffres de fréquentation 12 000 visiteurs

Le montant alloué à ces structures sur le budget de la culture s'élève à 8 054 000 €.

Les programmes de réhabilitation des équipements culturels (musées, centres pédagogiques du CRR) permettent également de répondre aux finalités 4 et 5 : épanouissement de tous les êtres humains et dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

#### Favoriser le tourisme pour tous

Dans le cadre de son programme annuel d'études, l'Observatoire Régional du Tourisme dont la Région a confié le pilotage à l'Île de La Réunion Tourisme (IRT) – a mené en 2013 une «Mission de diagnostic pour « le tourisme pour tous » ou « tourisme social » à La Réunion ».

Les objectifs sont de :

- ✓ Favoriser l'émergence d'un modèle d'hébergement de tourisme pour tous ;
- ✓ Soutenir l'existence de produits qualitatifs ;
- ✓ Veiller au maintien d'une offre quantitativement suffisante et variée.

Par ailleurs, le label Tourisme & Handicap animé par l'IRT, sous la headline « *vivre ensemble avec nos différences* » est une démarche gratuite et volontaire pour les entreprises touristiques et structures accueillant du public.

Les Journées Tourisme et Handicap qui se sont tenues en avril 2013, ont permis de sensibiliser à l'importance de la mise en place d'un accueil adapté aux personnes en situation de handicap sur les lieux de vacances et de loisirs et de mettre en lumière les aménagements et actions déjà réalisés. Parmi les actions d'accueil du public, le musée Saga du Rhum, a proposé la visite en Langue des Signes Française en partenariat avec les associations LSF Réunion et Sourds Réunion, l'entrée était gratuite au musée pour les personnes en situation de handicap et à tarif réduit pour leur accompagnateur.

#### 4. Préparer l'insertion des publics en difficulté

La Région souhaite offrir un haut niveau de qualification aux jeunes réunionnais pour une insertion professionnelle réussie. À ce titre, l'axe 2 du CPRDF intitulé « La formation, une offre garantissant l'égalité d'accès de toutes les Réunionnaises et de tous les Réunionnais à la connaissance et à la qualification » indique qu'il est nécessaire de réduire les inégalités et de favoriser l'égalité des

chances.

## Module Préparatoire à l'Apprentissage (MPA)

A travers le MPA, les jeunes bénéficient d'une remise à niveau et d'un suivi personnalisé dans leur recherche d'un contrat d'apprentissage. En dehors des CFA agricoles de Saint-Joseph, de Saint-Paul et de la Chambre de Métiers, un autre CFA a mis en place un MPA en 2013, le CFA AFTEC ECR en prévision de l'ouverture d'un nouveau diplôme d'ingénieur en 2014.

Par ailleurs, la Chambre de Métiers a également mis en place un nouveau MPA spécifique mobilité visant à préparer le jeune à signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise métropolitaine et un centre de formation du réseau national des Chambres de Métiers.

Globalement, 390 places de formation ont été agréées en MPA pour un budget de 1 019 344,95 € dont 50 % seront compensés par une aide de l'État dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) apprentissage.

#### Actions individualisées : les formations courtes

Le dispositif «Chèque Formation Réussite » (CFR)» vise à financer une formation courte durée, afin d'accompagner les publics dans l'élévation de leur niveau de connaissance et de qualification. Il propose 3 types d'aides :

- ✓ Le chèque formation ;
- ✓ Le chèque langue ;
- ✓ Le chèque Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Une enveloppe de 1 600 000,00 € a été engagée pour 1 087 bénéficiaires.

La Région a aussi participé à la mise en œuvre de la formation « Opérateur Surveillance à Distance » pour des publics de travailleurs handicapés en partenariat avec CAP emploi et l'AGEFIPH en finançant la rémunération des stagiaires

Type de formation	Public non indemnisé (au titre de l'allocation du retour à l'emploi)	Public indemnisé (au titre de l'allocation du retour à l'emploi)	Plafond d'indemnisation
Chèque formation		Drie en charre à 05 0/	3 200 €
Chèque VAE	Pris en charge à 100 %	Pris en charge à 95 %	1 900 €
Chèque langue		Pris en charge à 70 %	3 200 €

Prise en charge de la Région dans le cadre des « Chèques Formation Réussite »

#### Emplois d'avenir

L'année 2013 a été marquée par la mise en place du Dispositif « Emplois d'Avenir » par notre collectivité, qui s'est engagée à cofinancer 1 000 postes de travail pour les années 2013 et 2014, répartis comme suit :

- √ 750 « Emplois d'Avenir » en faveur des entreprises du secteur marchand appartenant aux filières et secteurs d'activités éligibles (Arrêté du Préfet de La Réunion);
- √ 250 « Emplois d'Avenir » en faveur des associations des domaines économique et touristique.

La Région Réunion s'est engagée à financer la rémunération des « Emplois d'Avenir » au SMIC brut hors charges, en complément de l'aide apportée par l'État.

Au 31/12/2014, **724 contrats** emplois d'avenir ont fait l'objet d'un engagement juridique sur la base de cette programmation , répartis comme suit :

- 520 contrats en faveur des employeurs du secteur marchand
- 204 contrats en faveur des employeurs du secteur non-marchand.

200 contrats supplémentaires ont été programmés le 4 novembre 2015 et sont en cours de traitement.

## Les emplois verts

Élaboré à l'initiative de l'État en partenariat avec les Régions, plusieurs dispositifs ont été renforcés en 2012 pour favoriser le retour à l'emploi. Par exemple, les « emplois verts » font partie des dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des publics éloignés de

l'emploi : les demandeurs d'emploi bénéficient d'une formation qualifiante, d'un suivi personnalisé à la fin du contrat de travail, dans le secteur de l'amélioration du cadre de vie (entretien des sentiers, etc.).

En effet, les associations employeuses bénéficient de la prise en charge :

- ✓ Du résiduel des salaires des emplois aidés ;
- ✓ Du salaire des encadrants :
- ✓ Des frais de fonctionnement et matériel :
- ✓ Des frais liés à la formation des stagiaires à hauteur de 1,82 % aux OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

La Région a souhaité donner une nouvelle impulsion à ce dispositif, avec l'objectif d'atteindre la création de 10 000 emplois verts fin 2014.

Le dispositif emploi vert est complété par un programme de formation des encadrants des emplois verts. Il s'agit d'une politique régionale dont le financement est assuré intégralement par des fonds régionaux.

## 5. Réinsérer professionnellement grâce aux TIC

#### Animateurs numériques du territoire

Aujourd'hui, 82 % des touristes préparent leur séjour en ayant recours à Internet (information, réservation). L'internet de séjour se développe ce qui amène les acteurs du tourisme à faire évoluer leur mode de communication et de distribution.

C'est à ce titre que la collectivité a financé une formation « Animateur Numérique de Territoire (ANT) », avec l'Agefos, en vue de former des acteurs susceptibles d'accompagner le virage numérique des institutionnels et prestataires de tourisme.

Sur une période de trois ans, la Région Réunion accompagne la Fédération Réunionnaise de Tourisme (FRT) dans la formation de 7 jeunes Réunionnais en tant qu'Animateurs Numériques de Territoire. Ainsi, au titre de l'exercice 2013, la FRT a sollicité le dispositif « Emplois d'Avenir », pour le financement de ces Animateurs. La quote-part régionale s'est élevée à 25 % et celle de l'État à de 75 %, soit une subvention régionale de 11 940 €.

#### 6. Développer les partenariats interrégionaux

Développer la coopération économique entre les territoires et consolider le tissu économique régional

## Développer les actions de coopération dans le domaine de l'environnement

Le développement durable est très étroitement lié aux objectifs croisés de sécurité alimentaire, de préservation et de gestion des ressources naturelles (gestion de l'eau, fertilité des sols, valorisation des ressources génétiques et animales, préservation des cheptels, stockage et qualité des aliments, etc).

La COI a consacré le développement régional durable comme l'un des 4 axes prioritaires de coopération entre ses pays.

La Commission de l'Océan Indien (COI)

La Collectivité régionale s'est d'abord attachée à renforcer la place et le rôle de La Réunion au sein de la Commission de l'Océan Indien (COI), à laquelle la France a adhéré en janvier 1986. La COI est d'ailleurs la seule organisation régionale à laquelle la France participe pleinement, ce qui n'est pas encore le cas des autres organisations régionales existantes dans l'océan Indien.

Dans ce cadre, la Région a participé activement aux travaux des différentes instances de cette organisation. En particulier en 2014 se sont tenus :

- le 29<sup>ème</sup> Conseil de la COI qui s'est réuni les 10 et 11 avril 2014;
- le IV<sup>ème</sup> Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la COI. Initialement prévu le 26 juillet, le IV<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la COI s'est finalement réuni le 23 août à Moroni, au Palais du Peuple. Il a été précédé d'une réunion préparatoire du Conseil des ministres le 22 août. Se réunissant de manière relativement espacée les précédents Sommets avaient eu lieu le 16 mars 1991 à Antananarivo, le 3 décembre 1999 à Saint-Denis et le 22 juillet 2005 à Antananarivo le Sommet est l'occasion de faire le bilan des actions entreprises et surtout de fixer les orientations politiques et stratégiques de la COI.

Par ailleurs, notre Collectivité aura continué en 2014 à participer activement aux projets de la COI et aux travaux de ses instances, en s'attachant notamment à favoriser une meilleure articulation des crédits du FEDER du POCT avec ceux du FED dans le cadre de plusieurs projets :

- <u>projet ISLANDS</u>: contribuer au développement durable des Petits États Insulaires en Développement (PEID) de la région de l'Afrique Orientale et Australe et de l'Océan Indien (AfOA- OI) par l'élévation du niveau social, économique et environnemental ainsi qu'une meilleure intégration régionale;
- <u>projet biodiversité</u>: contribuer à l'intégration régionale en assurant une gestion de l'utilisation de la biodiversité plus efficace, en conformité avec les priorités nationales et avec les accords internationaux et régionaux signés par les pays membres de la COI (UE : 15 M€) ;
- <u>projet énergies renouvelables</u>: contribuer à l'amélioration de l'accès des Etats à des sources modernes, efficaces, fiables, diversifiées, durables et renouvelables d'énergie saine et à des prix compétitifs; améliorer les conditions nécessaires pour le développement, l'investissement et la gestion durable de l'énergie renouvelable et l'augmentation de l'efficience de l'énergie;
- <u>programme d'observation de la Terre MESA</u> : projet panafricain pour la surveillance de l'environnement, le développement durable et la sécurité en Afrique ;
- <u>projet SMARTFISH</u>: contribuer à élever le niveau de développement social, économique et environnemental et à accroître l'intégration régionale dans la région Afrique Orientale et Australe-Océan Indien (AfOA-OI), grâce à l'amélioration des capacités pour l'exploitation durable des ressources halieutiques (financement UE).
- ✓ <u>au titre de la mesure 1-09 « Élargissement du réseau de protection des végétaux »</u>

  Les liens entre les projets ARChE\_Net et e-prpv sont naturels, notamment en ce qui concerne la thématique de l'agro-écologie et de ses relations avec les changements climatiques.

## Développer la coopération scientifique régionale en télédétection

L'objectif est de positionner La Réunion comme place stratégique régionale en proposant des informations spatiales et analytiques aux États de la zone Océan Indien qui cherchent à augmenter la capacité analytique de leurs territoires grâce à des outils d'aide à la décision.

Les projets qui sont financés au titre du volet 2 (programme d'actions) de la mesure doivent principalement engendrer en termes de valorisation :

- ✓ Des formations professionnelles en télédétection et analyse spatiale de façon à former à La Réunion, des spécialistes au niveau de la ZOI :
- ✓ Un transfert vers divers secteurs, notamment au niveau des domaines agricoles ou économique ;
- ✓ L'utilisation des données par les acteurs publics au travers d'une structure mutualisée de gestion et de valorisation.

Deux projets de coopération ont été mis en œuvre dans le cadre du volet 2 (programme d'actions) de la <u>mesure 1.07 du POCT</u> 2007-2013 :

Le projet de coopération avec Madagascar à partir des images satellites («Orthobase ») porté par la Région :

Cette opération portée par la collectivité régionale a permis de constituer un référentiel d'images satellitaires géo référencées sur l'ensemble du territoire malgache à 2,5 m de résolution. Cette couverture en produit satellitaire va permettre aux autorités malgaches de lancer le processus de mise en place de l'infrastructure nationale de données spatiales. Cette opération vise également à accompagner la mise en œuvre d'action de valorisation en lien avec l'information spatiale à Madagascar en s'appuyant sur l'expertise réunionnaise. Les deux partenaires malgaches de ce projet sont l'Institut géographique de Madagascar (FTM) et le Programme National Foncier (PNF). Ce projet a permis de former 4 partenaires malgaches pour une parfaite maîtrise des outils de géo-traitements des images satellites. Par ailleurs, des ateliers thématiques ont été mis en place afin de renforcer la coopération bilatérale et valoriser l'expertise réunionnaise dans divers champs d'actions (aménagement du territoire, gestion des risques, gestion foncière...).

La remise officielle de l'orthobase aux autorités malgaches a eu lieu en mai 2014.

Montant éligible : 411 210 € - Montant Région : 102 802 € dans divers champs d'actions (aménagement du territoire, gestion des risques, gestion foncière...).

Le projet « Utilisation de la télédétection à très haute résolution spatiale (THRS) pour l'identification et l'estimation des performances des pratiques agroécologiques : étude prospective à Madagascar » portée par le CIRAD :

Le but de cette étude menée par le CIRAD est de caractériser les systèmes de cultures en riz pluvial et estimer leur productivité. Le porteur de projet souhaite évaluer les potentialités de l'utilisation d'images satellites disponibles depuis l'installation de l'antenne satellite à La Réunion. Les travaux seront réalisés en s'appuyant sur un réseau d'essais agronomiques et des parcelles paysannes malgaches connues qui faciliteront l'obtention de données de terrain et permettront de valider les modèles mis en place. Montant total éligible : 18 765 € - Montant Région : 4 932 €

En outre, un programme de mise à disposition d'images très très hautes résolutions pléiades dans le cadre d'action de développement dans la zone océan Indien a été mis en place.

Dans le cadre de la réception du nouveau satellite Pléiades (50 cm de résolution), le CNES s'est appuyé sur la Région Réunion pour diffuser en 2013 des images dans la toute la zone COI afin de mettre en place des projets de valorisation thématiques. Les images pléiades sont fournies gratuitement aux utilisateurs finaux identifiés par la Région Réunion.

Cette collaboration avec le CNES a permis d'engager de nombreuses actions à partir de l'imagerie très haute résolution dont la station SEAS-OI ne dispose pas à ce jour. L'apport de ces images est très largement reconnu et constitue une véritable opportunité pour développer de nombreux projets de coopération. Alors que le projet de création d'une orthobase à Madagascar à partir des images de SEAS-OI va permettre de moderniser l'infrastructure de l'information géo spatiale du pays, les images pléiades vont quant à elles permettre de développer des projets thématiques ciblés. La complémentarité entre ces différentes sources d'images est donc essentielle pour mener une politique de coopération avec les pays de la COI dans le domaine de l'information spatiale.

A ce jour, 9 projets ont été réalisés : Madagascar (6 projets), Maurice (2 projets), les Comores (1 projet). Les applications thématiques concernent tout aussi bien la gestion du risque, la cartographie de crise en période cyclonique, l'aménagement urbain ou littoral, la cartographie récifale, la préservation des forêts, l'aquaculture ou encore le développement agricole.

Développer les partenariats touristiques dans la Zone Océan Indien

Le programme d'actions de l'Association « Vanilla Islands Organisation » (VIO) en charge du développement du concept touristique « Îles Vanille » a consisté à réaliser conjointement avec les autres îles membres (Seychelles, Maurice, Comores, Madagascar, Mayotte, Réunion) des actions de promotion et des produits touristiques partagés, à parler d'une même voix au niveau international, à harmoniser les pratiques entre les acteurs des îles, à favoriser les échanges de savoir-faire.

La contrepartie régionale pour accompagner ce programme d'actions s'élevait pour 2013 à 157 861 € , pour une part FEDER de 352 065 €.

## 7. Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes Réunionnais dans le cadre de projets de coopération régionale

Créée en 1963, anciennement dénommée Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP), France Volontaires, opérateur du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, est devenue une plate-forme associative à la fin de l'année 2010. Fédérant une cinquantaine de membres, l'association mène une mission d'envoi de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) et contribue à dynamiser et à développer les différentes formes d'engagements relevant des Volontariats Internationaux d'échange et de Solidarité (VIES) en contribuant à leur mise en œuvre.

Cofinancé par l'Union européenne, France Volontaires et la Région, le dispositif régional de Volontaires permet chaque année (depuis 2003) à des dizaines de jeunes diplômés d'exercer des missions de solidarité internationale ou à caractère économique, avec le statut de Volontaires, en appui aux partenariats mis en œuvre par la Collectivité dans le domaine de la coopération bilatérale ou multilatérale.

Conformément à ses nouvelles orientations dans le secteur de la coopération régionale, la Collectivité a souhaité renforcer le dispositif et le réorienter sur des missions à caractère économique, en maintenant toutefois certaines missions d'animation éducative et culturelle, notamment au sein des Alliances françaises qui ont donné pleinement satisfaction. À la fin de l'année 2014 ce sont ainsi 47 volontaires qui étaient en poste dans la zone océan Indien.

Nombre de volontaires	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre total	27	32	35	42	47
Volet de caractère économique et technique	7	18	21	30	29
Volet culturel	20	14	14	12	18

#### L'éducation et la formation professionnelle

L'année 2014 ayant été placée sous le signe de la jeunesse et de la réussite, une attention particulière a été apportée de manière transversale à cette thématique : les échanges qui ont été favorisés et les projets mis en œuvre en 2014 ont été orientés au regard de cette priorité.

A titre d'exemple, la Région a apporté son soutien financier aux opérations suivantes :

✓ <u>Programme d'appui au système éducatif Botswanais (PARSEB)</u> (financement Région 42 000 €).

Ce projet porté par le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) a permis la formation de 7 enseignants dans l'objectif :

- ✓ d'offrir la possibilité aux Botswanais d'apprendre le français dans leur système éducatif local;
- ✓ de permettre au français de devenir la 3 eme langue officiellement enseignée au Botswana ;
- ✓ d'aspirer à une meilleure compréhension entre pays africains francophones et anglophones, en continuité avec le programme de formation en langue française de la SADC et du COMESA.
- ✓ <u>Mission d'animation et de développement du territoire du Ngorongoro</u> en Tanzanie (financement Région 10 000 €). Ce projet, piloté par l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA), a permis de former 2 étudiants Tanzaniens et a donné la possibilité à 13 étudiants réunionnais de partir en stage en Tanzanie.
- Accueil de deux étudiants Tanzaniens au lycée agricole de Saint-Joseph.
   L'aide régionale allouée (25 500 € environ) a permis à ces deux étudiants Masaï de suivre des études de BTS dans le domaine agricole, avec une valorisation de l'expertise réunionnaise en la matière.

<u>Programme d'actions 2014 dans le domaine de la formation agricole de l'EPLEFPA de Saint-Paul,</u> concernant principalement l'Afrique du Sud et Madagascar (subvention de 31 935 €)

#### La culture et le sport

Dans le secteur culturel, et au titre de la mesure 3.02 du POCT, on peut citer l'appui de la Région au *Marché des Musiques de l'océan Indien* – IOMMA, mis en œuvre par l'association *Scènes Australes*, dont les principaux partenaires sont l'Afrique du Sud, l'Australie et l'Inde.

Un montant de 190 000 € a été allouée par la Collectivité au titre de l'année écoulée en vue de l'organisation de l'édition 2015.

Pour rappel, l'édition précédente s'était déroulée en 2013 et avait permis de nombreuses retombées économiques (137 personnes formées, 540 rencontres professionnelles, 30 partenariats d'affaires conclus, 65 emplois créés, 28 partenariats).

La collectivité a également apporté son soutien à l'association *Khala Bhaaskara* à hauteur de 40 000 € pour la mise en œuvre de son programme de coopération artistique Inde/ Maurice- *Indian Rise Festival*.

Dans le secteur sportif, la Région a contribué, à hauteur de 1M€, à l'organisation et au financement des 9<sup>èmes</sup> Jeux des îles de l'océan Indien qui se tiendront à La Réunion en juillet-août 2015, avec une participation attendue de plus de 2000 personnes, dont 1600 athlètes.

## • La santé et la solidarité régionale

Dans le domaine de la santé, la Collectivité a accompagné diverses initiatives parmi lesquelles le <u>13<sup>ème</sup> colloque VIH</u> océan Indien, porté par l'association RIVE, et aidé à hauteur de 20 000 € (220 participants).

Par ailleurs, comme cela a toujours été le cas dans le cadre de la nécessaire mission de solidarité à l'égard des populations des pays de la zone, la Région a apporté son soutien financier à l'Association Coopération Humanitaire (ACH) dans le cadre de son projet « Terreaux de l'Espoir », qui concerne la participation de 40 jeunes à ce programme d'insertion (financement Région 36 000 €).

# Éclairage budgétaire sur la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

En 2014, la Région a subventionné (seule ou en partenariat) de nombreuses actions en faveur de la protection de la biodiversité et des ressources naturelles pour un total de plus de : 22 M€ dont environ 16 M€ pour les emplois-verts.

## Indicateurs de suivi

Les indicateurs permettant de mesurer l'action de la Région pour participer à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations sont détaillés ci-dessous :

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Bénéficiaires individuels (nombre aides individuelles accordées)	Cellule contrôle évaluatio n	28 505	124 065	188 489	145 966	
Nombre de contrats aidés d'un an créés dans le cadre des emplois-verts (emplois aidés)	DEE	875	1528	2127	1958	
Nombre de contrats aidés d'un an créés dans le cadre des emplois-verts (encadrants)	DEE	82	176	216	166	
Lutte contre l'illettrisme : nombre de bénéficiaires de la case à lire	PECSS	0	240	570	450	
Nombre de bénéficiaires de la continuité territoriale	DM	Mi-août / décembre 2010 : 19 832	72 227	80 466	100 787	
Nombre de places pour les dispositifs visant l'insertion		Non renseigné	Non renseigné	7 811	2 809	
Nombre de places pour les MPA <sup>11</sup>	DFPA	195	213	310	390	
Nombre de bénéficiaires du Chèque compétence (2011 et 2012) du CFR <sup>12</sup> (2013)		Non renseigné	276	222	1 087	
Coopération régionale <sup>13</sup>	Cellule contrôle évaluatio n	2,9 M€	1 M€	1,9 M€	3 M€	

- ✓ Le nombre d'emplois verts (encadrants et non-encadrants) a été multiplié par 2 depuis 2010.
- ✓ Les dispositifs visant l'insertion ont baissé en 2013 par rapport à 2012 suite à la non reconduction des dispositifs 3A (- 4 000 places), Redynamisation sociale /DETAK (- 420 places), et Lutte contre l'illettrisme (APLI) (- 650 places).
- ✓ Par contre, sur le dispositif MPA, le nombre de places offertes a été multiplié par 2 entre 2010 et 2013.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>Modules Préparatoires à l'Apprentissage

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup>Chèque Formation Réussite

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup>4 axes confondus (Terre d'innovation ; Dynamique économique ; Tourisme ; Égalité des chances) pour la coopération multilatérale, bilatérale, VP, PARDEC/PARDAM. Concerne toutes les finalités du présent rapport.

## Axes de progrès

Afin de renforcer son action en matière de cohésion sociale, de solidarité entre territoires et générations, la collectivité souhaiterait aller plus loin et :

- Compléter les indicateurs mesurant l'efficacité de la politique de formation professionnelle : nombre de personnes intégrant une formation qualifiante après une pré-qualification, nombre de sorties positives des dispositifs de formation (en emploi, en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage, en mobilité....), nombre de personnes trouvant un emploi à la suite d'une formation dispensée par la région;
- ✓ Engager une réflexion sur les aides à la mobilité, formation en amont des orientations. L'idée serait de pouvoir proposer le panel des aides disponibles pour aider à l'orientation des jeunes ;
- ✓ Intégrer plus de transversalité dans les dispositifs, entre les services régionaux d'une part, et les collectivités/ Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial : Département, communes, etc. d'autre part.
- ✓ Au titre de la coopération régionale, positionner La Réunion comme un acteur majeur du développement durable dans l'océan Indien en facilitant l'émergence et la gestion de projets collaboratifs innovants notamment dans le domaine de la gestion durable des ressources et de la coopération scientifique en matière de télédétection.

## Fonctionnement de la collectivité

#### **Objectifs**

Les objectifs prioritaires de la Région pour favoriser la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations au sein de ses services sont :

- ✓ Poursuivre les efforts engagés en matière de formation des agents ;
- Assurer la continuité du suivi médical des agents par la médecine de prévention ;Intégrer et d'accompagner ses collaborateurs en situation de handicap :
- ✓ Favoriser l'insertion professionnelle au sein des directions.

## Actions mises en place en interne

#### Poursuivre les efforts engagés en matière de formation des agents

Dans les domaines liés à l'hygiène et à la sécurité :

- ✓ Hygiène et sécurité alimentaire en restauration collective ;
- Réglementation des cuisines collectives ;
- Formations et remises à niveau SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne) ;
- Formation CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) ;
- ✓ Gestes et postures ;✓ Sauveteur secouriste Sauveteur secouriste du travail (initiation);
- Recyclage sauveteurs secouristes du travail;
- Habilitation électrique.

Perfectionnement des agents dans les différents domaines d'intervention de la collectivité :

- Marchés publics ;
- Finance;
- Juridique.

Perfectionnement de l'encadrement en matière de management :

- ✓ Animation et conduite de réunions ;
- Management de projet;
- ✓ Gestion des conflits.

Pratique des langues étrangères :

✓ Initiation et perfectionnement en anglais.

#### Assurer la continuité du suivi médical des agents par la médecine de prévention

## Intégrer et accompagner les collaborateurs en situation de handicap

La collectivité a sollicité le FIPHFP (Fond pour l'Intégration des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) pour le maintien à leur poste de travail des agents reconnus en qualité de travailleur handicapé (RQTH). Les aides financières ont concerné l'aménagement de poste de travail et le transport domicile/travail.

## Actions proposées dans le cadre du comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Agents de la Région (OSCAR)

L'association OSCAR a été créée en 1986 par la Région Réunion, et propose à ses agents des activités de loisirs, sportives ou culturelles. Comme depuis plusieurs années, en 2014, l'association a organisé un voyage solidaire sur l'île Sainte-Marie à Madagascar.

## Favoriser l'insertion professionnelle en interne des directions de la Région

La direction Bâtiment et Architecture qui compte 32 agents permanents a accueilli en 2013, 12 apprentis travaillant en alternance au sein de ses services :

- √ 5 apprentis en formation de technicien du bâtiment ou ingénieur ;
- √ 4 apprentis en licence professionnelle QSE (Qualité en Système Intégré);
- √ 1 apprenti de licence Pro MDE (Maîtrise de l'Énergie);
- ✓ 2 apprentis en BTS Administration.

Ce nombre d'apprentis représente 37 % du nombre d'agents permanents. Il traduit par ailleurs, la volonté forte de la direction d'accompagner l'insertion professionnelle des jeunes et étant partie prenante active du dispositif, avec la contrepartie pour les agents de consacrer une partie de leur temps de travail à la formation des jeunes. L'arrivée de ces jeunes apprentis apportent par ailleurs, un dynamisme dans les différents services avec de nouvelles approches métiers.

## Indicateurs de suivi

Les indicateurs permettant de mesurer l'action de la Région pour participer à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations sont détaillés ci-dessous :

INDICATEUR	DIR	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Taux d'emploi d'agents en situation de handicap	DRH	1,51%	2,06%	2,31%	2,78%

Le taux d'emploi d'agents en situation de handicap est en constante augmentation depuis 2010.

## Axes de progrès

Afin d'améliorer la prise en compte de cohésion sociale dans son fonctionnement interne, la collectivité souhaite :

✓ Poursuivre l'effort entrepris en matière de recrutement des jeunes en contrat d'apprentissage au sein des services et des lycées

Finalité 4	
du développement durable	L'épanouissement de tous les êtres humains

« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont le droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature » (art. 1<sup>er</sup> de la déclaration de Rio de 1992).

L'épanouissement de tous les êtres humains intègre le concept de progrès social qui vise à améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population. Aussi, il touche à des aspects différents mais complémentaires tels que la satisfaction des besoins essentiels pour tous, avec notamment l'accès au logement, à l'eau potable, à la santé et à un environnement sain mais aussi à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, l'accès à la culture ou encore la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

La Région Réunion a un rôle particulièrement important à jouer en la matière, et a inscrit la garantie d'une vraie égalité des chances comme axe majeur de la mandature. Ainsi, la Collectivité va au-delà de ses champs de compétence dans les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de la mobilité, de l'accès à la culture, de la garantie du bien-être et de recherche.

#### **Objectifs**

La Région s'est fixée les objectifs suivants, pour assurer l'épanouissement de ses administrés :

- 1. Augmenter le niveau de compétence localement et répondre aux besoins actuels et futurs des entreprises ;
- 2. Favoriser la formation et la professionnalisation des acteurs culturels ;
- 3. Favoriser l'égalité des chances d'accès ;
- 4. Favoriser la mobilité et assurer l'autonomie des jeunes ;
- 5. Garantir santé et bien-être ;
- 6. Soutenir la recherche locale et interrégionale.

## Politiques menées sur le territoire

1. Augmenter le niveau de qualification professionnelle des réunionnais afin de répondre aux besoins immédiats et futurs des entreprises

## La formation continue tout au long de la vie

Dans le cadre des programmes de formation continue, la collectivité a développé deux voies permettant aux jeunes et aux autres publics d'accéder à la qualification soit à la qualification validée par un titre homologué ou par un diplôme, soit par une spécialisation ou un perfectionnement dans des secteurs bien déterminés.

Les dispositifs suivants sont concernés :

Les dispositifs permanents de qualification professionnelle tels que la Formation Professionnelle des Adultes (FPA), dispensés par l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes à La Réunion (l'AFPAR) : l'effort financier de la collectivité consacré à l'AFPAR en 2013 a été de 15 021 991,15 € (y compris part FSE soit part Région de 4 506 597,35 €) pour l'activité de formation, hébergement et restauration. Cet effort a permis d'accompagner 2 179 stagiaires.

## ✓ Les programmes de formation sectoriels pour les secteurs suivants :

- secteur de la pêche, de l'artisanat ;
- agriculture ;
- Image, Son et Nouvelles Technologies ;
- industrie/ et maintenance Industrielle ;
- tourisme;
- formation chefs d'entreprises ;

- o transport et de la logistique ;
- BTP et Grands Chantiers ;
- croissante verte ;
- mobilité des demandeurs d'emploi sur le chantier de la « Ligne à Grande Vitesse TOURSBORDEAUX »
- animation et Sport.

## 2. Favoriser la formation et la professionnalisation des acteurs culturels

La formation et la professionnalisation des acteurs s'avèrent essentielles, car le secteur culturel fait appel à des savoirs, savoir-faire et des technicités spécifiques. Elles contribuent, par la qualification et la spécialisation des individus, à la création d'emplois, à l'émergence de professionnels et ainsi au développement humain, économique et social de l'île.

## Soutien aux projets de résidences et stages de formation

Les associations à l'initiative de résidences et stages de formation ayant pour but de favoriser les échanges d'expériences ont été accompagnées : 28 projets soit 163 800 €.

## Département Art et Culture de la Coopérative d'Activités et d'Emploi Énergies Alternatives Réunion

Afin d'encourager une forme novatrice d'emploi des acteurs culturels, la collectivité accompagne la Coopérative d'Activités et d'Emploi Énergies Alternatives Réunion qui œuvre dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (14 000 €). Il s'agit d'accompagner des porteurs de projets et des professionnels artistiques et culturels dans leur professionnalisation et le développement de leurs activités sur le territoire. Ils peuvent ainsi bénéficier d'un hébergement juridique, administratif et comptable de leur activité.

### L'enseignement artistique en direction de la jeunesse, pour une insertion harmonieuse et une révélation des talents

La Région s'est positionnée comme chef de file de l'enseignement artistique sur l'île pour faire émerger, accompagner et animer un réseau d'enseignement artistique. Son intervention s'est traduite en 2013 par la mise en place de plusieurs dispositifs :

## Aide au programme de formation de l'Antenne Réunionnaise de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

Seule école d'architecture française présente en outre-mer et également seul établissement d'enseignement d'architecture européen représenté dans la zone tropicale, sa présence à La Réunion, région ultra-périphérique forte d'une diversité et de spécificités culturelles, représente un véritable atout pour l'île mais également pour l'océan Indien et l'international. La création du IONAS (Indian Ocean Network of Architecture Schools) localement en 2013, est un des aboutissements récents du rayonnement à l'international et montre bien que l'école a toute légitimité pour se positionner comme l'un des chefs de file de l'enseignement de l'architecture tropicale dans l'hémisphère Sud.

L'école est concernée par le cadre de vie d'une grande partie de la population mondiale et peut être le relais de réflexions et d'expressions nouvelles favorables à la recherche et à l'expérimentation de formules alternatives aux modèles actuels de l'hémisphère Nord. L'école a pour défis d'inculquer aux étudiants le goût de la "belle ouvrage", de les aider à développer leur créativité et de les préparer à exercer l'un des plus vieux métiers au monde. Les étudiants, futurs professionnels qui modèleront la Réunion de demain, sont ainsi impliqués dans certains projets architecturaux des partenaires et bénéficient régulièrement d'échanges d'expériences avec des étudiants étrangers. Pour permettre le développement de son programme de formation, la structure a bénéficié en 2014, dans le cadre d'une convention cadre Région-Département- Ville du Port, d'une participation de la Région de 90 000 €.

## Aide au programme de formations de l'École Supérieure d'Art de La Réunion

Établissement d'enseignement supérieur artistique sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture agréé par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

#### Aides à la formation des réunionnais aux métiers artistiques et culturels

acquérir des expériences en France métropolitaine, à l'étranger ou même Réunion. Présentés au public par projet et à l'occasion du Salon Régional de la Jeunesse, les dispositifs existants ont permis à 57 bénéficiaires d'intégrer une formation montant alloué de 292 156 €.

## Soutien aux écoles de musique, danse et d'art dramatique

Ces écoles sont des outils essentiels développement culturel parce favorisent l'égalité des chances à la formation artistique du plus nombre et contribuent à l'épanouissement des jeunes En 168 648 € ont été alloués pour les programmes d'actions, de formations d'équipement développés par ces sur l'ensemble du territoire.

 Offre d'enseignement artistique qualité au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR):
 2014 a été caractérisée par la consolidation des actions menant une plus grande ouverture au public.

La Région accompagne les jeunes souhaitant approfondir leurs connaissances techniques, artistiques et

## Zoom sur les actions du Conservatoire à Rayonnement Régional à destination des publics empêchés

- Accueil d'élèves mal ou non voyants : 4 élèves en cursus de formation, partenariat avec une association pour la transcription des partitions en braille musique ;
- <u>Développement des compétences d'un enseignant formé au braille et au braille musique</u> afin de permettre au CRR, à terme, d'être autonome dans la conception des supports et de devenir un centre ressource dans l'accompagnement des actions éducatives musicales en direction de ces publics;
- Partenariat avec l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA): accueil de jeunes adultes pour la pratique des musiques réunionnaises;

Il est prévu de développer et d'élargir ces partenariats afin de mieux prendre en compte la problématique du handicap dans la pratique artistique. à La appel à

pour un

de

de qu'elles d'accès grand

2014:

ou écoles

de

L'année

vers

La mise

en place des parcours individualisés permet aujourd'hui de garantir une offre qualitative et diversifiée aux différents publics. Les départements voix et musiques traditionnelles ont été renforcés. Un effort particulier a été réalisé sur la consolidation du Cycle d'Orientation Professionnel. Les actions de diffusion sur le territoire ainsi que les partenariats avec les institutions culturelles de l'île ont été également développés. Les dépenses de fonctionnement du CRR se sont élevées en 2014 à 6 929 955 € (y compris charges de personnel). En 2014, ce sont 103 659 € qui ont été dépensés sur les lignes d'acquisition de matériel pédagogique et de travaux.

#### 3. Favoriser l'égalité des chances

#### L'accés aux manuels scolaires

Au titre de l'année 2014, la collectivité a poursuivi son accompagnement aux lycéens et aux apprentis au travers la reconduction du dispositif chèque livre pour la location ou l'achat de manuels scolaires.

## Une politique en faveur des TICE

La collectivité régionale a pris toute la mesure des enjeux des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'avenir de sa jeunesse en mettant en œuvre une politique volontariste visant d'une part, à moderniser les lycées, via l'interconnexion et l'installation de zones wifi sécurisées, d'autre part, à amener les lycéens et apprentis à une meilleure maîtrise des usages au travers le Plan Ordinateur Portable.

Le dispositif POP déployé dans l'ensemble des lycées et des centres de formation de l'île, a permis en 2014 à plus de **15 000** lycéens et apprentis d'acquérir un ordinateur portable personnel.

Par ailleurs, afin de prendre en compte l'évolution technologique des supports numériques et encourager les initiatives innovantes qui favorisent le développement des usages, la collectivité régionale, en partenariat avec l'Académie a lancé en mars 2014, une expérimentation « tablettes tactiles ». Cette initiative préconisée dans le cadre de l'évaluation du Plan Ordinateur Portable vise à évaluer les potentialités offertes par ces outils dans le domaine éducatif et pédagogique. 15 lycées publics proposés par l'Académie, participent à cette expérimentation, dont l'évaluation est prévue pour la fin de l'année scolaire 2014-2015.

Enfin, la collectivité a poursuivi le raccordement des lycées à la fibre optique, portant à 16 le nombre d'établissements connectés à la fibre. Elle a également accompagné 41 lycées dans l'acquisition de ressources numériques.

#### L'accès à l'art et à la culture

Le soutien en faveur des acteurs culturels, vise à la fois à maintenir un dynamisme culturel à travers des aides à la création, mais également à rendre accessible l'art auprès de la population réunionnaise et à promouvoir à l'extérieur notre richesse artistique et culturelle grâce à des aides à la diffusion. Un dispositif hors les murs permet aux artistes de diffuser leurs spectacles au plus près des habitants, dans des lieux atypiques, en favorisant les écarts et les communes peu irrigués par les propositions culturelles. Les projets d'investissement contribuent quant à eux à modeler le paysage culturel de l'île.

## Une politique de développement culturel structurante et adaptée

La Réunion est riche d'une diversité culturelle, fruit de son histoire et de sa situation géographique. Particulièrement volontariste, l'action de la Région en matière culturelle a pour but de promouvoir les monuments ou pratiques culturelles inscrites dans l'art de vivre réunionnais, pour mieux les transmettre aux jeunes et futures générations. Il s'agit également de mettre en avant les pratiques qui font progresser la tolérance, le dialogue dans le respect de la différence, seules façons de lutter contre toutes les formes d'exclusion et de ségrégation.

Cette politique ambitieuse se traduit par une aide à destination de nombreux acteurs, artistes, associations et entreprises culturelles, qu'ils soient professionnels ou amateurs dans les domaines suivants :

## ✓ Spectacle vivant

Le spectacle vivant regroupe les secteurs les plus dynamiques du monde culturel. La créativité des compagnies, le dynamisme des acteurs et la qualité des œuvres a permis à la Région de soutenir de nombreuses initiatives tant au niveau local que tournées vers l'extérieur. Le spectacle vivant permet, au travers de projets culturels comme les pièces de théâtre par exemple, de mobiliser et de sensibiliser les publics afin de permettre à chacun en fonction de son ressenti, d'engager des réflexions. Cet épanouissement profite à tous, puisque la culture est portée au plus près des populations, notamment grâce à la délocalisation de spectacles allant à la rencontre des publics éloignés. Outil de communication, il peut également être un vecteur de sensibilisation au développement durable.

- Musique: 175 projets pour une enveloppe de 1 319 590 €.
- Théâtre et danse : 61 compagnies aidées pour une enveloppe de 585 300 €.
- <u>Salles de diffusion</u> : les aides régionales d'un montant de 1 394 800 € en faveur des douze salles de l'île ont participé au renforcement de l'accès au spectacle pour tous, au soutien à la création, à la diffusion et à l'accompagnement des salles dans leurs projets de professionnalisation.
- ✓ Cultures régionales et les événements calendaires valorisant l'apport des civilisations constitutives de la société réunionnaise et permettant de partager la richesse culturelle de notre territoire : Jour de l'an chinois, Jour de l'an tamoul, Guan Di, Semaine créole, Dipavali, 20 décembre.... : 138 500 € en faveur de 33 projets.

## ✓ Arts plastiques

Le soutien aux projets de création et diffusion des plasticiens, l'acquisition d'œuvres d'arts, le soutien au Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), participent au dynamisme du marché de l'art : 385 180 € en faveur de 36 projets. Depuis 2013, l'implantation d'œuvres d'art monumentales sur les ronds-points du réseau régional permet au public de se familiariser avec différentes formes de création.

#### ✓ Audiovisuel

L'intervention de la Région s'est concentrée sur deux axes principaux que sont l'éducation à l'image et l'accompagnement des festivals : 43 projets, 160 648 €. Les organisateurs de festivals prennent aujourd'hui davantage en compte la dimension développement durable : valorisation de la thématique « environnement » dans la programmation, réduction et traitement des déchets, utilisation de produits issus de circuits de proximité (exemple du festival « Zot movie »)...

#### ✓ Littérature réunionnaise

La Région apporte son soutien aux associations et acteurs du livre par des aides à la création littéraire, l'acquisition d'ouvrages et des actions de formation : 8 projets, 59 170 € .

- ✓ « Soutien aux initiatives de valorisation du patrimoine et à la production artistique des Hauts » du Programme LEADER Mesure 413-6 : (Liaisons Entre Actions de Développement Économique Rural). Cette aide a pour objectif de permettre l'identification, la préservation, la valorisation du patrimoine immatériel et matériel et parallèlement d'encourager la production artistique dans les Hauts : 24 projets ont été accompagnés en 2014, soit 279 848 €. Les objectifs poursuivis sont :
  - d'encourager le soutien et la transmission des savoirs et savoir-faire liés au patrimoine ;
  - de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non classé ou désinvesti;
  - de permettre la valorisation et le développement d'une production, d'une expression artistique, culturelle ;

- d'aider à la création ou la valorisation de sites, regroupements et événements susceptibles d'engendrer une dynamique artistique, culturelle ou patrimoniale pouvant déboucher sur des productions commerciales ;
- de favoriser l'émergence ou la protection de lieux patrimoniaux réinvestis par le champ de la création et de la pratique artistique (y compris via les productions littéraires, musicales, orales...)
- de créer des dynamiques culturelles et de communication en s'appuyant sur les habitants en renforçant les richesses interculturelles.
- ✓ Entreprises culturelles: un dispositif d'aides leur est consacré afin de mieux prendre en compte leur contribution au développement culturel et économique de l'île. Le bilan 2014 fait apparaître 9 entreprises aidées, et la création de plusieurs emplois. Coût: 221 472 €.

## Des schémas régionaux pour affirmer le rôle de la culture comme un des piliers du développement durable de l'île et garantir les droits culturels des populations

Ces schémas régionaux permettent la coordination et la convergence des politiques culturelles menées par les différents partenaires publics dans un partage d'une vision commune donnant sens et cohérence à l'action publique.

Une démarche collaborative et participative instaurée dès 2010 avec les partenaires publics et les acteurs professionnels a permis de mettre en œuvre et de finaliser les schémas directeurs pour le développement culturel de notre île dans plusieurs champs :

- ✓ Le Schéma Régional de la Lecture Publique et de la Littérature Réunionnaise
- ✓ Le Schéma Régional des Enseignements Artistiques
- ✓ Le Schéma des Salles et Lieux de Création et de Diffusion du Spectacle Vivant

## Les principaux axes stratégiques de ces schémas sont :

- De répondre aux enjeux de démocratisation culturelle en renforçant l'accès à l'art et à la culture pour tous
- De renforcer le maillage et l'ancrage territorial des lieux et le rééquilibrage des pratiques artistiques et de l'offre culturelle
- De soutenir, d'accompagner et de valoriser la création, les émergences créatives et artistiques,
- De contribuer au maintien et au développement de l'emploi, dans l'objectif de poursuite de la professionnalisation des acteurs culturels
- De créer des espaces de coordination des politiques culturelles publiques pour une nouvelle gouvernance démocratique

#### Les aides en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine culturel

La collectivité a apporté son soutien aux acteurs qui œuvrent à la préservation, la restauration, la transmission et à la valorisation du patrimoine culturel réunionnais, qu'il soit matériel ou immatériel à travers plusieurs actions :

- ✓ Réhabilitation de sites ou monuments ayant un intérêt historique et/ou architectural: volet patrimonial du Plan de Relance Régional, dispositif d'aides aux actions de réhabilitation et de valorisation du patrimoine culturel élargi aux propriétaires privés d'éléments du patrimoine classé ou inscrit, ainsi qu'aux associations. Dans ce cadre, deux projets ont bénéficié d'une subvention pour un montant de 1 614 237 €.
- ✓ Études de diagnostic ou d'inventaire pour une meilleure connaissance du patrimoine culturel :
  - Opération de télédétection par laser aéroporté afin de localiser et d'identifier les sites archéologiques et vestiges humains du peuplement des cirques de la Réunion, incluant les sites du marronnage et mission de prospection archéologique,
  - Étude sur la mise en place d'une structure de conservation, restauration des matières métalliques : traitement et conservation des artefacts extraits des fouilles archéologiques terrestres et sous-marines,
  - Étude anthropologique sur le moringue en vue de mieux le connaître, le transmettre et le valoriser afin d'obtenir son inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.
  - Etude sur le marronnage approche ethnohistorique des sources écrites, analyse ethnolinguistique des toponymes et anthroponymes de La Réunion et mise en perspective des marronnages dans l'océan Indien,
  - Étude sur le Tambour dans l'océan Indien,
  - Étude anthropologique sur le maloya et la diversité de ses pratiques contemporaines.
- ✓ Éducation patrimoniale, par le biais d'actions menées en faveur du public scolarisé, en lien avec l'Éducation Nationale (interventions dans les établissements scolaires à l'occasion de l'événementiel Village Maloya, édition d'ouvrages,

expositions...). 86 établissements ont pu bénéficier de prestations d'artistes, de conteurs, de conférenciers et d'associations, ainsi que d'ateliers sur l'ensemble de l'île.

- ✓ **Soutien aux activités de porteurs de projets,** en particulier des associations, pour des recherches historiques, éditions d'ouvrages, expositions, collectes de témoignages, petits travaux de réhabilitation, actions de valorisation de patrimoine culturel commun à l'océan Indien...: 337 700 € pour 31 acteurs.
- Partenariats avec l'Éducation Nationale et le Parc national de La Réunion, notamment par la mise en place d'actions communes de transmission du patrimoine culturel matériel et immatériel à destination de tous publics, et en particulier du public scolarisé (Village Maloya, expositions...).

Le Service Régional de l'Inventaire (SRI): Depuis 2011, la Région Réunion s'est inscrite dans la démarche de création du Service Régional de l'Inventaire (SRI). Le recrutement d'un conservateur au 1<sup>er</sup> avril 2014 a permis la mise en œuvre effective de cette compétence transférée par l'État à la Région.

Les actions en cours de réalisation depuis la création de ce service sont les suivantes :

Missions techniques et organisationnelles

- Poursuite de la contribution de la Collectivité à la définition d'un nouvel outil de saisie et de gestion des dossiers dématérialisés de l'Inventaire (GERTRUDE), programme informatique commun à 25 Régions.
- Transfert et reprise des données de l'Inventaire de la DACOI vers le SRI: mise au format et transmission des métadonnées.
- Installation et déploiement de GERTRUDE au SRI et création de bases de données en lien avec ce logiciel.
- Formations aux personnels du SRI.
- Échanges et pistes d'actions proposées lors d'une mission à La Réunion de l'Inspection Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, qui ouvrent la possibilité d'une nouvelle négociation concernant la compensation financière de l'État pour la mise en œuvre de la compétence.

Programme d'actions : Récolement de l'Inventaire des Jardins remarquables de La Réunion (mission de photographies aériennes et analyse de l'évolution des données dans le temps et l'espace) et inventaire thématique du patrimoine du Chemin de Fer de La Réunion (CFR) (mission de photographies aériennes des ponts, ouvrages d'art et gares présents sur l'ancien tracé du CFR).

#### Les événements culturels

L'organisation d'événements culturels permet de montrer l'excellence des forces vives réunionnaises et contribue activement au rayonnement de l'île et à son attractivité. Il s'agit également de transmettre aux futures générations, notre histoire, nos traditions et de favoriser l'échange, la rencontre entre les différentes communautés de notre île et celles des régions avoisinantes.

La Région a donc mis en œuvre une politique événementielle afin d'offrir aux Réunionnaises et Réunionnais des événements de grande envergure, gratuits, menés sur le site exceptionnel du MOCA (Montgaillard Culture et Arts) et en décentralisation avec les acteurs locaux et communes partenaires : Jour de l'An Chinois, Jour de l'An Tamoul, fête Malgache, fête de l'Eid, fête de la musique, le Festival Liberté Métisse...

Elle participe également au Carnaval et au Festival Kréol des Seychelles pour la promotion de La Réunion « lle Vanille ».

Au total une dizaine de manifestions ont été organisées pour un montant de l'ordre de 1 081 213 €.

# 4. Favoriser la mobilité et assurer l'autonomie des jeunes

## Inciter à la mobilité des jeunes dans le cadre de leur formation

En matière de mobilité éducative, la collectivité a souhaité favoriser le déplacement d'élèves de l'enseignement secondaire au travers du dispositif « voyages pédagogiques » et « séjours linguistiques »,

## Zoom sur les aides régionales à la mobilité

La Région finance plusieurs types d'aides pour favoriser la mobilité de ses étudiants. Par exemple, en 2012, elle a financé un stage de perfectionnement à l'anglais à 10 étudiants de master 1 à Adélaïde (Australie). L'échange s'est réalisé sur une durée de 6 semaines. Le but de l'échange est également d'enseigner le français à des écoliers australiens. Par ailleurs, un accord de partenariat a été établi avec l'Australie pour l'ouverture d'une école française.

De plus, la Région participe au financement des stages de professionnalisation des apprentis dans le cadre des Centres de Formation des Apprentis relevant des Chambres de Commerce et d'Industrie ou des Métiers et de l'Artisanat. ou encore en accordant des aides exceptionnelles pour le déplacement de jeunes lycéens, afin de favoriser leur ouverture sur l'extérieur, permettre la découverte de pays ou régions avec leurs composantes sociales, culturelles et économiques.

En 2012, 41 projets ont été soutenus au titre du dispositif « voyages pédagogiques ». Ainsi, 861 lycéens, ont pu bénéficier de voyages linguistiques scolaires sur des destinations aussi variées que l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie et la Zone Océan Indien.

La Région finance des aides à la mobilité pour inciter les jeunes à poursuivre des stages de professionnalisation obligatoires ou fortement recommandés par les référentiels pédagogiques. En 2012, la Région à permis à 400 jeunes de réaliser des stages professionnels (niveau IV et III – Bac Pro et BTS).

En 2012, la Région a renforcé son aide envers les lycéens et les étudiants entreprenant leurs études hors de La Réunion notamment dans le cas de filières saturées ou inexistantes dans l'île, à travers plusieurs dispositifs :

Avec un taux de chômage figurant parmi les plus élevés d'Europe (2 fois la moyenne nationale), la collectivité poursuit depuis 4 ans sa politique d'accompagnement des jeunes visant à renforcer leur autonomie, leur qualification dans la perspective d'une insertion professionnelle à La Réunion ou ailleurs.

Cette situation a conduit la Région à intensifier les efforts consentis à l'économie locale, à mettre en place de nouveaux dispositifs

En outre, la Collectivité intervient afin de favoriser l'autonomie des jeunes ; autonomie essentielle à la conduite et à la réussite d'un projet de formation et d'insertion, notamment en mobilité.

d'accompagnement individuels et à diversifier à titre expérimental, de nouvelles destinations (Allemagne).

#### Dispositifs en faveur des lycéens

#### • Les voyages pédagogiques et séjours linguistiques

En matière de mobilité éducative, la collectivité a souhaité favoriser le déplacement d'élèves de l'enseignement secondaire au travers du dispositif « voyages pédagogiques » et « séjours linguistiques ». Parallèlement, elle accompagne au travers des aides exceptionnelles, le déplacement de jeunes lycéens, afin de favoriser leur ouverture sur l'extérieur, permettant ainsi la découverte de pays ou régions avec leurs composantes sociales, culturelles et économiques. Pour 2014, 56 projets de voyages ont été réalisés en faveur de plus de 1 279 lycéens, soit un soutien financier de la Région de 229 005 €.

#### Stages Hors Académies (SEHA)

En partenariat avec l'Académie de La Réunion et LADOM, la Région participe au financement de stages hors de l'île, pour les élèves du BAC PRO et pour les étudiants de BTS.

Ce dispositif a aussi été étendu aux apprentis avec les mêmes objectifs d'ouverture en milieu professionnel et d'élargissementr de possibilités de poursuites de formation professionnelle.

Plus de 287 jeunes ont donc été accompagnés pour un engagement de 240 320€ pour les lycées ; ces stages ont été pris en charge au sein de la convention LADOM.

#### Partenariat avec l'Australie, l'Allemagne et Maurice

- Suite à la signature d'un partenariat éducatif avec Adélaïde en 2011, un programme de stage en faveur des étudiants de Master I se destinant à l'enseignement a été mis en œuvre.
- Sur la base des échanges effectués entre le lycée Roches Maigres et le centre de formation de Palmicken (Berlin), la collectivité, l'Académie de La Réunion et la Chambre des Métiers de la Région ont signé une convention de partenariat pour la formation et l'insertion de jeunes ayant déjà réalisé des stages dans les entreprises de cette région, dans le cadre des stages hors académie. En 2014, deux jeunes de BTS Assistant Manager ont pu réaliser leurs stages pratiques au sein d'entreprises allemandes. A cet effet, une enveloppe de 1800€ a été allouée au projet. La Région a signé avec l'Académie de La Réunion, LADOM et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice, une convention

La Région a signé avec l'Académie de La Réunion, LADOM et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maurice, une convention pour la réalisation de stages de BTS dans la filière « Services Informatiques des Organisations ». Trois lycées sont directement concernés : Amiral Bouvet, Pierre Poivre et Bellepierre.

#### Bourse Régionale d'Études Secondaires (BRESM)

C'est un dispositif destiné aux jeunes Réunionnais qui souhaitent poursuivre leurs études secondaires en Métropole, dans des filières inexistantes ou saturées à La Réunion. En 2014, plus de 102 lycéens ont pu bénéficier de ce dispositif régional qui a mobilisé un engagement à hauteur de 370 000€.

#### Bourse Régionale D'Études Secondaires en Mobilité Supérieures (BRESSup)

Ce dispositif complète la BRESM afin de favoriser la poursuite d'études supérieures des lycéens ayant bénéficié de la Bourse Régionale d'Etudes Secondaires en Mobilité « BRESM » (Hors CEGEP et Zone Océan Indien).

## Des partenariats pour élargir les choix d'orientation des jeunes : IUT, Universités et Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

La poursuite du partenariat entre la Région, l'Association des Directeurs des IUT (ADIUT) et l'Académie de La Réunion, visant notamment à favoriser la mobilité des bacheliers des séries technologiques vers le réseau des IUT a permis d'intégrer 131 bacheliers en 2013. C'est dans cette optique qu'une convention de partenariat a été signée en mars 2013, par les différents partenaires : Rectorat de La Réunion, Université de La Réunion, Association des Directeurs des IUT « ADIUT » et IUT de Saint-Pierre afin de préciser le rôle de chacun.

## Dispositifs en faveur des étudiants (IUT, Universités et Classes Préparatoires aux Grandes Écoles)

#### ✓ Allocation de Première Installation (API)

La Région a engagé en 2014 une enveloppe de 1 950 000 € pour aider des étudiants Réunionnais à s'installer pour la première fois en métropole, en Europe ou à l'étranger afin d'y poursuivre des études supérieures.

Cette allocation forfaitaire d'un montant de 2 700 ou 3 000 euros en fonction des ressources et des charges sociales et familiales, est cofinancée par le Fonds Social Européen à hauteur de 70 %.

Un volet local de ce dispositif a été aussi mis en œuvre pour faciliter l'installation et le renforcement de l'autonomie de nos étudiants.

## √ Aides aux étudiants des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)

La Région Réunion, dans le cadre de sa politique volontariste en faveur des étudiants Réunionnais, a initié depuis 2006 un nouveau dispositif d'aide en faveur des étudiants de CPGE des lycées de La Réunion, admissibles aux épreuves orales d'admission aux Grandes Ecoles et devant se rendre en métropole. Le dispositif a été simplifié en 2010 en attribuant le montant d'aide (750€) à tous les étudiants (boursiers et non boursiers).

En 2014, une enveloppe de 200 000€ a été engagée pour plus de 220 bénéficiaires .

#### ✓ Programmes d'échanges universitaires

L'Université de La Réunion est liée par des accords spécifiques avec 69 universités étrangères, afin de donner une véritable dimension internationale aux formations universitaires des étudiants Réunionnais.

C'est dans le cadre de différents programmes d'échanges universitaires que la Région a consacré, au titre de l'année 2014, une enveloppe de 201 000 € correspondant à la prise en charge de 66 bourses réparties entre CREPUQ, CEGEPS, ISEP (États-Unis), ERASMUS Europe et ERASMUS Stages, Stages de Recherches avancées, Conventions Inter-universitaire, Stages, Programme Profil International.

#### ✓ Mobilité internationale

Aide spécifique qui a été mise en place en 2003 pour les étudiants s'inscrivant dans les universités à l'étranger (Australie, Canada, Afrique du Sud, Inde, Chine).

## ✓ Aide Régionale au Remboursement d'un Prêt Étudiant « A.R.P.E. »

Pour la session 2014, la collectivité a engagé un montant de 850 000 € afin de participer au financement des aides aux étudiants qui doivent faire face à des frais importants dans le cadre de leurs études.

900 étudiants ont été bénéficiaires de ce dispositif pour la session 2013/2014.

#### Dispositifs en faveur des stagiaires de la formation professionnelle

En 2014, la Collectivité a consacré un budget global de 8,60 M d'euros en AE et de 8M d'euros en CP pour la mise en œuvre des différents dispositifs d'accompagnement en faveur de ce public.

Près de 2000 projets de formation individuelle en mobilité ont pu être financés à ce titre.

La mise en œuvre des dispositifs d'aides régionales fait l'objet d'une convention avec les services de l'Etat, notamment avec LADOM qui cofinance une partie de ces actions au titre du « Passeport Mobilité Formation Professionnelle ».

Différentes actions sont financées par la Région et LADOM telles que : AFPA, Alternance, Formation individualisée, Formations paramédicales et sociales, Module préparatoire à l'entrée en alternance, Culture et Sports, Programme de formation région Réunion, Programme de formation des régions de Métropole, Stages pratiques, Préparation à la mobilité.

Par ailleurs en 2014, la Région Réunion a mis en œuvre un nouveau dispositif : Le KIM (Kit Individuel de Mobilité) afin de répondre au mieux aux demandes de formation des administrés. Le KIM permet ainsi de pallier le manque d'offre de formation de LADOM qui doit faire face aux obligations et contraintes liées aux marchés publics.

Il est à noter que dans le cadre du dispositif PRFP Réunion, plus d'une centaine de départs ont été recensés vers le Québec pour les formations dispensées dans les Collèges d'Enseignement Général et Professionnel CEGEP) dans le cadre du partenariat conclu entre le Québec et le Conseil Régional de La Réunion depuis 2004 et qui a été renouvelé en 2014.

À ce jour, environ 400 réunionnais travaillent au Québec à l'issue de leur formation en Cégep et à l'université.

Par ailleurs, la Collectivité a maintenu son effort pour favoriser la formation dans le secteur Sanitaire et Sociale en mobilité, compte tenu des limites de l'offre de formation locale : plus de 250 jeunes bénéficient du dispositif chaque année (infirmiers, masseurs kiné, aides soignant, etc.). On compte actuellement un vivier de plus de 1000 étudiants dans cette filière en 2014 et bénéficiant d'un accompagnement financier.

Enfin, en 2014 la Collectivité a également soutenu les projets de stages en entreprises des apprentis poursuivant leur formation dans les Centres de Formation et d'Apprentissage :

- relevant de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou encore de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de La Réunion;
- agricoles;
- ou académiques.

Plus d'une soixantaine d'apprentis ont pu bénéficier d'un accompagnement au titre du « Dispositif de Mobilité des Apprentis ».

#### L'aide à la continuité territoriale

- Eléments statistiques

Pour l'exercice 2014, ce sont 89 147 bons qui ont été émis

Ce qui totalise une réalisation de 88 455 aides pour l'exercice 2014.

Cela représente un volume de près de 7 200 dossiers par mois traités par les services. Il est à noter que le nombre de demandes atteint son apogée sur la période de janvier à avril avec 12 000 dossiers mensuels traités.

Par ailleurs, l'aide spécifique « aller simple » occupe une place dominante dans les demandes d'aides spécifiques puisque ce sont plus de 7 439 bons qui ont été émis en 2014 sur un total de 11 832 soit 63 %.

## SERVICE INSTRUCTEUR DES MESURES DU POCT 2007/2013

Conformément aux orientations de la collectivité, des projets de coopération ont été mis en œuvre dans le cadre des mesures 3.03 et 3.05 du POCT 2007/2013.

- Mesure 3.03 « Codéveloppement et solidarité internationale »

En 2014, ce sont ainsi huit volontaires de plus qu'en 2013 qui étaient en poste dans les pays de la zone :

- Madagascar (3), Union des Comores (1), Maurice (3), Seychelles (1).
- Dix volontaires : Madagascar, Mozambique et Inde, pour une enveloppe de 114 215 € (75 % Feder + 25 % Région)
- Mesure 3.05 « Coopération régionale et insertion sociale et professionnelle »

Quatre projets ont été soutenus pour une enveloppe de 411 859 €.

- « Allocations régionales de formation doctorale zone océan Indien » : 129 600 € (75 % + 25 % Région).
- -« Programme de formation dans le domaine agricole » de l'EPLEFPA de Saint-Paul : 127 740€ (75 % Feder + 25 % Région)

« Appui à la promotion du français dans la zone Océan Indien » porté par le CNARM : 154 001€ (75 % FEDER + 25 % Conseil Général)

4 programmes d'appui réunionnais au système éducatif du Botswana : 167 358€ (75 % FEDER + 25 % Région Réunion)

L'ensemble de ces actions ont été financées par les crédits européens FEDER et pour la participation de la Région : les crédits de la direction de la coopération régionale.

## Favoriser la mobilité du mouvement sportif et socio-éducatif

L'éloignement géographique de La Réunion pénalise lourdement les échanges sportifs et le développement de la pratique sportive de haut niveau avec la Métropole. Plusieurs types d'aides existent pour favoriser ces échanges et sont détaillés ci-dessous.

#### Dispositifs envers les lycéens

Les bourses d'études secondaires régionales aident les lycéens s'engageant dans une carrière sportive en parallèle de leur parcours scolaire. Elles sont destinées aux lycéens ne percevant pas d'autres types de bourses (départementales...), désireux de poursuivre des études secondaires sportives dans des filières de haut niveau ou des structures agréées en Métropole. En 2013, 97 lycéens ont pu bénéficier d'une aide spécifique, pour leurs frais pédagogiques et d'hébergement, calculée en fonction du barème des revenus familiaux, ainsi que la prise en charge de leurs déplacements aériens. Une enveloppe annuelle moyenne de 260 000 € est consacrée au fonctionnement de ce dispositif.

#### Dispositifs proposés par l'ORESSE

La Région a redéfini son partenariat avec l'ORESSE (l'Office Réunionnais des Échanges Sportifs et Socio-Educatifs) pour contribuer à la mise en œuvre d'une véritable politique de mobilité sportive en faveur des meilleurs athlètes réunionnais. À cet effet, la Région a reconduit en 2013 son aide d'un montant de 150 000 € envers cette structure, en complément des autres dispositifs existants pour financer les déplacements sportifs et socio-éducatifs.

#### Dispositifs dans le cadre de la professionnalisation des athlètes

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une aide à la formation régionale de 3500 € pour une formation qui ne dépasse pas un quota de 300h.

## Favoriser la mobilité des acteurs culturels

Les réunionnais souhaitant se former aux métiers des arts et de la culture peuvent bénéficier d'aides aux frais pédagogiques pour les formations se déroulant en France métropolitaine, en Europe ou à l'étranger (57 bénéficiaires en 2013 : 284 081 €). En 2013, le cadre d'intervention a été revu pour d'une part, s'adapter à la demande et d'autre part, permettre aux bénéficiaires d'effectuer leur formation dans des conditions optimales. Cet accompagnement a permis à un vivier d'acteurs culturels de se constituer sur le territoire, parmi lesquels quelques artistes aujourd'hui renommés.

#### 5. Favoriser la réussite éducative

La région a fait le choix d'accompagner, au titre de sa politique volontariste, des projets contribuant à la réussite éducative des lycéens et apprentis.

Les actions favorisant la réussite scolaire ont pour objectif d'encourager les initiatives pédagogiques innovantes ou des opérations à caractère éducatif ou encore des actions spécifiques au bénéfice des jeunes, portées par des équipes pédagogiques des lycées ou par des associations.

2014, année de la Jeunesse et de la Réussite a ainsi permis de valoriser un certain nombre d'initiatives portées par ces équipes éducatives ou par la collectivité. Ainsi lors de la tenue de la Conférence sur le Climat Air Énergie, les travaux et projets portés par les lycées en matière de développement durable ont pu être découverts.

Par ailleurs, afin de favoriser le développement de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes lycées, une charte Entrepreneuriat Jeunesse a été signée entre la collectivité, l'Académie et les acteurs du monde économique avec comme objectif principal de créer des relations étroites entre les entreprises et les lycéens, d'encourager la réussite éducative en développant des attitudes et des aptitudes chez les jeunes, profitables aux entrepreneurs, aux employés et aux citoyens qu'ils seront demain.

Enfin des ateliers jeunesse ont été organisés dans les 4 micro régions, regroupant des lycéens, apprentis, jeunes de l'école de la deuxième chance ou jeunes demandeurs d'emplois, afin qu'ils puissent s'exprimer et faire part de leur vison sur les grandes thématiques qui relèvent de la compétence de la région.

#### 6. Garantir santé et bien être

#### La restauration scolaire pour favoriser la réussite éducative

La restauration scolaire représente plus de 4,3 millions de repas par an et concerne environ 14 000 lycéens chaque jour.

La part des produits locaux dans les assiettes des lycéens a fait l'objet en 2014 d'un axe fort de la politique régionale au travers de la signature d'une charte de valorisation de la production locale. Ce partenariat concrétisé le 26 mai 2014 entre les inter-professions et la collectivité régionale a permis de mettre en place un plan d'actions avec les chefs de cuisine et les producteurs. A ce titre, un concours chef péi a été organisé avec 8 établissements le 17 octobre 2014 dont l'objectif était de valoriser les professionnels des cuisines en leur demandant de réaliser une recette transposable en restauration collective à base de produits locaux. Enfin, la collectivité a accompagné 12 lycées pour mettre en œuvre des actions d'éducation nutritionnelle.

#### Participer à la prévention face aux risques environnementaux : le deuxième Plan Régional de Santé (PRSE2)

Conformément à la Loi Grenelle II, la Région doit mettre en place un plan d'actions en faveur de la préservation de la santé humaine. La Région porte en partenariat avec l'État (DEAL et ADEME) et l'Agence Régionale de Santé un deuxième plan Régional Santé Environnement ou PRSE 2 pour la période 2011-2015.

L'objectif de ce plan est de :

- ✓ Se mettre en capacité de faire respecter, sur l'ensemble du territoire réunionnais, les seuils réglementaires nationaux de qualité de l'air même si aucun dépassement n'a encore été recensé ;
- ✓ Compléter les instruments de mesure sur la côte Ouest.

La Région cofinance avec l'ADEME le renouvellement et l'acquisition de nouveaux équipements de surveillance de la qualité de l'air réalisé par l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) et a poursuivi la mise en œuvre du PRSE 2 en 2013.

Ce projet est conforme à la directive 2008/50/CE et à l'arrêté du 21 octobre 2010 relatif à la surveillance réglementaire de la qualité de l'air. La Région assure le pilotage des thématiques « Aménagement, Transport, Santé » et « Qualité de l'Air »pour lesquelles des mesures opérationnelles concernent les directions et services régionaux en charge des transports (Direction Régionale des Routes, Service des Transports et Déplacements) et de l'énergie (Direction Énergie Environnement). En effet, d'après les suivis réalisés par l'ORA, la principale cause de dégradation de la qualité de l'air à La Réunion est liée aux transports. Aussi, afin d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire, la Région mène en parallèle une politique d'incitation aux recours aux modes de déplacements doux et transports en communs (abordé en finalité 1, sur la lutte contre le changement climatique, paragraphe « l'action de la Région dans le cadre du SRIT).

## Poursuivre l'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)

L'enjeu est de préserver la population des nuisances sonores générées par les infrastructures terrestres, par l'élaboration, dans un premier temps sur un linéaire d'environ 180 km du réseau routier national (sur lequel le trafic est supérieur à 6 millions de véhicules par an), d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) dit de 1ère échéance, prévoyant l'engagement d'une phase

de mesures d'urgence (études, merlons ou murs anti-bruit, isolements de façades). La Région porte ce projet et assure la maîtrise d'ouvrage du PPBE, dans le cadre d'un partenariat technique avec le CEREMA et la DEAL.

Dans le cadre de l'élaboration du plan une concertation est prévue avec les services de l'État et la population. En 2014 ont été étudiées des mesures de prévention et de réduction du bruit. L'approbation du PPBE phase 1 est prévue courant 2016.

Le PPBE devra ensuite être révisé a minima tous les 5 ans

Suite à l'arrêté préfectoral du 26 août 2014 approuvant les cartes de bruit pour la seconde échéance (réseau routier sur lequel il est observé un trafic supérieur à 3 millions de véhicules/an), la Région a lancé un appel d'offre pour la

réalisation des études nécessaires à la rédaction de ce second PPBE.

## Zoom : opération « Route Libre »

Afin de sensibiliser le plus grand nombre au partage de la route et aux modes de déplacements doux, la Région Réunion a renouvelé l'opération « Route Libre » en 2014. Un tronçon de 13km de la route des Tamarins a ainsi été fermé à la circulation des véhicules motorisés toute une journée pour laisser place aux vélos, rollers, et marcheurs.

Cet événement permet de sensibiliser les usagers de la route libre à la santé, au sport ou à la sécurité routière, grâce à des stands installés le long du parcours.

Il est également l'occasion de générer un changement de comportement en matière de déplacement et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux transports

Finalité 1 – Lutte contre le changement climatique

## Assurer la viabilité des routes nationales

Sur l'ensemble de l'île, la Région veille à maintenir la viabilité des routes nationales afin de minimiser les temps de parcours des usagers. Cette mission repose sur le CRGT (Centre Réunionnais de Gestion du Trafic), assisté des différentes équipes d'exploitation présentes sur le terrain (en horaires de travail 3x8 ou 2x8) sur les routes à 2 x 2 voies.

#### Améliorer le cadre de vie pour les utilisateurs du patrimoine bâti de la Région

#### ✓ Les lycées

- Construction d'un nouveau lycée à Bois de Nèfles sur la commune de Saint-Denis : sa construction participe à l'amélioration du cadre de vie des jeunes, et donc à leur épanouissement. Il présentera une capacité d'accueil de 1200 élèves avec une dominante professionnelle orientée vers l'audiovisuel qui apportera une offre diversifiée des formations supérieures au niveau académique de La Réunion. Il permettra par ailleurs de désengorger les autres lycées de l'arrondissement nord et en améliorera par conséquent la qualité d'accueil.
- <u>Réhabilitation des anciens lycées et centres de formations</u>: ces projets visent à améliorer le cadre bâti des usagers qui représentent en effectif cumulé (élèves + personnel) l'équivalent de 7,5 % de la population réunionnaise uniquement pour les lycées. Les projets de réhabilitation portent sur 4 axes d'intervention :
  - La mise à niveau Accessibilité des personnes à Mobilité Réduite ;
  - La remise à niveau technique ;
  - La rénovation thermique et énergétique ;
  - L'amélioration fonctionnelle pour répondre à l'évolution des usages.

L'amélioration du cadre bâti se décompose en 2 volets

- : 5 opérations majeures de restructuration lourdes de lycées et 4 opérations pour les centres de formations:
- Lycée Rolan Garros Le Tampon 19,2 M€ : Achévement des travaux de l'espace technologique
- Lycée professionnel Agricole St Joseph 15 M€ travaux en cours
- Lycée V ; Schoelcher St-Louis 13,5 M€ : mise en chantier
- Lycée professionnel Le Pervanche Le Port 8 M€ : mise en chantier réhabilitation des ateliers pour une livraison 2015
- Lycée Lislet Geoffroy St-Denis 12 M€: poursuite des études et appel d'Offres
- AFPAR Jamaîque St-Denis 6 M€: travaux en cours
- CFA de St-André 13,5 M€ : travaux en cours
- AFPAR St-Paul 13,2 M€: appels d'offres partiels relancés pour mise en chantier
- CFA Léon Legros St-Denis 24 M€ : lancement concours Maîtrise d'œuvre

Pour ce qui concerne les autres lycées, 30 marchés de Maîtrise d'œuvre ont été notifiés pour un montant de 30 M€ et concernent la réhabilitation de 43 sites (lycées et équipements sportifs). De plus, les études de Maîtrise d'Oeuvre se poursuivent sur les 9 centres de formation anciens.

## Favoriser l'organisation d'activités et d'épreuves sportives

## o Activités sportives de pleine nature pour les lycées professionnels

La Région en liaison avec le Rectorat a initié un programme pilote à travers la mise en place de classes « Activités de Pleine Nature : A.P.N. » en direction des élèves des lycées professionnels.

L'objectif de cette opération est de permettre à ces lycéens qui souffrent d'un déficit d'enseignement en Éducation Physique et Sportive sur l'année, du fait de leur participation à des stages en milieu professionnel, de bénéficier d'un minimum de formation sportive tout en leur offrant l'opportunité de s'initier à des Activités de Pleine Nature dans des conditions idéales de découverte, d'épanouissement et d'apprentissage de la vie de groupe.

L'originalité de ce dispositif réside essentiellement dans sa mise en œuvre, puisque le matériel nécessaire a été confié aux ligues et comités de pleine nature, de manière à garantir leur plein emploi pendant et en dehors des heures scolaires, et à pouvoir développer à terme de véritables pôles d'entraînement et de perfectionnement de pleine nature. Un enveloppe annuelle moyenne de 66 000 € est consacrée au fonctionnement de ce dispositif.

## Épreuves sportives

De nombreuses épreuves sportives (courses cyclistes ou pédestres) sont organisées sur les routes nationales ou à leur proximité immédiate. Outre les autorisations délivrées, la Région en facilite l'organisation notamment par l'implication des équipes de la Direction Régionale des Routes pour la mise en place de la signalisation temporaire obligatoire (fermeture de bretelles d'échangeur ou de section de route, neutralisation de voie ...).

## 7. Soutenir la recherche locale et interrégionale

#### Allocations de recherche et post-doctorat

Au titre de l'année 2014, 23 étudiants ont bénéficié d'allocations régionales de recherche et 1 post-doctorant a été recruté grâce à l'allocation post-doctorale.

#### Soutien aux laboratoires de recherche

La région poursuit l'accompagnement des projets innovants et structurants en matière de recherche sur le territoire réunionnais. Inscrit dans le prochain PO FEDER 2014-2020, l'accompagnement des projets de recherche des laboratoires universitaires et des organismes de recherche sera consolidé et s'articulera autour des thématiques identifiées dans la stratégie de spécialisation intelligente du territoire (S3) que sont :

- Développement de la bioéconomie tropicale
- Développement de l'e-co-tourisme expérientiel

Mise en œuvre d'une plate-forme agile de transformation au service d'une économie de la connaissance, numérique et décarbonée

Au titre de la contrepartie nationale du programme opérationnel de coopération territoriale 2007-2013, la collectivité est intervenue en cofinançant 5 projets de recherche à hauteur de 30 153 € pour des programmes portant sur les maladies émergentes ou infectieuses dans la zone Océan Indien.

## Éclairage budgétaire sur l'épanouissement de tous les êtres humains

En 2014, la Région (seule ou en partenariat) a subventionné de nombreuses actions en faveur de l'épanouissement de ses administrés pour un total de plus de 190 M€.

#### Indicateurs de suivi

Les indicateurs représentant l'action de la Région pour participer à l'épanouissement de ses administrés sont détaillés ci-dessous :

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Allocations formations supérieures « Bourses de la Réussite »	DM	Mobilité Étude (uniquement Allocation de Premier Équipement (APE)/Allocation de Frais d'Inscription (AFI) et Allocation de Première Installation (API)): 3750	, ,	n de Deuxième	Mobilité Étude (APE/AFI 1,2,3/APM/Allocation de Deuxième année de Master (ADM)/API : 6753	

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Bénéficiaires Bourses formation Professionnelle	DM	2559	2455	1531		
Allocations régionales de recherche	DIRED	21	25	26	25	23
Bénéficiaires du chèque livre	DIRED			32 138	38 622	39 990
Bénéficiaires du Plan Ordinateur Portable	DIRED	16 729	15 898	16 175	15 414	14 496 (situation au 22/04/2015)
Nombre de voyages pédagogiques	DIRED	Nb bénéficiaires : 1 206 Nb de voyages : 70	Nb bénéficiaires : 894 Nb de voyages : 64	Nb bénéficiaires : 943 Nb de voyages : 60	Nb bénéficiaires : 1 800 Nb de voyages : 62	Nb bénéficiaires : 1 199 Nb de voyages : 67
Allocations POST Doctorales	DIRED	-	1	2	7	1

## [a] En matière culturelle, ces indicateurs quantitatifs sont à compléter par les appréciations qualitatives suivantes :

- ✓ Innovation, adaptation des dispositifs au regard des objectifs généraux et du contexte financier contraint;
- ✓ Meilleures conditions d'accueil du public et des artistes ;
- ✓ Meilleure répartition de l'aide sur le territoire et par projet ;
- ✓ Constitution d'un vivier d'acteurs culturels formés ;
- ✓ Amélioration de la qualité de l'enseignement artistique, diversification de l'offre d'enseignement et ouverture plus grande du CRR aux différents publics ;
- Maintien d'une offre culturelle de qualité au public au sein des structures muséales ;
- Meilleure connaissance et transmission du patrimoine culturel réunionnais et développement des actions de valorisation et d'éducation patrimoniale :
- ✓ Qualité de la démarche participative.

## Axes de progrès

Afin de renforcer son action en matière d'épanouissement, la collectivité souhaiterait aller plus loin en :

- ✓ Suivant l'évolution du nombre d'apprentis et de sortie positive du système d'apprentissage
- ✓ Encourageant les talents et en renforçant la place et le rôle des artistes dans le développement de la société réunionnaise;
- ✓ Faisant rayonner les richesses de la création et de la production artistiques réunionnaises;
   ✓ Améliorant la qualité des locaux des centres pédagogiques des CRR, tant en termes d'accessibilité que d'utilisation des ressources (travaux en cours);
- ✓ Développant l'activité du Service Régional de l'Inventaire pour favoriser la récolte, la diffusion et l'utilisation des données au profit des acteurs régionaux et du public et les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets œuvrant dans le secteur du patrimoine culturel.

## Objectifs

Afin de favoriser l'épanouissement de tous en interne, la Région poursuit les objectifs stratégiques suivants à destination des agents :

- ✓ Prendre en compte leur souhait dans le lieu d'affectation ;
- ✓ Améliorer leur statut ;
- ✓ Renforcer leur plan de formation;
- ✓ Améliorer leur cadre de vie et minimiser les déplacements inter-entreprises.

#### Actions mises en place en interne

#### Prendre en compte les souhaits des agents dans le lieu d'affectation

Dans le cadre de la mobilité du personnel Adjoint Technique Territorial des Établissements d'Enseignement, la Région a pris en compte les vœux d'affectation des agents de façon individuelle, avec souci de rapprochement du conjoint et du domicile dans le cadre des opérations de mutation. Cette gestion spécifique des ressources humaines, permet une diminution des trajets entre le domicile et le travail, contribuant ainsi à une économie des énergies et à une limitation de diffusion des Gaz à effet de serre (GES).

#### Améliorer le statut des agents

L'amélioration de la situation individuelle des agents s'est traduite par des décisions de stagiarisation, de titularisation, d'avancement et de promotion.

Types d'opérations	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nomination de stagiaires sur postes vacants	17	7	141	165
Avancement de grade après avis CAP	10	14	89	113
Promotion Interne après avis CAP	2	5	0	7
Avancement d'échelon à l'ancienneté minimum après avis CAP	74	70	503	647

#### Renforcer le plan de formation des agents

Dans le cadre de la formation du personnel, en complément des actions proposées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), la collectivité régionale a mis en place en 2014 au profit de ses agents des actions dans les domaines suivants :

- ✓ Communication;
- ✓ Management;
- ✓ Marchés publics;
- ✓ Informatique ;
- ✓ Gestion et exploitation du réseau routier ;
- ✓ Hygiène et sécurité ;
- ✓ Restauration et hygiène alimentaire.

# Améliorer le cadre de travail de l'ensemble des agents de la collectivité et minimiser les déplacements inter entreprises

La réhabilitation de l'ex-campus localisé à l'arrière de l'hôtel de Région vise à recentrer à proximité des services actuels les directions qui étaient délocalisées. Cela, afin d'améliorer l'efficience globale de la collectivité et d'apporter un cadre de travail plus agréable aux agents (éviter les déplacements urbains, proximité des autres services, améliorer des espaces de travail)..

Cette opération de réhabilitation va augmenter la capacité d'accueil du nombres d'agents , elle s'accompagne par ailleurs d'une amélioration sensible du cadre de vie privilégiant une qualité environnementale du cadre bâti et l'ambition de réduire son empreinte écologique en minimisant sa consommation énergétique.

Le chantier est en cours en 2014.

Les indicateurs représentant l'action de la Région pour participer à l'épanouissement de ses agents sont détaillés cidessous :

INDICATEUR	DIR	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Proportion d'agents ayant suivi une formation dans l'année	DRH	_	_	40%	70% (1678/2404)

## Axes de progrès

Afin d'améliorer la prise en compte de l'épanouissement de ses salariés dans son fonctionnement interne, la collectivité va mettre en place une expérimentation sur le télétravail.

Finalité 5	
	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de
du développement durable	consommation responsables

La recherche de la rentabilité à court terme et aux dépens des valeurs sociales et environnementales constitue un des effets négatifs de la mondialisation. L'épuisement des ressources naturelles non renouvelables, l'accélération du changement climatique et l'appauvrissement d'une partie de la population en sont les principales conséquences. En tant que collectivité territoriale, la Région Réunion assume pleinement son devoir d'exemplarité et inscrit son action en matière de développement économique du territoire dans le sens du développement durable. En effet, les modes de productions moins polluants et moins prédateurs en termes de ressources et de milieux naturels sont moins préjudiciables à l'environnement humain en général. Dans un contexte de crise économique mondiale, la Région Réunion a instauré une stratégie de développement économique visant à soutenir les entreprises réunionnaises afin de relancer la croissance économique régionale et lutter contre le chômage des jeunes et des seniors. En tant que donneur d'ordre, elle joue aussi un rôle prépondérant dans l'économie réunionnaise et auprès des entreprises du secteur privé.

Deux axes de la mandature : « La Réunion terre d'innovation » et « une vraie dynamique économique » sont en accord avec deux des trois piliers de la stratégie de l'Europe 2020 : une croissance intelligente, qui tend à développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation.

## **Objectifs**

Afin de promouvoir une dynamique de production suivant des modes de production et de consommations responsables, la Région s'implique pour :

- 1. Soutenir et renforcer l'économie de l'excellence sur les filières stratégiques pour stimuler la compétitivité des entreprises ;
- 2. Renforcer l'attractivité du territoire ;
- 3. Réduire l'empreinte écologique liée aux déchets ;
- 4. Encourager les méthodes de production raisonnées.

## Politiques menées sur le territoire

1. Soutenir et renforcer l'économie de l'excellence sur les filières stratégiques afin de stimuler la compétitivité des entreprises

#### Relancer la commande publique grâce au Plan de Relance Régional du Patrimoine Bâti de la Région.

A travers le Plan de Relance du Patrimoine Bâti de la Région et des opérations de réhabilitations majeures, la nouvelle mandature s'est attachée à diffuser la commande publique en ciblant un spectre très large d'entreprises.

En 2014, les chantiers en cours représentaient un volume de 138 M€ de travaux et les études pour le Plan de Relance, l'équivalent de 60 M€ pour les bureaux d'études de Maitrise d'Oeuvre toutes spécialités et compétences confondues. Cette commande publique permet de consolider voir créer des emplois dans le tissu économique local.

Par ailleurs, la collectivité a mis en place un certain nombre de mesures d'accompagnements pour les entreprises :

- ✓ Allotissement systématique des marchés ;
- ✓ Avance forfaitaire de 30 % sur les marchés passés sans contrepartie de garantie financière demandée ;
- ✓ Signature de la charte des offres anormalement basses ;
- ✓ Financement de postes d'assistants à la CCI et la Chambre des Métiers pour l'accompagnement des entreprises sollicitant la commande publique.

Favoriser le développement de l'emploi local grâce au soutien des filières de productions locales et au développement de spécialisations intelligentes

Le lancement des travaux de définition de la Stratégie de Spécialisation Intelligente, avec l'ensemble des acteurs du territoire s'est effectué en 2013. Les spécialités retenues portent sur la bioéconomie, l'e-co-tourisme expérienciel, l'agilité territoriale au service d'une économie de la connaissance, numérique et décarbonée.

Le soutien aux filières agroalimentaire, de la pêche et de l'économie sociale et solidaire fait partie des leviers financiers les plus importants de la collectivité.

La filière agroalimentaire est le premier secteur industriel de l'île. En contrepartie des fonds européens, la collectivité régionale a ainsi accompagné 30 entreprises pour la réalisation de 20,47 M€ d'investissements matériels avec un montant de subvention régionale de 2,8 M€. Les chefs d'entreprises soutenus financièrement ont recherché prioritairement à améliorer leur compétitivité en favorisant l'utilisation de matières premières locales.

La filière de la pêche et de l'aquaculture tient une place encore trop limitée dans l'économie de La Réunion, mais ses productions représentent déjà le second poste des exportations de l'île (15%). Une véritable filière s'est développée, notamment autour d'une Inter-profession constituée en 2011, pour la commercialisation des produits sur le marché local, d'une part, et pour commercialiser des produits principalement frais, de grande qualité sur les marchés extérieurs d'autre part. La filière pêche a reçu des aides financières pour la recherche d'économies de carburant à bord des navires de pêche palangrière. Un projet pilote est d'ailleurs à l'étude, pour équiper un navire de pêche d'une voile de Kite-Surf, en complément du moteur thermique afin de réaliser des économies de carburants.

(Rejoint la finalité 1 : lutte contre le changement climatique, et les éléments déterminants de méthode)

## Accompagner les structures employeuses de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'année 2014 a été marquée au niveau national par la promulgation de la **loi cadre sur l'Économie Sociale et Solidaire le 31 juillet 2014,** qui reconnaît l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique, innovant - durable et consolide le réseau des acteurs de l'ESS pour inscrire leur dynamique dans la durée.

Plus particulièrement à La Réunion, le développement de l'ESS a été impulsé en 2011 et se poursuit avec les Contrats d'Objectifs signés entre l'État, la Région et la CRES illustrant la nécessité et la volonté d'agir ensemble pour le développement de l'ESS.

Dans un contexte de fragilité du tissu économique et de fortes disparités sociales aggravées par l'exclusion d'une population importante du marché du travail, l'ESS offre des solutions de développement dépassant le modèle économique classique.

Les entreprises de l'ESS désormais reconnues par la loi-cadre du 31 juillet 2014 présentent des perspectives intéressantes du fait de leur ancrage local et de leurs valeurs démocratiques tournées vers l'intérêt général.

En 2014, la Région a poursuivi sa politique de soutien aux acteurs de l'ESS constitués en réseaux pour un montant global de 215 000 €.

l'Économie La Chambre Régionale de Sociale (CRES), Réunion Active. REU.SIT. BATIM'OI et la Coopérative d'Activité et d'Emplois « Énergies Alternatives Réunion » sont des organismes spécialisés dans l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et suivi des porteurs de projets, qui mutualisent leurs diagnostics, connaissances, savoir -faire dans le cadre de réunions partenariales, dans la perspective de conforter, d'amplifier la création de richesses et d'emplois à La Réunion.

L'objectif de la collectivité est de permettre aux porteurs de projets et aux entreprises de l'ESS d'accéder à une offre lisible d'accompagnement sur le territoire de la Réunion, afin de susciter le développement de TPE, de sociétés coopératives et d'une manière générale, de réduire le taux de chômage sur le territoire.

## COMMUNICATION RENFORCÉE SUR L'ESS

La Région, en partenariat avec l'État, a cofinancé deux types d'actions : les « Rencontres Territoriales » et les manifestations mises en œuvre dans le cadre du mois de l'ESS.

- <u>Les « Rencontres Territoriales »</u> ont été l'occasion de mieux connaître chacune des entreprises de l'ESS présentes par micro-région. Les objectifs ont été à la fois de se familiariser avec les apports de la loi-cadre et de mieux se connaître afin d'ouvrir des coopérations pour demain à travers des temps de présentation, d'échanges et de témoignages.
- les <u>manifestations organisées dans le cadre du mois de l'ESS</u> ont visé à promouvoir et valoriser des initiatives, en montrant l'efficacité, la performance et les solidarités développées par les acteurs de l'ESS

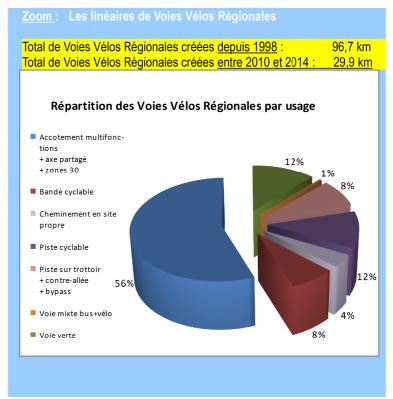
#### 2. Renforcer l'attractivité du territoire

#### Développer la mobilité durable

La Région mène également une politique volontariste de réalisation et de réhabilitation d'itinéraires cyclables aménagés lors des opérations de réfections des routes nationales relevant de sa gestion.

Afin de mieux répondre aux attentes des usagers cyclistes, un programme de nettoyage/balayage des infrastructures cyclables est opérationnel depuis le second semestre 2013. Ainsi, 484 K€ ont été consacrés à cette activité en 2014, en particulier sur les accotements colorés mis en place dans le cadre de la Voie Vélo Régionale (VVR).

Dans le cadre de la réalisation de la VVR, la Région met en œuvre au fur et à mesure des tronçons de cette boucle de 210 km, notamment lors des campagnes de réfection et d'entretien du réseau routier. Entre 2010 et 2012, un linéaire supplémentaire de 26,2 km de Voies Vélo Régionales a été créé. En 2013, les travaux de renforcement de chaussées dans l'Ouest et dans l'Est ont contribué à



étendre et à améliorer les bandes multifonctionnelles sur un linéaire de 3,37 km. L'année 2014 a principalement porté sur des opérations de réhabilitation d'itinéraires existants (1,5 km dans l'Ouest (Rn1A) et 1,5 km dans l'Est (RN2002)). 300m de VVR ont également été créés à Savanna, portant le linéaire total de VVR en service à fin 2014 à 96,7 km.

Par ailleurs, depuis 2013, la collectivité régionale a confié un **mandat de maîtrise d'ouvrage** opérationnel à la SPLA Maraïna afin d'accélérer la réalisation de 6 tronçons prioritaires de la Voie Vélo Régionale (représentant 40km)dont la mise en service pourrait intervenir en 2016 voire en 2015. L'ingénierie en cours de construction dans le domaine des pistes et aménagements cyclables sera mutualisée au travers du PRV (Plan Régional Vélo) au profit des autres aménageurs de la place.

## Politique de promotion touristique, renforcement de la notoriété de la Réunion

Dans la continuité de l'exercice précédent, le programme d'actions de 2014 a décliné les missions de l'IRT autour des thématiques suivantes :

- ✓ Ingénierie & Innovation observatoire ;
- ✓ Développement de produits et de labels :
- ✓ Communication et promotion ;
- ✓ Information et commercialisation.

Certaines missions font partie intégrante des missions des Comités Régionaux du Tourisme (CRT), en particulier les actions de promotion sur les marchés étrangers, qui agissent sur la demande. Le lien entre la promotion et l'offre constitue une force de la structure.

L'action sur l'offre se décline autour de :

- ✓ la qualité et le tourisme responsable, via l'accompagnement des prestataires, le suivi des labels (Gîtes de France, Clévacances, Qualité Tourisme, Tourisme et handicap, Rando accueil, Qualité Tourisme Réunion, Villages Créoles);
- ✓ la commercialisation.

D'autres missions ont été expressément confiées par la collectivité, et font l'objet de conventions spécifiques :

- ✓ Observatoire du tourisme ;
- ✓ Gestion de contenus et assistance à commercialisation avec l'exploitation d'une partie de la plate-forme de e-tourisme.

Le principal marché cible reste la France métropolitaine, approché via diverses campagnes de communication en direction : du réseau des agences de voyage par des campagnes d'affichage, des encarts publicitaires sur les sites internet, des éductours, la formation et l'organisation de workshop en faveur des agents de voyages, du grand public via une campagne TV avec la diffusion

des spots publicitaires de 8 minutes, des réseaux sociaux avec le déploiement d'un micro-site « Réunion » dédié aux offres produits...

Dans ce programme dédié au marché métropolitain, la participation à des salons professionnels (IFTM, Salon des Comités d'Entreprises/Groupes...) et grand public (Salons de l'Agriculture, de la Plongée...), le développement des partenariats avec les agences de voyages et les Tours Opérateurs, la prospection des Comités d'Entreprises et de la clientèle gayfriendly et l'organisation du challenge professionnel MégaMascarun occupent une place prépondérante.

Les opérations de promotion sur les marchés européens prioritaires (Allemagne, Bénélux, Suisse) s'effectuent par le renforcement des actions commerciales en vue de développer la notoriété de la destination Réunion (partenariats Tours Opérateurs, salons professionnels, éductours...), le développement des actions de communication dédiées (promotion de nouveaux produits élaborés par l'IRT, insertions presse, campagne publicitaire multimédia...).

Pour mener ces actions, l'IRT dispose d'une antenne en Allemagne (Francfort) comprenant trois salariés. Elle privilégie des partenariats avec les agences de voyages, les Tours Opérateurs, des éductours, des salons professionnels tels le salon ITB à Berlin, et des salons grands publics (CMT Stuttgart, FREE Munich, Tour Natur Düsseldorf, TC Leipzig ...).

En dehors des actions financées sur le FEDER, les actions les plus importantes sont :

- ✓ La capitalisation de l'image de la destination, d'une part, lors des événementiels grand public d'envergure tels que le Grand Raid, la Mégavalanche, le Festival du film..., afin d'accroître davantage la notoriété de l'île dans l'Hexagone, en Europe et sur le bassin Océan Indien et d'autre part, la réalisation de ses propres événementiels (Mascarun, Soleil d'Hiver sur le marché France...);
- ✓ La promotion sur le marché local avec la mise en place d'un plan d'actions en partenariat avec les offices de tourisme,
- ✓ La promotion sur l'Afrique du Sud et sur le Grand Océan Indien : Chine (Shangaï), Inde (Bombay), Corée (Séoul). Des campagnes de communication grand public et des actions en faveur des professionnels du tourisme (Tours Opérateurs, agences de voyage, compagnies aériennes) seront organisées sur ces marchés à potentiel pour lesquels l'IRT dispose d'une antenne in situ ;
- ✓ La poursuite du développement des partenariats web consécutifs à la mise en œuvre de la nouvelle mission « activation de la marque » sur Internet initiée en 2012.

L'IRT a bénéficié d'une subvention régionale globale de plus de 11 000 000 € pour la mise en œuvre de ses actions.

## 3. Réduire l'empreinte écologique liée aux déchets

Aide à la prévention et à la gestion des déchets dangereux à travers la mise en œuvre du Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Spéciaux (PREDIS)

La Collectivité régionale a approuvé par délibération de son assemblée plénière du 4 novembre 2010, le PREDIS. Ce Plan fixe pour les 5 à 10 ans à venir, les objectifs et les moyens pour une prévention et une gestion durable des déchets dangereux.

La mise en œuvre du plan inclut trois priorités :

- ✓ Les mesures de prévention ;
- ✓ Les opérations de gestion ;
- ✓ L'information et le suivi.

Dans le domaine de la prévention des déchets, en partenariat avec l'ADEME, la collectivité régionale a accompagné financièrement des projets des entreprises privées, des lycées et des centres de formation pour la réalisation d'un diagnostic des flux de déchets et la mise en œuvre d'actions de réduction des déchets à la source.

En ce qui concerne la mise en œuvre des équipements préconisés par le PREDIS, la Région a lancé un appel à projets en 2011 en partenariat avec la DIRECTTE et l'ADEME. Les projets suivants d'amélioration de filières de traitement des déchets dangereux ont été soutenus depuis 2013 grâce aux aides du FEDER :

- ✓ Création d'une plate forme de Déchets Industriels Spéciaux dans le sud de l'île (STAR);
- ✓ Acquisition d'un banaliseur Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (SMD CDI);
- ✓ Création d'une plate-forme de pré-traitement des déchets hydrocarburés (VIDANGE SERVICE);
- ✓ Création d'un complexe de recyclage des déchets ferreux et non ferreux (CUB IND)

Ainsi le bilan pour l'année 2014 des équipements de traitement des déchets dangereux préconisés par le PREDIS est le suivant :

	Réalisés depuis 2010	Réalisés en 2013	Restant à réaliser
Nombre d'équipements	10	4	4

De plus, en 2013, la Région a participé au financement de la société AC2V SERVICES concernant la construction d'un centre de recyclage de palettes usagées.

Elle a également soutenu l'association Ti Tang Récup (TTR), concernant son projet de création de la filière de collecte, tri, réemploi, valorisation et transformation des Textiles, Linge de maison et Chaussures usagées (TLC) relative à l'achat du matériel roulant pour la collecte des TLC.

En 2014, la Région a accompagné les projets réalisés depuis 2010

## Mise en place d'un système de tri des déchets sur les chantiers et dans les subdivisions routières

En 2014, la Région agit au niveau de son fonctionnement externe pour améliorer la gestion des déchets de chantiers et notamment de déchets routiers à travers la construction de la nouvelle Route du littoral. Cela se traduit par :

- ✓ La réalisation d'un Schéma d'Organisation de Suivi et d'Élimination Déchets chantier (SOSED) par les entreprises titulaires de marchés de travaux. Le SOSED devrait devenir incontournable dans la démarche de réalisation des travaux, et sa qualité un critère de choix des offres, en intégrant la « valeur technique de l'offre ». La Direction Régionale des Routes met en œuvre cette démarche dans le cadre d'une concertation avec la DEAL, le Département, les EPCI et les communes et d'un partenariat technique avec la Cellule Économique Régionale du Bâtiment et des Travaux Publics (CERBTP). L'indicateur renseigné dans le cadre de l'évaluation de cette action est l'augmentation de la demande et de l'utilisation de matériaux recyclés.
- ✓ Le tri des déchets en matière d'exploitation et d'entretien des routes s'est généralisé à l'ensemble des subdivisions routières de la Région, notamment par l'installation de bennes spécifiques : déchets verts, batteries usagées, pneus, déchets recyclables ...

Cette mise en place de bennes s'est accompagnée de séances de sensibilisations des agents

En 2014 la Région a par ailleurs participé au financement du programme d'actions déchets du BTP de la CERBTP, en partenariat avec l'ADEME, le Département et les professionnels du BTP.

## Méthodes d'entretien plus respectueuses de l'environnement

La DRR utilise autant que possible des enrobés tièdes pour réduire les consommations énergétiques de la réfection des voiries. En effet, ceux-ci sont élevés à une température moins forte que les enrobés classiques (140°C au lieu de 180°C). La pratique des enrobés tièdes contribue à améliorer les conditions de travail des agents. La généralisation des enrobés tièdes s'inscrit dans le cadre des engagements du Grenelle de l'Environnement.

Dans la mesure du possible, la DRR intègre 10 % d'agrégats recyclés dans ses enrobés. Cela n'est évidemment pas possible lorsque les matériaux routiers intègrent de l'amiante. Ceux-ci sont alors évacués vers des centres agréés.

## 4. Encourager les méthodes de production raisonnée

## Programme d'Appui Réunionnais au Développement de l'Économie Comorienne (PARDEC)

Ce programme structurant mis en œuvre par la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA) vise à permettre aux Comores d'atteindre l'autosuffisance alimentaire à et poursuit les objectifs suivants :

- ✓ Développer et diversifier l'agriculture comorienne de façon durable permettant d'assurer la sécurité alimentaire de l'archipel ;
- ✓ Mettre en œuvre un programme de co-développement économique et social visant à assurer rapidement et en partenariat avec les entreprises réunionnaises les transferts de technologies nécessaires à une autonomie alimentaire des partenaires ;
- ✓ Valoriser le savoir-faire technique et technologique des entreprises réunionnaises :
- ✓ Valoriser le matériel et les intrants d'origine « Réunion » ;
- ✓ Développer les échanges commerciaux extérieurs.

## Il comporte 4 volets:

- Expertises
- Formations
- Équipements maraîchers
- Contrôle (maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage)

Depuis 2011, et dans le prolongement du Programme d'Appui Réunionnais au Développement de l'Agriculture Comorienne (PARDAC), la Région accompagne la mise en œuvre du Programme d'Appui Réunionnais au Développement de l'Économie Comorienne (PARDEC) qui a bénéficié du soutien financier, de la Collectivité et du FEDER dans le cadre du POCT (630 000 € au total).

En 2014, plus de 80 % des actions prévues sous ces divers volets ont été réalisées et plus de 40 responsables agricoles comoriens ont été formés.

(Se reporter aussi à la Finalité 3 : cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations).

## Éclairage budgétaire sur les modes de production et de consommation responsables

En 2014, la Région (seule ou en partenariat) a subventionné de nombreuses actions en faveur des modes de productions et de consommations responsables pour un total de plus de : 210 M€

## Indicateurs de suivi

Les indicateurs représentant l'action de la Région pour consommer et produire de façon responsable sont détaillés cidessous :

INDICATEURS	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Emplois consolidés dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage régionale (hors formation professionnelle)	Cellule contrôle évaluation	2892	4917	4489	9424
Entreprises aidées par la Région		119*	131	600	1789
Travaux aidés (Plan de relance + aide aux communes)		89 M€	184 M€	138 M€	132 M€

La contribution régionale à la création d'emplois localement ne cesse d'augmenter entre 2010 et 2013

## Axes de progrès

Afin de renforcer son action en matière de production et de consommation durable, la collectivité souhaiterait :

- ✓ Continuer à développer les voies vélo en prévoyant une bande cyclable dès qu'une section de route est à réaliser ou à aménager;
- ✓ Favoriser les propositions de variantes environnementales par les entreprises (favoriser l'utilisation d'huiles bio (pour les coffrages, les engins de chantier,...), enrobés tièdes, enrobés à liant végétal, enrobés à fort taux de fraisats recyclés, ...)
- ✓ Prévoir des clauses sociales dans l'ensemble des marchés de la collectivité ;
- ✓ Mettre en place un « small business act » et des « journées du territoire » pour faciliter l'accès des PME aux marché publics ;
- ✓ Améliorer le délai de paiement des factures aux entreprises pour ne pas pénaliser leur trésorerie.

<sup>\* 2010 :</sup> première année d'exercice, ante évaluation

#### Fonctionnement de la collectivité

#### Objectifs

La Région Réunion s'est fixée les objectifs suivants afin de favoriser une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables dans son fonctionnement :

- ✓ Limiter les déplacements des agents
- ✓ Gérer de façon responsable ses déchets .

#### Actions mises en place en interne

#### Limiter les déplacements des agents

#### Grâce à la visioconférence

Il existe plusieurs salles équipées de l'outil de visioconférence, et de conférence téléphonique à l'Hôtel de Région, ce qui facilite la tenue de réunions à distance, limitant les déplacements professionnels et donc les émissions de CO2.

#### Grâce à un PDIA

En faisant vivre le Plan de Déplacement Professionnel Inter-Administrations et entreprises (PDIA), qui consiste à diminuer les déplacements effectués à l'aide de la voiture individuelle sur le site du Moufia, partagé par plusieurs administrations et entreprises (ARS, Hôtel de Région, campus universitaire, EDF, Poste, etc.).

Une réflexion est en cours sur :

Une expérimentation sur le télétravail ;

L'utilisation de vélos électriques à recharge solaire pour des déplacements de courtes distances (autonomie actuelle : 40 km).

#### Dématérialisation

La Région Réunion a opté pour une dématérialisation de l'ensemble de la production de ses actes administratifs et de son courrier. Les projets mis en œuvre par la Direction des Systèmes d'Information sont nombreux :

- La gestion des délibérations est aujourd'hui totalement dématérialisée. L'accès à tous les actes administratifs qui lui sont liés sont possibles en ligne. L'impact de ce projet sur l'environnement est conséquent car il permet d'économiser 6 tonnes de papier par an.
- Un « portail documentaire » a été mise en œuvre afin de permettre toute consultation en ligne et éviter les impressions systématiques. Un gain en volume papier ainsi qu'en utilisation d'énergie liée à l'impression est réalisé.
- La Direction des Systèmes d'Information a mis en place une gestion dématérialisée du courrier GECO (GEstion du COurrier) depuis maintenant 3 ans. Aujourd'hui incontournable dans le fonctionnement de la Collectivité, la DSI travaille sur l'évolution de cette application. Elle apportera des améliorations fonctionnelles de l'outil.
- Enfin, la Direction des Systèmes d'Information a modifié en format numérique son abonnement à la presse locale. Elle incite l'ensemble des Directions à en faire de même.

Ces réflexions sont rappelées dans les pistes d'amélioration.

#### Indicateurs de suivi

### Axe de Progrès

Afin d'améliorer la prise en compte des modes de consommation et de production responsables dans son fonctionnement

interne, la collectivité souhaite :

### Dans le cadre du PDIA :

- ✓ Mettre en place le télétravail pour certains agents ;
- Expérimenter l'usage de vélos électriques à recharge solaire ;
   Poursuivre la sensibilisation pour inciter au covoiturage.

- L'ouverture prochainement d'un portail de demandes des aides et subventions vient compléter l'offre de dématérialisation

proposée par la Collectivité. Grâce à ce portail, toutes les demandes pourront se faire en ligne, économisant ainsi une grande quantité de papier utilisée pour instruire les dossiers.  - Un processus de dématérialisation des factures des fournisseurs sera bientôt également en place. Ces derniers pourron donc envoyer leur demande de paiement sans avoir obligation de les imprimer.
- La DSI réfléchit également à des procédures à mettre en œuvre pour la gestion du FCTVA, qui impose un échange de grande quantité de documents avec la Préfecture. Une solution « tout numérique » sera mise en place en 2015
Ces actions sont également développées dans le cadre de la finalité 1, relative à la lutte contre le changement climatique.

Éléments déterminants de méthode

Participation des acteurs, organisation du pilotage, transversalité de la démarche, évaluation et stratégie d'amélioration continue

La démarche de développement durable intègre la notion de continuité. Elle nécessite aussi de nouvelles méthodes de travail plus collectives, transversales, et donc un bouleversement de l'organisation et du pilotage des projets. On ne peut notamment plus concevoir un processus durable sans l'adhésion des acteurs du territoire. La démarche suivie est donc fondamentale pour la réussite du projet.

Les éléments de méthode assurant une démarche de développement durable pour tout projet sont au nombre de 5 :

 <u>La participation des acteurs</u> est celle des habitants et des autres acteurs du territoire à la conception et à la mise en œuvre des politiques territoriales : elle constitue l'une des conditions de la réussite de ces politiques ; <u>L'organisation du pilotage</u> permet d'assurer la représentation des différents intérêts des parties prenantes et les arbitrages entre eux ;

<u>La transversalité de la démarche</u> réside dans une bonne coordination entre des acteurs ayant des compétences variées et agissant à des échelles diverses ;

<u>L'évaluation</u> doit permettre de mesurer la pertinence et l'impact des politiques menées au regard du contexte local, des enjeux de développement durable et des attentes et besoins de la population ;

<u>La stratégie d'amélioration continue</u> implique que tout projet initié sur le territoire apporte une amélioration à la situation initiale. À ce titre, la gestion des politiques menées par le Conseil régional sur le territoire nécessite des évaluations régulières.

#### **Objectifs**

Afin d'améliorer la prise en compte des éléments de méthode énoncés ci-dessus, dans ses politiques territoriales, le Conseil Régional poursuit les objectifs stratégiques suivants :

- 1. Partager les politiques territoriales avec les acteurs du territoire pour une appropriation collective ;
- 2. Mettre en place des outils de suivi permettant l'évaluation de ses politiques territoriales ;
- 3. Intégrer une approche transversale pour mettre en cohérence des politiques territoriales.

#### Politiques menées sur le territoire

1. Partager les politiques territoriales avec les acteurs du territoire pour une appropriation collective, un suivi et une bonne gouvernance

#### Démarches partenariales mises en place pour assurer suivi et bonne gouvernance du SAR

Dans le cadre de son programme partenarial, l'AGORAH a pour mission de suivre, évaluer et animer le SAR. À ce titre elle a constitué des groupes techniques par indicateur en associant les acteurs principaux sur la détermination et l'élaboration des indicateurs de suivi du SAR.

#### La mise en œuvre du SRCAE

Afin de s'assurer de la mise en œuvre du SRCAE, une Nouvelle Gouvernance Energie-Climat a été mise en place au travers d'un *Comité Stratégique de Pilotage* qui réunit les principaux décideurs en matière d'énergie et de climat : la Région Réunion en tant que chef de file, l'Etat, le Département, l'ADEME, le SIDELEC et EDF.

Les principaux objectifs de ce comité sont les suivants :

- Mise en place de la stratégie régionale, mise en cohérence des travaux thématiques, arbitrages ;
- Suivi d'avancement des travaux ;
- Analyse du plan de financement 2014-2020 (programmation européenne) ;
- Coordination de la communication.

Il s'appuie sur 7 Comités Techniques, qui réunissent les principaux acteurs du territoire concernés :

#### 5 comités thématiques :

- \*Comité 1 : Énergies renouvelables et production décentralisée (C1) ;
- \*Comité 2 : Maîtrise de l'énergie (C2) ;
- \*Comité 3 : Précarité énergétique (C3) ;
- \*Comité 4 : Climat, aménagement et Transports (C4) ;
- \*Comité 5 : R&D, Innovations, Formations (C5.

#### 2 comités transversaux :

- \*Comité transversal 1 : Ingénierie financière et juridique autour des grands projets structurants (Ct1) ;
- \*Comité transversal 2 : Coopération internationale (Ct2).

#### La mise en place de PEIGEO (Plateforme régionale d'Echange de l'Information GEOgraphique)

L'organisation et la structuration de l'information géographique à l'échelon territorial passe par la mutualisation des systèmes et des informations, notamment avec l'acquisition concertée avec l'ensemble des acteurs, de référentiels et la mutualisation de l'ingénierie, pour garantir l'interopérabilité des systèmes d'information. Pour répondre à cela, la Région en partenariat avec l'État et le Département, a confié à l'AGORAH qui est une instance partenariale, la mise en œuvre et l'animation de la plate-forme PEIGEO.

#### 2. Mettre en place des outils de suivi permettant l'évaluation des politiques territoriales

#### Un service dédié au suivi et à l'évaluation des engagements de la collectivité

La cellule contrôle-évaluation au sein de la Direction Générale des Services depuis 2011 a poursuivi son rôle au cours de l'année 2014 afin de :

- √ Vérifier la bonne utilisation des deniers publics et la régularité des procédures ;
- ✓ Produire des éléments d'aide à la décision ;
- ✓ Mesurer l'efficacité, l'efficience et l'impact des politiques régionales grâce à des indicateurs de suivi, de résultat et de performance ;
- ✓ Accompagner la demande des services.

#### La mise en place d'indicateurs de suivi

La Cellule-contrôle évaluation a continué en 2014 le recensement des indicateurs de suivi par direction selon les 4 axes de la mandature :

- ✓ Une vraie égalité des chances ;
- ✓ La Réunion terre d'innovation ;
- ✓ Une vraie dynamique économique ;
- ✓ Une nouvelle dynamique pour le tourisme.

Les directions renseignent ainsi une base de données globale annuellement. En début d'année, chaque direction établit un plan d'action assorti d'indicateurs de réalisations (mesurant la réalisation effective des actions proposées) et d'indicateurs de résultats (renseignant la performance de la politique réalisée).

Plusieurs de ces indicateurs figurent par ailleurs dans le rapport développement durable de cette année.

### 3. Intégrer une approche transversale pour mettre en cohérence les politiques territoriales

#### Démarche suivie pour la rédaction du rapport faisant état de la situation régionale en matière de développement durable

L'approche de développement durable permet d'adopter une méthode transversale et d'identifier les interactions et articulations entre politiques publiques. La rédaction d'un rapport de développement durable permet notamment de mettre en cohérence l'ensemble des actions annuelles de la Région à l'échelle de son territoire, autour de 5 finalités. Exercice obligatoire depuis 2011 et répondant à un cadre législatif et réglementaire précis, l'élaboration du rapport sur la situation en matière de développement durable permet de suivre et d'évaluer les performances de la collectivité régionale à l'aune du développement durable.

Le diagnostic transversal établi, sur la base des éléments marquants de l'année de référence, met en perspective les relations entre les thèmes, les espaces, les activités et les acteurs et contribue ainsi à identifier les impacts positifs, neutres ou négatifs des divers secteurs entre eux. Ce travail a été établi en 2011 et 2012 en interne. En 2013 la Région a fait appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans cette élaboration. Ainsi, une méthode déjà expérimentée auprès d'autres collectivités a été mise en place, notamment pour la sélection des indicateurs et la transversalité de la démarche. Pour 2014, l'élaboration s'est effectuée en interne.

# Mise en place d'un Comité d'Orientation Stratégique du Tourisme (COST) pour une gouvernance concertée et cohérente en matière de développement touristique

Créé fin 2012, le Comité d'Orientation Stratégique du Tourisme, est une préconisation des Assises du Tourisme de La Réunion qui se sont tenues fin 2008, ainsi que du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) élaboré par la Région en 2004. Il constitue également une priorité de l'action du Ministère de l'Économie et des Finances pour les territoires. Instance de concertation comprenant le Préfet, le Président du Conseil Régional et la Présidente du Conseil Général, il a pour objectif de conforter l'attractivité touristique de La Réunion. A cet effet, il précise et met en œuvre des orientations stratégiques

partagées en matière touristique, et en particulier de tourisme durable, afin d'éclairer les choix collectifs tout en s'assurant de leur mise en œuvre opérationnelle.

Au-delà des compétences de chacun, et dans un souci d'intérêt général, le COST vise à partager une même approche du développement du tourisme à La Réunion et des actions à conduire pour y parvenir, autour de thèmes transversaux validés selon la démarche suivante :

- ✓ Définition d'un plan d'actions commun entre le Préfet, le Président du Conseil Régional et la Présidente du Conseil Général :
- ✓ Désignation d'un chef de projet pour les différentes actions à conduire, en charge de coordonner leur définition et d' assurer leur mise en œuvre ;
- ✓ Validation d'un budget inscrit dans un plan financier pluriannuel ;
- ✓ Proposition d'un calendrier de réalisation.

#### Dans cet esprit, le COST a pour rôle :

- ✓ De définir une charte de destination ;
- ✓ D'anticiper les évolutions et valider la construction d'outils d'accompagnement ;
- ✓ De proposer toute mesure technique ou financière, destinée à accroître l'attractivité du territoire et la compétitivité des entreprises ;
- ✓ De réfléchir aux réponses à apporter aux questions que se posent les acteurs du secteur touristique et leurs réseaux. Il veille à cet effet à lever les éventuels obstacles pouvant entraver la bonne mise en œuvre des actions.

Les grandes thématiques abordées par le COST sont :

- ✓ Le développement des activités touristiques sur le littoral ;
- ✓ Le tourisme dans les hauts ;
- ✓ La valorisation du patrimoine bâti, humain et immatériel ;
- ✓ Les ressources humaines et autres actions transversales.

et leur déclinaison par filières.

Dans ce cadre, la Région a été désignée chef de projet de deux actions « phare » dont la mise en œuvre a démarré en 2013 et se prolongera les années suivantes :

- ✓ La réhabilitation et création de bassins de baignade ;
- ✓ La mise en place d'une signalisation touristique efficace et coordonnée.

### Indicateurs de suivi

Les indicateurs représentant l'action de la Région conformément aux 5 éléments de méthodes sont détaillés ci-dessous :

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Projets et politiques transversaux disposant d'un dispositif de concertation et de participation des acteurs	TOUTES	Néant	Néant	5: - Séminaire requin - Programme Marin l'UNESCO - World Wide Views on Biodiversity - Conférence des financeurs - Schéma Régional Climat Air Énergie	- SRIT / Plan Régional Vélo - COST	- SRIT / Plan Régional Vélo
Part du budget régional destiné au Développement Durable		Néant	Néant	•	Estimé par finalité dans le rapport développement durable 2014	Estimé par finalité dans le rapport développement durable 2015

## Axes de progrès

Une culture de l'évaluation commence à être implantée au sein des différents services du Conseil régional comme le montrent les dispositifs mis en place depuis 2011, il faut en favoriser la généralisation.

#### Objectifs

Afin d'améliorer la transversalité, et les processus d'évaluation menés en interne, le collectivité poursuit les objectifs suivants :

- ✓ Renforcer l'engagement sociétal de la Collectivité ;
- ✓ Renforcer les outils de gouvernance;
- ✓ Encourager une culture du suivi ;
- Effectuer une évaluation annuelle obligatoire formalisée au moyen du rapport d'activité et du rapport développement durable ;
- ✓ Améliorer le fonctionnement de la Direction Bâtiment et Architecture.
- ✓ Valoriser le patrimoine régional.

#### Indicateurs de progrès

#### Renforcer l'engagement sociétal de la Collectivité

#### Mise en œuvre de la démarche qualité à la DBA

La Démarche qualité en système intégré au sein de la DBA, précise l'engagement de la Direction et les objectifs à atteindre pour chacun des axes de management (qualité ISO 9001, énergie ISO 50 001, Environnement ISO 14001, Sécurité OHSAS 18 001), et la redéfinition des missions dans une approche Développement durable (Engagement sociétal ISO 26 000).

4 référents thématiques ont été désignées au sein de la direction pour apporter leurs expertises sur ces axes majeurs :

- ✓ Référent qualité ;
- ✓ Référent Énergie et Environnement ;
- ✓ Référent Hygiène et Sécurité ;
- ✓ Référent post-travaux.

La désignation de ces référents permet une transversalité et un suivi concret des actions mises en place sur ces différents axes de management et d'amélioration continue.

La mise en œuvre de la démarche Qualité en système intégré s'est traduit également par l'installation d'un comité qualité qui se réunit sur une périodicité mensuelle et est composé d'agents représentant l'ensemble des métiers présents à la DBA (directeur, chefs de service ; chargé d'opération, agents administratifs, etc...).

Les discussions portent sur des thèmes pré-définis, les procédures opérationnelles majeures à retranscrire et les améliorations à apporter. Les échanges se font à "bâton rompu" sans hiérarchie, de façon à laisser chacun s'exprimer sur la réalité de son quotidien pour rechercher les améliorations à mettre en œuvre. Ces débats permettent par ailleurs de faire émerger les priorités à traiter et mettre en œuvre en termes de procédures internes, mais aussi de redéfinir les modes opératoires précisant le rôle de chacun dans un objectif partagé d'améliorer le fonctionnement global de la direction.

En outre, une analyse exhaustive de l'ensemble de ses parties prenantes a permis de mieux appréhender les interactions (attentes et besoins).

#### Renforcer les outils de gouvernance

#### La Gouvernance administrative de la collectivité : les Comités de pilotage internes COPIL

La gouvernance administrative de la collectivité s'organise à travers :

- ✓ La mise en place d'un comité de direction (CODIR) composé de la Direction Générale des Services, des Directeurs Généraux Adjoints (DGA) et des directeurs fonctionnels. Il se réunit à un rythme en moyenne bimensuel et traite du fonctionnement et de la gestion de la collectivité. Une partie de l'ordre du jour est élaboré à partir de propositions des membres du CODIR;
- ✓ L'élaboration d'un plan d'actions annuel par chaque direction comprenant deux volets : les interventions (programmes, dispositifs, opérations ...) et le fonctionnement des services. Ces plans d'actions coordonnés par les DGA font l'objet d'échanges avec la Direction Générale afin d'aboutir à un outil de pilotage concerté de l'action des services :
- ✓ Une gestion en mode projet adoptée pour les opérations d'envergure : elles font l'objet d'un suivi régulier lors de comité de pilotage dédié. C'est le cas des projets suivants : Nouvelle Route du Littoral (3 réunions), Accords de Matignon (3 réunions) ou encore Trans Eco Express,(5) Musée Stella. Ce fut également le cas pour la préparation des Programmes Opérationnels Européens (POE) pour la période 2014-2020 (4 COPIL).

#### La Gouvernance spécifique aux opérations d'envergures : les revues de projets

Quatre directions régionales ont mis en place une gouvernance spécifique pour la gestion de projets d'envergure :

- ✓ Les objectifs de la mission d'AMO et des revues de projet réalisées au sein de la Direction Régionale des Routes. sont d'identifier, hiérarchiser, planifier et manager la totalité du portefeuille d'opérations gérées par la DRR avec l'ensemble des acteurs afin de respecter les objectifs fixés par la collectivité régionale. Les objectifs fixés pour cette mission sont principalement l'aide à la décision (affectation des moyens/définition des priorités/ajustement financiers) sur chaque opération ou programme pour l'engagement des études/ l'obtention des autorisations administratives/ l'engagement des travaux/ la tenue des plannings.
- ✓ Au sein de la Direction Bâtiment et Architecture les revues de projets permettent également d'identifier et caractériser le portefeuille de projets suivi, afin de mettre en place des plannings de références et de suivre l'avancement des opérations et des actions connexes nécessaires au bon déroulement des opérations. Un plan d'actions est ainsi établi sur une période de 3 mois.
- Dans le cadre du chantier de la NRL, une direction a été spécifiquement créée pour suivre ce chantier d'envergure : la Direction Opérationnelle de la Route du Littoral. En termes de concertation et gouvernance organisées et animées par la DORL ont peut retenir (interne et externe Région) ; .
  - pour mémoire, plusieurs enquêtes et consultations publiques ont eu lieu avant 2014 : au titre des procédures de déclaration d'utilité publique, loi sur l'eau, domaine public maritime, dérogation pour atteinte aux espèces protégées. La mise au point du programme des mesures compensatoires a été conduite dans le cadre d'un processus participatif particulier associant, pour les mesures Terre et Mer, les organismes socio-professionnels, administrations, associations ou experts concernées par les milieux ou espèces impactées et projets de mesures envisagées ;
  - Un troisième COSER, comité de suivi des engagements de la Région, rassemblant l'ensemble des acteurs (économiques, environnementaux, collectivités) a eu lieu en décembre 2014, pour faire état de l'avancement du chantier, de l'organisation environnementale mise en place et de la mise en œuvre des mesures environnementales;
  - Cinq revues de projet ont été organisées en 2014 afin de faire le point sur les éléments les plus importants du planning d'opération avec les Directions de la Région concernées, le Maître d'œuvre et assistants à Maîtrise d'Ouvrage;
  - Deux comités de suivi spécifiques ont été instaurés : un comité de suivi technique associant le maître d'ouvrage, l'Etat, les communes de La Possession et de Saint-Denis et le conseil général. Il s'est réuni deux fois en 2014 pour s'assurer de la mise en œuvre des mesures environnementales Ce comité technique s'appuie sur un comité scientifique composé d'experts dans plusieurs spécialités imposées (cétacés, tortues marines, faune et flore terrestres, faune et flore marines...). Une première réunion de ce comité scientifique a eu lieu en novembre 2014 ;
  - Plusieurs réunions du Comité de suivi du protocole de Matignon rassemblant la Région et les Services de l'Etat ont également eu lieu en 2014.
- Dans le cadre du TEE, les revues de projet sont organisées entre la Région et ses partenaires (Autorités Organisatrices de Transport) dans le but également de faire un état d'avancement des différents projets d'infrastructures relevant du Trans Eco Express, soit 71 opérations au total. Ainsi la collectivité peut vérifier régulièrement si les délais imposés sont respectés notamment pour les opérations fléchées FEDER et voir ce qui est possible de faire pour aider les partenaires associés dans le pilotage de leur projet (procédures administratives par exemple). Elles ont généralement lieu tous les trimestres.
- ✓ Dans le cadre de la préparation des programmes européens, le COPIL Stratégie des projets régionaux a été amené à formuler de manière collégiale des propositions pour la préparation des Programmes Opérationnels Des échanges constants ont eu lieu entre le COPIL et des sous-groupes de travail thématiques.

#### Encourager une culture du suivi et de l'évaluation

### Les indicateurs de suivi des politiques territoriales

Depuis 2011 la Région Réunion procède à une évaluation de ses politiques. Un certain nombre d'indicateurs ont été choisis dans ce cadre. Un premier bilan a été établi au titre de l'année 2012, selon les 4 axes de la mandature :

- ✓ Une vraie égalité des chances ;
- ✓ La Réunion terre d'innovation ;
- ✓ Une vraie dynamique économique ;
- ✓ Une nouvelle dynamique pour le tourisme.

Le renseignement des bases de données des indicateurs s'est poursuivi en 2013. Il sert à établir des rapports évaluatifs biannuels sur la politique régionale.

#### L'équilibre budgétaire en matière de gestion du patrimoine

La gestion du patrimoine et de l'immobilier s'inscrit dans un cadre contraint marqué par une progression des recettes de fonctionnement limitée. Les recettes issues de la gestion patrimoniale doivent donner des marges de manœuvres nouvelles nécessaires au financement des opérations d'investissements.

La valorisation patrimoniale passe par une gestion active et un inventaire physique détaillé des biens.

La gestion active permet de suivre l'état d'occupation des biens à travers les autorisations de mise à disposition et les cessions. Ainsi, des missions ont été confiées à un prestataire :

- ✓ Assistance pour l'optimisation des modes de gestion locative du patrimoine bâti
- ✓ Assistance pour une analyse du potentiel de valorisation du patrimoine foncier.

La gestion administrative des baux et des redevances et l'émission des titres de recettes à la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier s'est traduit par l'encaissement en 2013 au titre de l'année 2012 de plus de 900 000 euros. L'effort sera conforté en 2014 par l'application des révisions des loyers, par la régularisation des conventions de mise à disposition et par le changement de mode de gestion pour certains bâtiments.

L'année 2014 connaîtra une diminution des charges locatives avec la livraison partielle de l'extension de l'Hôtel de Région et le déménagement de certaines directions excentrées, qui a débuté au second semestre 2013. Les résultats seront immédiats sur les frais de fonctionnement et le personnel.

Depuis 2007, la Région dynamise le poste des cessions. Les recettes attendues doivent couvrir le montant des acquisitions. Conformément à la loi, la Région tient un inventaire comptable des immobilisations depuis 2006. La connaissance des biens régionaux passe par son corollaire l'inventaire physique. L'inventaire physique détaillé permet de recenser les biens selon leur fonction (administratif, culturel, formation et enseignement, agricole) et leurs conditions d'occupation (AOT, baux, ...). Un prestataire établit cet inventaire dont la première phase a été remise en avril 2014 correspondant aux bâtiments dédiés à la formation et à l'enseignement.

Il a également montré la vulnérabilité du patrimoine utile dans le cadre d'une politique de gestion des risques.

La gestion active et l'inventaire servent à mieux cerner les besoins de la Région pour les contrats d'assurances. En effet, les données recueillies ont été transmises au prestataire missionné pour établir le cahier des charges du renouvellement des contrats d'assurances en 2014.

### Indicateurs de suivi

Afin de suivre les projets menés sous maîtrise d'ouvrage régionale la collectivité suit les indicateurs suivants :

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Revues de projet	DGS	- Direction des Routes <sup>14</sup> : 12 - DORL : 6 - TEE : néant - DBA : néant	- Direction des Routes : 12 - DORL : 4 - TEE :2 - DBA :6	- Direction des Routes : 12 - DORL : 6 - TEE :3 - DBA :7	- Direction des Routes : 12 - DORL : 5 - TEE : 7 - DBA : 6	Direction des Routes : 12 DORL : 5 - TEE : 5 - DBA :

Le nombre de revues de projet semble rester stable entre 2010 et 2014.

### Axes de progrès

Toutes les directions sont impliquées dans le suivi et l'évaluation de leurs actions.

Afin d'améliorer la <u>dynamique de suivi</u> impulsée depuis 2011, la Région pourrait envisager de poursuivre le développement de la <u>la transversalité entre les différentes directions de la Région, pour : </u>

- Améliorer les procédures sur des actions transversales afin d'améliorer les interfaces et fluidifier le déroulement de l'activité globale.
- Améliorer la passation des marchés avec la DAJM, améliorer la lisibilité et les délais de traitement des mandats en lien avec la pairie.

S'agissant enfin de la <u>démarche d'élaboration du rapport</u> faisant état de la situation en matière de développement durable pour les années à venir, la collectivité pourrait faire du rapport développement durable et du rapport d'activité un seul et même rapport.

Annexe I. Liste des actions figurant dans le rapport 2014 et leur contribution aux finalités du développement durable

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang clima	ontre le gement atique		sité, des et des urces	la solidarit territoire génér	n sociale et é entre les es et les rations	tous le	sement de es êtres nains	développe des mo consomm produ respor	ment selon odes de ation et de uction nsables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
« Analyse des corrélations et de l'irradiance solaire dans la zone Océan Indien »					1	+					X	Territoire
« Compensation carbone – opération 10 000 arbres »	1	+	1	+	1	+	2	+	3	+	х	Territoire
« Elargissement du réseau de protection des végétaux »	2	+		N	1	+			3	+	Х	Territoire
« Germination »					1	+						Territoire
« Réseau régional de compétences sur les dynamiques d'adaptation des systèmes d'élevage de ruminants à un environnement changeant » (ARChE_Net)		N		N	1	+			2	+	x	Territoire
« Route Libre »	2	+		N	1	+	1	+	2	+	Х	Territoire
« Tourisme pour tous »					1	+	1	+	2	+	х	Territoire
« Vanilla Islands Organisation » (VIO)		N		N	1	+	1	+		N	х	Territoire
«Chèque Formation Réussite » (CFR)		N		N	1	+	1	+				Territoire
Accompagnement des agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés (RQTH)					1	+	1	+				Interne
Actions et dispositifs en faveur de l'égalité d'accès à l'art et à la culture pour tous		N		N	2	+	1	+	3	+	Х	Territoire
Activités et épreuves sportives		N		N	2	+	1	+		N		Territoire
Allocations de recherche et post-doctorat		N		N		N	2	+	1	+		Territoire
Animateurs numériques du territoire		N		N	1	+	2	+				Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le ement itique	Préserva biodiver milieux resso	sité, des cet des	la solidarit territoire	n sociale et ré entre les es et les rations	tous le	sement de s êtres ains	développe des mo consomm produ	ique de ment selon odes de ation et de uction asables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Antenne Réunionnaise de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier		N		N	2	+	1	+	2	+		Territoire
Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) / Volontaires de Solidarité Internationale					1	+	1	+				Territoire
Bourse Régionale d'Études Secondaires (BRESM)					1	+	1	+				Territoire
Bourse Régionale D'Études Secondaires en Mobilité Supérieures (BRESSup)					1	+	1	+				Territoire
Cadre de vie pour utilisateurs patrimoine bâti de la Région		N		N			1	+	2	+		Territoire
Certificat d'Economie d'Energie	1	+							3		х	Territoire
Chauffe-eau solaires en logements sociaux et Ecosolidaires	1	+	2	+		N		N	3	+	Х	Territoire
Comité d'Orientation Stratégique du Tourisme (COST)									1	+		Territoire
Comités de direction											X	Interne (à vocation territoriale )
Compenser volontairement l'impact carbone de l'Hôtel de Région	1	+			2	+					х	Interne
Construction d'un nouveau Lycée à Saint-Denis		N		N	1	+	1	+	2	+	Х	Territoire
Construction de bassins de baignade			1	+			1	+			Х	Territoire
Continuité territoriale		-		N	1	+	1	+		N		Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le ement atique	milieux	sité, des	la solidarit territoire	n sociale et é entre les es et les ations	tous le	sement de s êtres ains	développe des mo consomm produ	ique de ment selon odes de ation et de uction nsables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Coopération avec Madagascar à partir des images satellites («Orthobase »)	2	+			1	+			2	+	Х	Territoire
Coopérative d'Activités et d'Emploi Énergies Alternatives Réunion		N		N		N	1	+		N		Territoire
Création de la Voie Vélo Régionale (VVR)	1	+		N		N	2	+	1	+	Х	Territoire
CRR (Rénovation des centres pédagogiques)		N		N	2	+	1	+		N	х	Territoire
Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (DAUPI)			1	+			2	+			Х	Territoire
Démarche d'une Responsabilité et Engagement sociétal	1	+	2	+	3	+	4	+	5	+	х	Interne
Démarche Qualité en Système intégré:Qualité, Sécurité, Environnement et Énergie	1	+	2	+	3	+	4	+	5	+	х	Interne
Développer les partenariats interrégionaux	3	+	2	+	1	+					х	Territoire
Dispositifs en faveur des étudiants (IUT, Universités et Classes Préparatoires aux Grandes Écoles)					1	+	1	+				Territoire
Ecoex, « plate-forme mutualisée d'innovation pour la valorisation des bioressources tropicales »			1	+								Territoire
École Supérieure d'Art de La Réunion		N		N	2	+	1	+				Territoire
Écoles de musique, de danse et d'art dramatique		N		N			1	+				Territoire
Économie Sociale et Solidaire (ESS)		N		N	3	+	1	+	1	+		Territoire
Écosystèmes terrestres : restauration et protection			1	+								Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le ement atique	Préserva biodiver milieux resso	sité, des	la solidarit territoire	n sociale et lé entre les les et les l'ations	Épanouiss tous le hum		développe des mo consomm produ	ique de ment selon odes de ation et de uction nsables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Emploi local grâce au soutien des filières de productions locales et au développement de spécialisations intelligentes		N		N	1	+		N	1	+	X	Territoire
Emplois d'avenir		N		N	1	+	1	+			х	Territoire
Emplois verts			1	+	2	+	3	+		N	х	Territoire
Energies Marines	1	+	2	+		N		N	3	+	х	Territoire
Enseignement artistique de qualité au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)		N		N	2	+	1					Territoire
Entreprises touristiques favorisant le développement durable			1	+					2	+		Territoire
Entretenir et protéger les milieux naturels source d'emplois			1	+	2	+			2	+		Territoire
Entretien des pistes cyclables existantes	2	+		N		N	1	+	1	+		Territoire
Entretien des routes – variantes environnementales	1	+	3	+		N		N	2	+	х	Territoire
ERA-Net Net-Biome			1	+	2	+					х	Territoire
Etude paysagère globale sur les routes nationales de La Réunion	2	+	1	+	3	+	4	+	4	+		Territoire
Événements culturels		N		N	1	+	1	+		N	х	Territoire
Formation en mobilité des acteurs culturels		N		N	2	+	1	+		N	N	Territoire
Formation Professionnelle des Adultes (FPA)		N		N		N	1	+		N		Territoire
Formations sectorielles		N		N		N	1	+		N		Territoire
Gestion des RN dans le cœur du Parc National de La Réunion		N	1	+		N	2	+		N	х	Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le ement atique	Préserva biodiver milieux resso	sité, des	la solidarit territoire	n sociale et é entre les es et les ations	Épanouiss tous le hum		développe des mo consomm produ	ique de ment selon odes de ation et de uction esables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Gestion du patrimoine									1	+		Territoire
Green Days	1	+	1	+	2	+	3	+	1	+	Х	Interne
Impact environnemental des bâtiments réduit, grâce au plan de rénovation du bâti	1	+		N		N	2	+	1	+	x	Interne
Insertion professionnelle au sein des directions de la Région					1	+	1	+				Interne
IOMMA édition 2014					1	+						Territoire
ISLANDS de la COI	2	+	1	+	2	+						Territoire
Limiter les déplacements des agents	1	+		N		N		N	1	+		Territoire
Maîtriser les consommations énergétiques du patrimoine régional	1	+									х	Interne
Management de l'Energie ISO 50 001	1	+		+	3	+	3	+		+	х	Interne
Métiers artistiques et culturels (formation aux métiers)		N		N	2	+	1	+				Territoire
Milieu marin : études scientifiques			1	+								Territoire
Mise en œuvre du PREDIS	2	+							1	+	х	Territoire
Mobilité des acteurs culturels		-		N	2	+	1	+		N		Territoire
Mobilité du mouvement sportif et socio-éducatif		-		N	1	+	1	+		N		Territoire
Module Préparatoire à l'Apprentissage (MPA)					1	+	1	+				Territoire
Nouvelle Route du Littoral - Clauses sociales et plans de formation									1	+	1	Territoire
Nouvelle Route du littoral – création de TCSP et pistes cyclables	1	+		N	3	+	2	+	1	+		Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le ement atique	milieux	sité, des	la solidarit territoire	n sociale et é entre les es et les ations	tous le	sement de s êtres ains	développe des mo consomma produ	ique de ment selon odes de ation et de uction asables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Nouvelle route du littoral – Etudes préalables et mesures compensatoires	3	+	1	N	2	+	5	+	4	N	x	Territoire
Pandathlon			1	+			1	+				Territoire
Partenariat Réunion/Seychelles dans le domaine du Développement Durable					1	+						Territoire
Partenariats : IUT, Universités et Classes Préparatoires aux Grandes Écoles		N		N			1	+			Х	Territoire
PEIGEO (Plate-forme régionale d'Échange de l'Information GEOgraphique)	1	+	1	+	1	+		N	1	+		Territoire
Performance énergétique des déplacements des agents du Conseil régional	1	+		N					2	+	Х	Interne
Plan de formation des agents					1	+	1	+				Interne
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)		N		N	1	+	1	+	2	+		Territoire
Plan de Relance Patrimoine Bâti de la Région	4	+		-		+	1	+	2	+	х	Territoire
Plan de Relance Régional – volet « Rénover et valoriser Patrimoine culturel »		N		N	1	+	2	+		N	Х	Territoire
Plan de Relance Régional en faveur des Communes		N		N	1	+	1	+	1	+	х	Territoire
Plan Régional d'Élimination des Déchets Industriels Spéciaux (PREDIS)		N	2	+					1	+	Х	Territoire
Plan Régional de Santé (PRSE2)	2	+		N	2	+	1	+		N	х	Territoire
Plan Régional Vélo (PRV)	1	+	2	+					3	+	х	Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le Jement atique	biodiver milieux	tion de la sité, des cet des ources	la solidarit territoire	n sociale et té entre les es et les rations	tous le	sement de s êtres aains	développe des mo consomm produ	ique de ment selon odes de ation et de uction nsables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Programme d'Appui Réunionnais au Développement de l'Économie Comorienne (PARDEC)		N		N	1	+	1	+	1	+		Territoire
Programme de Développement des Hauts Ruraux		N		N	1	+	1	+		N		Territoire
Programmes de réhabilitation des équipements culturels		N		N	2	+	1	+	3	+	х	Territoire
Projet d'Initiative Locale (P.I.L.)		N		N	1	+	1	+				Territoire
Projet orthobase : couverture satellitaire de Madagascar	4	+	2	+	1	+	3	+			х	Territoire
Projets de résidences et stages de formation		N		N		N	1	+		N		Territoire
Promotion touristique, notoriété de La Réunion				N		N	2	+	1	+		Territoire
Réduction de la consommation des ressources naturelles et énergétiques			1	+			2	+	1	+		Interne
Réhabilitation centrales hydrauliques	1	+	2	+		N		N		N		Territoire
Réhabilitation des centres pédagogiques du CRR et des musées		N		N	1	+	1	+	2	+	Х	Territoire
Reptiles exotiques et indigènes de La Réunion : études			1	+								Territoire
Revues de projet											х	Interne (à vocation territoriale
Risques naturels : études	1	+	2	+				N		N	Х	Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le ement atique	Préserva biodivers milieux resso	sité, des	la solidarit territoire	n sociale et é entre les es et les ations	tous le	sement de s êtres aains	développe des mo consomm produ	ique de ment selon odes de ation et de uction asables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Sauvetage des pétrels et puffins de La Réunion			1	+	2	+						Territoire
Schéma d'Aménagement Régional	1	+	2	+	1	+	3	+	4	+	х	Territoire
Schéma des Salles et Lieux de Création et de Diffusion du Spectacle Vivant		N		N	1	+	1	+		N	Х	Territoire
Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)	1	+	3	+					2	+	х	Territoire
Schéma Régional de la Lecture Publique et de la Littérature Réunionnaise		N		N	1	+	1	+		N	Х	Territoire
Schéma Régional des Enseignements Artistiques		N		N	1	+	1	+		N	х	Territoire
Schéma Régional des Équipements Sportifs					1	+						Territoire
Schéma Régional des Infrastructures et Transports – Trans Eco Express (TSCP + acquisition de bus propres)	1	+	2	+					3	+	X	Territoire
Schémas Culturels Régionaux		N		N	2	+	1	+		N	х	Territoire
Sensibiliser aux milieux d'eau douce			1	+			2	+				Territoire
Service Régional de l'Inventaire (SRI)		N		N		N	1	+		N		Territoire
Solaire Photovoltaïque : Chèques PV »	1	+	2	+		N		N	3	+	х	Territoire
Soutien aux laboratoires de recherche		N		N		N	2	+	1	+		Territoire
Stages Hors Académies (SEHA)							1	+				Territoire
Stagiaires de la formation professionnelle							1	+				Territoire
Suivi médical des agents					1	+						Interne
Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien (SEAS OI)			1	+	2	+			2	+	X	Territoire

Liste des programmes régionaux ou actions soutenues financièrement par la Région en 2014 figurant dans le rapport développement durable 2014	chang	ontre le ement tique	Préserva biodivers milieux resso	sité, des et des	la solidarit territoire	n sociale et é entre les es et les ations		sement de s êtres ains	développe des mo consomm produ	ique de ment selon odes de ation et de uction nsables	Méthode	Périmètre
	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact	Priorité	Impact		
Titularisation, avancement et promotion des agents							1	+				Interne
Tri des déchets dans les subdivisions routières	1	+	2	+					1	+		Territoire
Utilisation de la télédétection à très haute résolution spatiale (THRS) pour l'identification et l'estimation des performances des pratiques agroécologiques	2	+			1	+					X	Territoire
Viabilité des routes nationales		N		N		N	1	+		N		Territoire
Voyage de solidarité internationale dans le cadre du comité des Œuvres Sociales et Culturelles des Agents de la Région (OSCAR)					1	+						Interne

### Annexe II. Liste des indicateurs de suivi et d'évaluation de la politique territoriale et du fonctionnement interne de la Région au titre du développement durable

Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique

### ✓ Politique territoriale

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Maîtrise de la demande en énergie (Cumul éco solidaire + CES logements collectifs)[a]		Nbr total de CES installés/objectif de l'année 636 / 1350 (47%)	2535 / 2100 ( <b>120%</b> )	2815 /2500 ( <b>112%</b> )	1600/2400 <b>(66%)</b>	
Production d'EnR photovoltaïque : Chèques énergie	DEE	Nbr total de centrales photovoltaïques installées/objectif de l'année Pas d'actualité		260/500 ( <b>52%</b> )	200/500 <b>(40%)</b>	
Nombre de bus propres achetés durant l'année (acquisition bus électriques/hybrides)		0	0	21	41	
Linéaire de TCSP [b]	STD	0	1,2 km	0,4 km	1,4 km (DRR : TCSP mis en service par la Région)	1,3km
La fréquentation des réseaux de TC			41 893 361 voyages	43 572 674 voyages	43 608 850 voyages	
Linéaire de VVR	DRR	(2010 :	26,2 km 0 / 2011 : 5,97 km / 2012 : 20,2	22 km)	3,4 km	0,3 km
Pourcentage de la population couverte par un plan de prévention des risques inondations (PPRI) [c]	DADT				42 % de la population soit 11 communes / 24, représentant 348 000 habitants	

<sup>[</sup>a] Entre 2010 et 2013, le nombre de CES installés a augmenté.

<sup>[</sup>b] Le linéaire de TCSP réalisé entre 2011 et 2013 est variable selon les années en raison de l'importance des études avant-projet à réaliser et de la durée des procédures administratives. Ainsi, la mise en place du TCSP se fait de façon progressive. En 2014, le linéaire de TCSP mis en service par la Région est de 1,3 km
Le linéaire de VVR construit représente un total de 29,9 km de 2010 à 2014 :

<sup>✓</sup> de 2010 à 2013 : 29,6 km de Voies Vélos Régionales ;

<sup>✓</sup> pour l'année 2014 : 0,3 km de voies.

<sup>[</sup>c] Enjeu : limitation de l'exposition de la population aux risques naturels

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Production d'électricité à partir d'ENR (photovoltaïque et centrales hydrauliques)	DEE	1,31 Gwh	0,94 Gwh	0,92 Gwh	0,28 GWh

Finalité 2 :La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

### ✓ Politique territoriale

INDICATEUR	DIR°	2010	2011	2012	2013	2014
INDICATEOR	DIK	bilan	bilan	bilan	bilan	bilan
					Montant dépensé pour les	
Coût des mesures			Montant dépensé pour les	Montant dépensé pour les	mesures environnementales :	Taux de consommation
environnementales dans le cadre			mesures environnementales :	mesures environnementales :	phase études/ inventaires :	financière :
du chantier de la Nouvelle Route du	DORL	Projet en cours de redéfinition	phase études/ inventaires :	phase études/ inventaires :	123k€	- mesures suivis : 15 % ;
Littoral (13km de route)			417k€	1533k€	Mesures ERC et	- mesures réduction : 10 %
Littoral (13km de route)			Mesures ERC <sup>15</sup> : 52 M€	Mesures ERC : 60 M€	accompagnement :	- mesures compensation <1 %
					80 M€	

- ✓ Fonctionnement interne : Propositions :
- ✓ Nombre d'arbres plantés annuellement grâce à des subventions régionales,
   ✓ Suivi des consommations en eau de la collectivité sur son patrimoine bâti
- ✓ Suivi de la mise en œuvre des MC de la Nouvelle Route du Littoral

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>Mesures d'évitement, de réduction ou de compensation

Finalité 3: La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

### Politique territoriale

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Bénéficiaires individuels (nombre aides individuelles accordées)	Cellule contrôle évaluation	28 505	124 065	188 489	145 966
Nombre de contrats aidés d'un an créés dans le cadre des emplois-verts (emplois aidés)	DEE	875	1528	2127	1958
Nombre de contrats aidés d'un an créés dans le cadre des emplois-verts (encadrants)	DEE	82	176	216	166
Lutte contre l'illettrisme : nombre de bénéficiaires de la case à lire	PECSS	0	240	570	450
Nombre de bénéficiaires de la continuité territoriale	DM	Mi août / décembre 2010 : 19 832	72 227	80 466	100 787
Nombre de places pour les dispositifs visant l'insertion		Non renseigné	Non renseigné	7 811	2 809
Nombre de places pour les MPA <sup>16</sup>	DFPA	195	213	310	390
Nombre de bénéficiaires du Chèque compétence (2011 et 2012) du CFR <sup>17</sup> (2013)		Non renseigné	276	222	1 087
Coopération régionale <sup>18</sup>	Cellule contrôle évaluation	2,9 M€	1 M€	1,9 M€	3 M€

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>Modules Préparatoires à l'Apprentissage

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>Chèque Formation Réussite

<sup>184</sup> axes confondus (Terre d'innovation ; Dynamique économique ; Tourisme ; Égalité des chances) pour la coopération multilatérale, bilatérale, VP, PARDEC/PARDAM. Concerne toutes les finalités du présent rapport.

INDICATEUR	DIR	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Taux d'emploi d'agents en situation de handicap	DRH	1,51%	2,06%	2,31%	2,78%

Finalité 4 :L'épanouissement de tous les êtres humains

Politique territoriale

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Allocations formations supérieures « Bourses de la Réussite »	DM	Mobilité Étude (uniquement Allocation de Premier Équipement (APE)/Allocation de Frais d'Inscription (AFI) et Allocation de Première Installation (API)) : 3750	année de Master (APM)/API) : 3485	Mobilité Étude (APE/AFI 1,2,3/APM/Allocation de Deuxième année de Master (ADM)/API : 4438	Mobilité Étude (APE/AFI 1,2,3/APM/Allocation de Deuxième année de Master (ADM)/API : 6753
Bénéficiaires Bourses formation Professionnelle	DM	2559	2455	1531	
Allocations régionales de recherche	DIRED	21	25	26	25
Allocations POST Doctorales	DIRED	-	1	2	7
Nombre de projets culturels accompagnés (a)	DCPC	373	467	453	416
Nombre de projets culturels favorisant l'accès à l'art et à la culture dans les hauts (Leader) [a]	DCPC	4	4	9	23

Nombres d'événementiels organisés pour permettre le rayonnement de l'île et de ses talents [a]	DCPC	1	8	11	10
Nombre d'entreprises culturelles accompagnées	DCPC	dispositif appliqué	è à partir de 2012	9	11
Nombre d'élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)	DCPC	1540	1591	1639	1739

- ✓ [a] En matière culturelle, ces indicateurs quantitatifs sont à compléter par les appréciations qualitatives suivantes : Innovation, adaptation des dispositifs au regard des objectifs généraux et du contexte financier contraint ;
- ✓ Meilleures conditions d'accueil du public et des artistes ;
- ✓ Meilleure répartition de l'aide sur le territoire et par projet ;
- ✓ Constitution d'un vivier d'acteurs culturels formés :
- ✓ Amélioration de la qualité de l'enseignement artistique, diversification de l'offre d'enseignement et ouverture plus grande du CRR aux différents publics ;
- ✓ Maintien d'une offre culturelle de qualité au public au sein des structures muséales ;
- ✓ Meilleure connaissance et transmission du patrimoine culturel réunionnais et développement des actions de valorisation et d'éducation patrimoniale ; Qualité de la démarche participative.

INDICATEUR	DIR	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Proportion d'agents ayant suivi une formation dans l'année	DRH	-	-	40%	70% (1678/2404)

Finalité 5 : Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

### ✓ Politique territoriale

INDICATEURS	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan
Emplois consolidés dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage régionale (hors formation professionnelle)	Cellule	2892	4917	4489	9424
Entreprises aidées par la Région	contrôle évaluation	119*	131	600	1789
Travaux aidés (Plan de relance + aide aux communes)	Cvaldation	89 M€	184 M€	138 M€	132 M€

### Éléments déterminants de méthode :

Participation acteurs, organisation pilotage, transversalité démarche, évaluation et stratégie d'amélioration continue

### ✓ Politique territoriale

INDICATEUR	DIR°	2010	2011	2012	2013
		bilan	bilan	bilan 5 :	bilan
Projets et politiques transversaux disposant d'un dispositif de concertation et de participation des acteurs		Néant	Néant	- Séminaire requin - Programme Marin l'UNESCO - World Wide Views on Biodiversity - Conférence des financeurs - Schéma Régional Climat Air Énergie	- SRIT / Plan Régional Vélo - COST - SRCAE - SAR - Élaboration FEDER
Part du budget régional destiné au Développement Durable	-	Néant	Néant	Estimé par finalité dans le rapport développement durable 2013	Estimé par finalité dans le rapport développement durable 2014

INDICATEUR	DIR°	2010 bilan	2011 bilan	2012 bilan	2013 bilan	2014 bilan
Revues de projet	DGS	- Direction des Routes <sup>19</sup> : 12 - DORL : 6 - TEE : néant - DBA : néant	- Direction des Routes : 12 - DORL : 4 - TEE :2 - DBA :6	- Direction des Routes : 12 - DORL : 6 - TEE :3 - DBA :7	- Direction des Routes : 12 - DORL : 5 - TEE : 7 - DBA : 6	- Direction des Routes : 12 - DORL : 5 - TEE : 5 - DBA :

19

Annexe III. Synthèse des axes de progrès

Finalité	Axes de progrès	Périmètre
Finalité 1 : La lutte contre le changement climatique	<ul> <li>✓ Finaliser la détermination des indicateurs de suivi du SAR, et suivre l'évolution de ces indicateurs en déterminant les actions à mettre en place pour permettre de maîtriser cette évolution ;</li> <li>✓ Poursuivre la réflexion sur la sécurisation des infrastructures au regard des évolutions climatiques (les études de suppression de quatre radiers sur routes nationales sont en cours.) ; Étudier la mise en place de modes de déplacement décarbonés (transport par câble) ;</li> <li>✓ Pérenniser la mise en place de la politique d'entretien de la VVR ;</li> <li>✓ Mettre en place une logique de « clients légers²⁰» dans les lycées en remplacement du parc informatique actuel (AMO de maintenance et de gestion du parc informatique lancée en ce sens en 2013) ;</li> <li>✓ Généraliser la mise en place d'optimiseurs énergétiques dans les cantines des lycées afin de limiter les appels de puissance lors de la mise en route des appareils ;</li> <li>✓ Élaborer le PCET « Patrimoine et Compétences » de la Collectivité ;</li> <li>✓ Réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine régional.</li> </ul>	Territoire

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Il s'agit d'un poste informatique composé uniquement d'un clavier et d'un écran- (les logiciels et données étant stockés sur un serveur externe)

Finalité	Axes de progrès	Périmètre
Finalité 1 :  La lutte contre le changement climatique	Suivi des émissions de Gaz à Effet de Serre  ✓ Élaborer le Bilan de Gaz à Effet de Serre et le Plan Climat Énergie Territorial (PCET) de la collectivité, sur son Patrimoine et ses Compétences.  Bâtiment  ✓ Suivre les consommations électriques du patrimoine bâti de la collectivité.  Maîtrise de la demande en énergie  ✓ Réduire les consommations énergétiques du parc informatique en remplaçant les ordinateurs actuels par des « clients légers » : les outils informatiques seront réduits au maximum (écran, clavier, souris) et les informations et les logiciels sont stockés sur des serveurs extérieurs ;  ✓ Améliorer la consommation de l'hôtel de Région par une meilleure gestion de la climatisation notamment en période de nuit (arrêt).  Déplacements des agents  ✓ Expérimenter le télétravail ;  ✓ Inciter les agents au covoiturage grâce au site intranet créé à cet effet ;  ✓ Bâtiment  ✓ Intégrer des critères environnementaux dans les baux locatifs du patrimoine bâti de la Région : seuil de consommation en énergie, eau, etc. ;  ✓ Regrouper, l'ensemble des agents dans un même bâtiment, répondant à des critères type HQE ;  ✓ Continuer à œuvrer pour améliorer la performance énergétique des bâtiments ;  ✓ Suivre les consommations électriques du patrimoine bâti de la collectivité Etat 0 : Données de 2009 collectées dans le cadre du Bilan Carbone.  Maîtrise de la demande en énergie  ✓ Réduire les consommations énergétiques du parc informatique en remplaçant les ordinateurs actuels par des « clients légers » : les outils informatiques seront réduits au maximum (écran, clavier, souris) et les informations et les logiciels sont stockés sur des serveurs extérieurs.	Interne
Finalité 2 : La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	<ul> <li>Mettre en application les actions en faveur de la préservation de la biodiversité telles que définies dans la Stratégie Réunionnaise sur la Biodiversité en cours de réalisation par les services de l'État (DEAL);</li> <li>Prendre en compte de façon volontariste le développement économique et touristique et la préservation de la biodiversité;</li> <li>Poursuivre l'acquisition des connaissances sur les corridors écologiques, afin de mieux connaître les espaces concourant et indispensables au maintien des équilibres biologiques;</li> <li>Intégrer le suivi des hectares entretenus par les emplois verts dans les indicateurs de suivi régionaux;</li> <li>Finaliser la détermination des indicateurs de suivi du SAR, et suivre l'évolution de ces indicateurs en déterminant les actions à mettre en place pour permettre de maîtriser cette évolution;</li> <li>Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des routes nationales et de leurs abords.</li> </ul>	Territoire

Finalité	Axes de progrès	Périmètre
	✓ Mettre en place des outils de mesures pour évaluer la consommation d'eau sur les 14 sites faisant l'objet d'un suivi de consommation énergétique. L'objectif étant de limiter par ailleurs les déperditions et fuites d'eau.	Interne
Finalité 3 :  La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	<ul> <li>Améliorer la lisibilité et l'analyse des statistiques en matière de personnes recrutées en formation par rapport au nombre de places agréées;</li> <li>Compléter les indicateurs mesurant l'efficacité de la politique de formation professionnelle: nombre de personnes intégrant une formation qualifiante après une pré-qualification, nombre de sorties positives des dispositifs de formation (en emploi, en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage, en mobilité), nombre de personnes trouvant un emploi à la suite d'une formation dispensée par la région;</li> <li>Engager une réflexion sur les aides à la mobilité, formation en amont des orientations. L'idée serait de pouvoir proposer le panel des aides disponibles pour aider à l'orientation des jeunes;</li> <li>Intégrer plus de transversalité dans les dispositifs, entre les services régionaux d'une part, et les collectivités/ Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial: Département, communes, etc. d'autre part.</li> <li>Identifier les freins à l'autonomie, et donc à la mobilité (étude en cours de réflexion);</li> <li>Proposer des actions fédératrices avec l'ensemble des directions dans le cadre des années thématiques (en référence au Pandathlon lors de l'année de la biodiversité);</li> <li>Au titre de la coopération régionale, positionner La Réunion comme un acteur majeur du développement durable dans l'océan Indien en facilitant l'émergence et la gestion de projets collaboratifs innovants notamment dans le domaine de la gestion durable des ressources et de la coopération scientifique en matière de télédétection.</li> </ul>	Territoire
	✓ Poursuivre l'effort entrepris en matière de recrutement des jeunes en contrat d'apprentissage au sein des services et des lycées.	Interne

Finalité	Axes de progrès	Périmètre
Finalité 4 : L'épanouissement de tous les êtres humains	<ul> <li>Suivant l'évolution du nombre d'apprentis et de sortie positive du système d'apprentissage;</li> <li>Appréhendant la créativité et l'innovation en tant que leviers économiques et sociaux de développement et de dynamisation du territoire;</li> <li>Soutenant les actions qui garantissent les droits culturels des populations, et en particulier, l'égal accès des populations à l'art, à l'éducation et à la formation artistiques;</li> <li>Atténuant les déséquilibres territoriaux et en développant la cohésion territoriale;</li> <li>Encourageant les talents et en renforçant la place et le rôle des artistes dans le développement de la société réunionnaise;</li> <li>Faisant rayonner les richesses de la création et de la production artistiques réunionnaises;</li> <li>Améliorant la qualité des locaux des centres pédagogiques des CRR, tant en termes d'accessibilité que d'utilisation des ressources (travaux en cours);</li> <li>Développant l'activité du Service Régional de l'Inventaire pour favoriser la récolte, la diffusion et l'utilisation des données au profit des acteurs régionaux et du public et les dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets œuvrant dans le secteur du patrimoine culturel.</li> </ul>	Territoire
Finalité 5 : Une dynamique de développement selon des	<ul> <li>✓ Continuer à développer les voies vélo en prévoyant une bande cyclable dès qu'une section de route est à réaliser ou à aménager;</li> <li>✓ Prévoir des clauses sociales dans l'ensemble des marchés de la collectivité;</li> <li>✓ Mettre en place un « small business act » et des « journées du territoire » pour faciliter l'accès des PME aux marché publics;</li> <li>✓ Améliorer le délai de paiement des factures aux entreprises pour ne pas pénaliser leur trésorerie.</li> </ul>	Territoire

Finalité	Axes de progrès	Périmètre
modes de consommation et de production	Dans le cadre du PDIA :	Interne
responsables	<ul> <li>✓ Étudier la possibilité du télétravail pour certains agents ;</li> <li>✓ Généraliser l'usage de vélos électriques à recharge solaire ;</li> <li>✓ Poursuivre la sensibilisation pour inciter au covoiturage.</li> <li>Ces actions sont également développées dans le cadre de la finalité 1, relative à la lutte contre le changement climatique.</li> </ul>	

Éléments déterminant	de
méthode ·	

Participation des acteurs, organisation du pilotage, transversalité de la démarche, évaluation et stratégie d'amélioration continue ✓ Pour la DBA, améliorer sa communication avec ses clients (au sens bénéficiaire des constructions) tant dans la phase d'étude et suivi des chantiers que dans ses relations après -travaux, notamment en faveur des lycées.

Interne

Territoire

Afin d'améliorer la <u>dynamique de suivi</u> impulsée depuis 2011, la Région pourrait envisager de poursuivre le développement de la <u>la transversalité entre</u> les différentes directions de la Région, pour :

- Améliorer les procédures sur des actions transversales afin d'améliorer les interfaces et fluidifier le déroulement de l'activité globale.
- Améliorer la passation des marchés avec la DAJM, améliorer la lisibilité et les délais de traitement des mandats en lien avec la pairie.

#### Dynamique de suivi

- ✓ Organiser des réunions de concertation avec l'ensemble des élus référents, des directions, et des cellules en charge de l'évaluation pour choisir des indicateurs de suivi et une méthode d'évaluation robustes ;
- ✓ Systématiser et automatiser le processus de collecte des données afin de généraliser cette bonne pratique à toutes les directions et garantir la cohérence et la fiabilité des données remontées (exemple : base de données non modifiable);
- ✓ Poursuivre les rencontres avec l'ensemble des services pour le renseignement des indicateurs de suivi ;
- ✓ S'inspirer du mode d'utilisation du logiciel MAFATE pour suivre les plans d'action établis en début d'année;
- ✓ Suivre le nombre de projet faisant l'objet d'une participation et ou concertation interne dans toutes les directions ;
- ✓ Suivre la part des dépenses liées au développement durable ;
- ✓ Suivre des indicateurs qualitatifs représentatifs du résultat des actions (et non de réalisation).

#### Participation des agents

- Fédérer les agents de la collectivité par la mise en place d'actions particulières par l'intermédiaire de l'association OSCAR (type plantations d'espèces endémiques ...);
- ✓ Poursuivre la communication autour des actions réalisées auprès des élus et agents.

### Démarche d'élaboration du rapport faisant état de la situation en matière de développement durable

✓ Faire du rapport développement durable le rapport d'activité ;

Ou le réaliser au moment des orientations budgétaires, pour évaluer la politique de l'année au filtre du développement durable, et non celle de l'année précédente. S'agissant enfin de la <u>démarche d'élaboration du rapport</u> faisant état de la situation en matière de développement durable pour les années à venir, la collectivité pourrait faire du rapport développement durable et du rapport d'activité un seul et même rapport.